

# LE DROIT DE VIVRE

LE PLUS ANCIEN JOURNAL ANTIRACISTE DU MONDE



licra

665 | FÉVRIER 2017  
PRIX DE VENTE : 8€

**DOSSIER**

## ÉLECTIONS : LES ENJEUX

**Des propos  
racistes ?**

**Strasbourg,  
50<sup>e</sup> Convention  
de la Licra**

**Grand entretien  
avec Pascal Bruckner**



QUAND LE DÉPARTEMENT  
S'ENGAGE, C'EST  
LA PROVENCE  
QUI GAGNE



Alain Jakubowicz / Président de la Licra



© Sylvain Grilloix

LICRA **DDV**

n°665

février 2017

- Fondateur : Bernard Lecache
- Directeur de la publication : Alain Jakubowicz
- Directeur délégué : Roger Benguigui
- Rédacteur en chef : Antoine Spire
- Comité de rédaction : Pia Ader, Barbanel Alain, Benchetrit Karen, Colomès Michèle, David Alain, Dupuy Georges, Juffé Michel, Lacroix Alexis, Lemaire Marina, Lewkowicz Alain, Mattioli Justine, Nivet Stéphane, Ollier Monique, Rachline François, Rottus Michel, Roze Raphael, Sayad Ourida, Selles-Fischer Evelyne, Siri Mano.
- Coordinatrice rédaction : Mad Jaegge
- Editeur photo : Guillaume Krebs
- Photo de couverture : © Vincent Jarousseau - hanslucas.c
- Abonnements : Patricia Fitoussi
- Maquette et réalisation : Micro 5 Lyon. Tél. : 04 37 85 11 22
- Société éditrice : Le Droit de vivre 42, rue du Louvre, 75001 Paris Tél. : 01 45 08 08 08 E-mail : ddv@licra.org
- Imprimeur : Riccobono Offset Presse 115, chemin des Valettes, 83490 Le Muy
- Régie publicitaire : Micro 5 Lyon 327-355, rue des Mercières 69140 Rillieux-la-Pape Tél. : 04 37 85 11 22 Port. : 06 25 23 65 66

Les propos tenus dans les tribunes et interviews ne sauraient engager la responsabilité du « Droit de vivre » et de la Licra. Tous droits de reproduction réservés ISSN 09992774 CPPAP : 1115G83868

## Après, il sera trop tard

On peut reprocher beaucoup de choses aux extrémistes, mais certainement pas celle de ne pas appliquer leur programme. Il suffit de voir avec quelle détermination Donald Trump conduit son entreprise de démolition pour le comprendre. L'exemple américain doit nous servir de leçon et nous encourager à ne pas attendre que les urnes aient parlé pour nous réveiller. Après le mois de juin, il sera trop tard.

Evidemment, le danger immédiat, au plan électoral, est incarné par le Front national.

Le risque qu'il représente est d'autant plus grand que la situation internationale lui offre des raisons d'espérer. La crise des réfugiés et des migrants ravive l'esprit d'amalgame, réveille les fantasmes d'invasion et lui permet de crier au « Grand Remplacement ». Les victoires de Trump et du Brexit dessinent un mouvement général de repli identitaire et national dont on aurait tort de sous-estimer les effets dans les urnes.

De la même manière, la situation intérieure lui donne de quoi rêver à un alignement des planètes qui ne se produit qu'une fois par siècle. L'extrême droite sait bien que, dans le contexte terroriste islamiste que nous connaissons, pays effrayé n'a pas d'oreilles. Elle sait aussi tirer parti de la généralisation des affaires qui émaillent la vie politique, en exhumant sa vieille antienne « antisystème » du « tous pourris ». Elle n'a pas même besoin de faire campagne pour prospérer, donnant raison à cet aphorisme gaulliste : « *Le pouvoir ne se prend pas, il se ramasse.* »

Elle se travestit à la faveur d'un « relooking » qui aura un effet réel sur un électorat prêt à accorder à Marine Le Pen des suffrages qu'il rechignait à

donner à son père. Sous l'influence de Florian Philippot, le Front national tente de dissimuler ses racines vermoulues – et vert-de-gris – en planquant le cadavre de Pétain derrière la statue du général de Gaulle.

Mais un autre phénomène la renforce. Une partie de la classe politique s'est extrémisée sous l'effet du primat idéologique qu'elle exerce désormais sur le débat public. Nous assistons à une course au populisme qui voit la parole raciste et antisémite se libérer : les horreurs xénophobes que l'on a pu entendre dans la bouche de certains élus au sujet de la création de camps d'internement pour les « fichés S » ou de l'accueil des réfugiés ne venaient pas du Front national.

La victoire de l'extrême droite – ou de ses idées – ne serait pas simplement celle d'un camp ou d'une idéologie. Ce serait celle de tous les extrémismes qui se mettront en mouvement, faisant entrer notre pays dans une période d'affrontements et de division.

Communautaristes, islamistes et pseudos-antiracistes comptent sur la victoire de Marine Le Pen et de ses idées pour hystériser le pays. Tous, du Front national aux Indigènes de la République, participent d'un même mouvement qui trouve son intérêt dans l'affaiblissement de la République et le repli sur soi. Battre le Front national, ce sera battre et faire reculer toutes les formes d'extrémisme qui véhiculent le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

La mobilisation, c'est maintenant. En juin, il sera trop tard pour pleurer sur notre sort, manifester, pétitionner ou déposer des recours devant le Conseil d'Etat parce que le FN au pouvoir aura décidé de liquider l'héritage de 1789. ●

« L'EXEMPLE AMÉRICAIN DOIT NOUS SERVIR DE LEÇON ET NOUS ENCOURAGER À NE PAS ATTENDRE QUE LES URNES AIENT PARLÉ POUR NOUS RÉVEILLER. »

# THE POWER OF ONE



FONDÉ EN 1926 ET 3<sup>ÈME</sup> GROUPE MONDIAL DE COMMUNICATION, PUBLICIS GROUPE EST DEvenu, EN UNE DÉCENNIE, LE LEADER MONDIAL DE LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE. SA NOUVELLE ORGANISATION « THE POWER OF ONE », LANCÉE FIN 2015 CONCRÉTISE SA TRANSFORMATION AU SERVICE DE SA NOUVELLE AMBITION : ÊTRE LE MEILLEUR PARTENAIRE DE SES CLIENTS POUR LES ACCOMPAGNER DANS LEUR MUTATION DIGITALE.

[publicisgroupe.com](http://publicisgroupe.com)

# PROFITEZ !

*De toutes les sorties...*



Vous avez plus de 65 ans et vous voulez participer à diverses activités ?

Venez vous inscrire en **mairie d'arrondissement** ou sur **lyon.fr** pour bénéficier gratuitement de votre carte senior et du programme d'activités concocté pour vous.

LYONendirect 04 72 10 30 30 Appli Lyon lyon.fr

La ville comme on l'aime, **dynamique**

Antoine Spire / Rédacteur en chef



© Guillaume Krebs

## Les enjeux du printemps

La période qui s'ouvre d'ici l'été verra se dérouler deux scrutins décisifs pour le pays. La menace extrémiste est forte avec un Front national devenu le parti dominant qui cache ses pulsions racistes pour retrouver la considération et le succès électoral, mais qui continue à se réclamer d'une xénophobie galopante pour mieux répandre la haine d'une immigration qui demeure une chance de ressourcement pour la France, notre nation. Avec eux au pouvoir, la construction européenne serait menacée et le repli étroit sur la nation serait privilégié.

Déjà, les premières semaines de pouvoir de Trump nous montrent les dégâts d'une telle orientation isolationniste. Alors que l'égalité des chances continue à reculer malgré les efforts consentis par les gouvernements qui se sont succédé jusqu'à présent, on aurait à la tête de l'Etat un gouvernement qui s'accommoderait plus qu'aucun autre de l'injustice sociale. L'extrémisme religieux, notamment islamiste, est un autre fléau qu'il nous faut juguler. Trop nombreux sont les musulmans qui renoncent à se démarquer du dogmatisme religieux. Einstein disait justement que « le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire ». Pour des raisons historiques, l'islam, à la différence du christianisme et du judaïsme, n'a pas entrepris l'indispensable relecture critique qu'appelle l'évolution de la société depuis Mahomet. Les textes sacrés, au lieu de se voir réinterprétés à la lumière du présent, sont répétés avec leur dose de guerre sainte et de droit de mort sur ce qui n'est pas musulman. Le statut de la femme est la pierre de touche de cette non-évolution. Pour les islamistes,

la domination masculine n'a pas besoin d'être affirmée : elle serait évidente. C'est inacceptable !

Mais l'islamisme n'est pas l'islam. Aussi avons-nous à cœur de promouvoir une intégration tolérante mais critique de l'islam, construite autour de la laïcité, en admettant le fait religieux dans la perspective d'un approfondissement ouvrant sur le respect des cultures de tous.

Une certaine extrême gauche raciste et antisémite, adepte des théories du complot, pactise avec l'islamisme. Il n'est que de voir ce qui se dit dans la nébuleuse des pseudo-antiracistes dont nous parlions dans le précédent numéro de notre revue. Même si, électoralement, elle est très minoritaire, elle stigmatise un prétendu « racisme d'Etat » qui frapperait sélectivement les plus exploités, et ethnicise largement les combats sociaux.

Ces extrémismes diffusent une idéologie de haine que nous voulons éliminer dans tous les domaines. C'est à un inventaire des politiques de résistance que nous avons procédé dans ce numéro du « *Droit de vivre* » ! C'est à cette aune que nous jugerons de la pertinence des candidatures aux prochaines élections, dont les principaux enjeux sont rappelés dans cette livraison de notre journal.

A l'heure où la xénophobie coule à flots, il nous est apparu indispensable de donner un coup d'arrêt à la surenchère extrémiste et populiste.

Au début du mois de septembre 2015, la France avait annoncé l'accueil de 24 000 réfugiés en provenance de Syrie. La comparaison de ce nombre avec celui de notre voisin allemand (400 000) est éloquente jusqu'à nous faire honte. Où est passée notre image historique de pays d'accueil ? A l'instar de nos convictions morales, la tradition française, gravée dans le marbre de sa Constitution, nous commande d'accueillir les réfugiés, les victimes des guerres et de la barbarie.

Nous sommes loin du compte, et légitimes à interroger les responsables politiques sur leur programme en matière de respect du droit d'asile. ●

« A L'HEURE OÙ  
LA XÉNOPHOBIE COULE  
À FLOTS, IL NOUS  
EST APPARU INDISPENSABLE  
DE DONNER UN COUP  
D'ARRÊT À LA SURENCHÈRE  
EXTRÉMISTE  
ET POPULISTE. »

### SOMMAIRE **DDV**

#### ÉDITORIAL p. 3

par Alain Jakubowicz

#### LE MOT p. 5

par Antoine Spire

#### GRAND ENTRETIEN p. 6 à 7

Pascal Bruckner

#### DOSSIER p. 8 à 28

Election présidentielle

#### AFFAIRE BENSOUSSAN

p. 29 à 36

#### INTERNATIONAL p. 37

• Migrants : Londres tourne le dos aux mineurs isolés

#### 50<sup>e</sup> CONVENTION DE LA LICRA

p. 38 à 39

#### TRIBUNE LIBRE p. 40

• Le Cran et la Licra

#### SPORT p. 41

• Combattre l'"identité malheureuse"

#### CULTURE p. 43 à 53

##### CINÉMA

• "Ma religion, c'est l'éducation"

##### LIVRES

• La sainte colère d'Adler contre Trump  
• Bettina Stangneth revisite Hannah Arendt  
• Détruire, dit-elle...  
• Un Gaulois nommé Magyd  
• "J'ai voyagé, j'ai voyagé..."

#### THÉÂTRE

• Le drame des taiseux d'une guerre refoulée  
• La guerre en héritage

#### EXPOSITION

• Malheurs du mauvais genre, de la fin du Moyen Age à 1946  
• Babel revisité, ou l'expérience de la pluralité des mondes

#### PORTRAIT p. 54

• Portrait : Stéphane Louy, un combat sans frontières

#### VIE DES SECTIONS p. 55 à 61

• Une section au pays du jasmin  
• La Licra pense les plaies de la société française

• L'ironie voltairienne contre le fanatisme

• "Le Souper", tiré du Zadig de Voltaire, est toujours d'une brûlante actualité

• Dijon se dresse contre les génocides

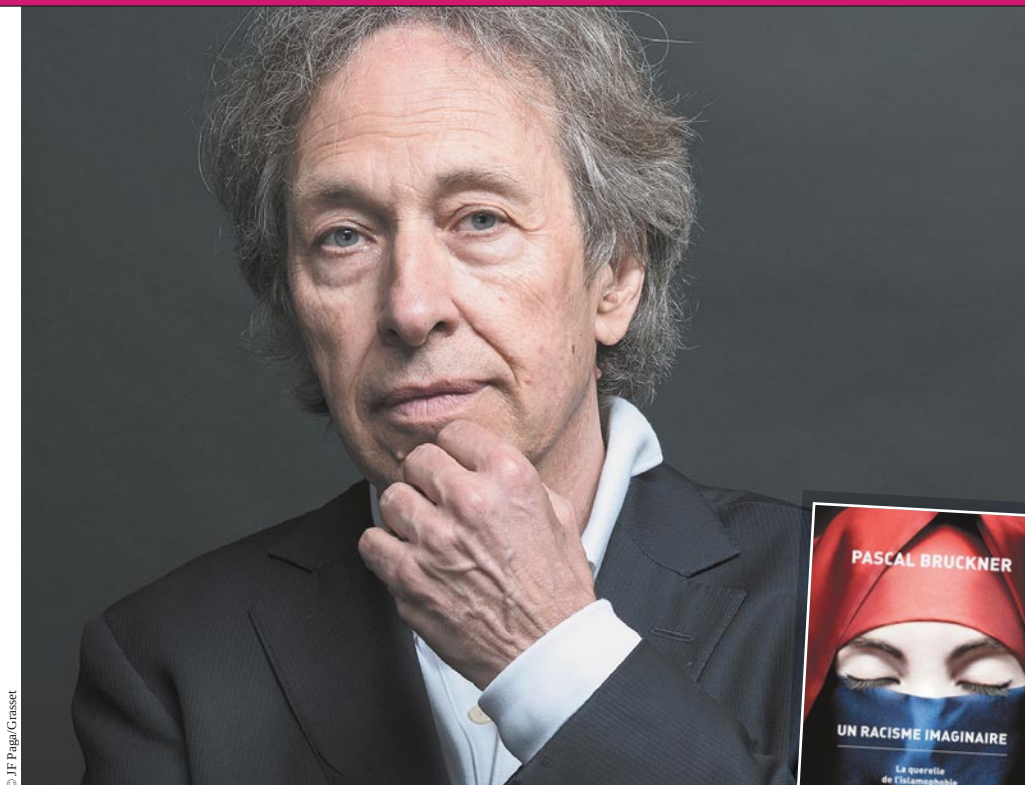
• Tolérance sous le chapiteau

• Un nouveau local pour la Licra Drôme

#### COURRIER p. 62

Dans un nouvel essai – « *Un racisme imaginaire. Islamophobie et culpabilité* » – très combatif, publié deux semaines à peine après que la justice ait débouté les deux associations<sup>(1)</sup> qui l’avaient attaqué pour diffamation, Pascal Bruckner démonte ce qu’il appelle la fabrique d’un nouveau délit d’opinion. Il dénonce la « chasse aux sorcières » menée par les fondamentalistes musulmans.

Propos recueillis  
par Karen Benchetrit



## “L’islamophobie ? Une arme d’intimidation massive”

† Pascal Bruckner

### REPÈRES

**Pascal Bruckner**  
« *Un racisme imaginaire. Islamophobie et culpabilité* ». Ed. Grasset.



1. Les Indivisibles et les Indigènes de la République, qui ont aussi porté plainte contre Jeannette Bougrab. Le procès s’est tenu le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

2. « *Blasphémateur, les prisons d’Allah* » de Walid Al-Husseini, est paru en janvier 2015 chez Grasset, l’éditeur de Pascal Bruckner.

**DDV** Deux ans après *Charlie Hebdo* et l’Hypocacher, c’est vous, Pascal Bruckner, qui comparaissez, en décembre, devant la 17<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel, pour des propos jugés « islamophobes ». Serions-nous entrés dans une période de procès en sorcellerie ?

**Pascal Bruckner.** Je reprends volontiers l’expression. Nous assistons à une chasse aux sorcières en règle, menée par les fondamentalistes et leurs alliés marxissants. Leur but est d’anéantir tout espoir de changement en terre coranique et de pourfendre les dissidents. L’accusation d’islamophobie n’est rien d’autre qu’une arme de destruction massive du débat intellectuel, digne de ce qui se faisait contre « les ennemis du peuple » en Union soviétique. Le tout sur la base d’un amalgame insupportable, qui confond la persécution des croyants, évidemment condamnable, et la critique de la religion, en usage dans toutes les nations civilisées.

C’est un nouveau délit d’opinion qui a ainsi été fabriqué depuis la fin des années 80, en postulant une équivalence avec l’antisémitisme pour accréditer l’idée que le sort des musulmans est analogue à celui des juifs dans les années 30. Derrière cette analogie fallacieuse, il s’agit d’expulser le juif de sa position de victime pour prendre sa place.

**DDV** Comment avez-vous vécu ce procès ? Certains pensent qu’il était salubre, que c’est un test pour notre démocratie.

**P. B.** J’étais bien sûr très content de la décision de justice. L’audience a duré sept heures, mais on a senti que les choses allaient dans le bon sens. J’avais un excellent avocat, Richard Malka ; des témoins très persuasifs (dont Laurent Bouvet, Riss, le directeur de « *Charlie Hebdo* », Sihem Habchi, l’ancienne présidente de Ni putes Ni soumises, Luc Ferry) et les plaignants n’avaient pas bien préparé leur procès. Nous avons gagné, mais ils peuvent faire appel, même si cela leur coûte cher à chaque fois. Ce procès est important parce que c’est, bien sûr, la liberté d’expression qui est en jeu.

**DDV** « *On ne tue pas une idée avec des balles, écrivez-vous. La bataille à mener passe par la pensée, les réseaux, les médias, l’argumentation, et surtout le souci pointilleux du sens des mots.* » Les intégristes l’ont compris...

**P. B.** Cela ne fait aucun doute. La police sémantique veille, le procès qui m’a été fait couronne tout un dispositif visant à désigner indirectement les cibles à abattre. Il suffit de regarder ce qui circule sur les réseaux sociaux. J’avais déclaré, en 2015, dans une émission d’Arte, qu’il fallait faire le dossier des

collabos des assassins de « Charlie », en citant ces deux associations, les Indigènes de la République et les Indivisibles, parce qu'elles ont idéologiquement justifié la mort des journalistes. Il y a une différence de degré, pas de nature, dans les coups portés par ceux que Laurent Bouvet appelle les « entrepreneurs identitaires ». C'est ce que ces gens n'ont pas supporté que je dise.

**DDV** Votre livre met en lumière un certain renversement des valeurs. Votre inventaire des réactions d'une partie de la classe intellectuelle au lendemain des meurtres du Bataclan et du 11<sup>e</sup> arrondissement est édifiant...

**P. B.** On a vu le maoïste Alain Badiou, pour « penser les attentats », nous parler du « vide agressif de la domination occidentale et des Etats serviteurs du capitalisme mondialisé » ; Michel Onfray conspuer « la politique islamophobe de notre pays », et Edgar Morin tweeter : « Les barbares tuent indistinctement par attentats-suicides, les civilisés tuent indistinctement par missiles et drones. » Tout se vaut, donc... Des penseurs, athées revendiqués, réinventent ainsi la notion chrétienne du péché originel.

**DDV** La culture de l'excuse montre un profond mépris pour ceux qu'elle entend absoudre...

**P. B.** C'est d'abord une culture du mépris, bien sûr : en dédouanant des groupes entiers, elle les infantilise. Les djihadistes sont réduits à leur condition sociale, ce sont des psychopathes, des déséquilibrés, des désespérés nés sur le terreau de la pauvreté et de l'exploitation, leurs forfaits nous incombent. « Ce n'est pas l'islam qui a produit ces terroristes », écrit, par exemple, Plenel. A chaque crime, il conviendrait donc de battre notre coulpe. Le défenseur des opprimés leur interdit toute autonomie, puisqu'il ne les rend jamais comptables de leurs actes.

A chaque nouvel attentat en France, c'est la même litanie : des voix autorisées nous expliquent que nous payons notre outrecuidance en exigeant que les musulmans confinent leurs pratiques au domaine privé, que l'islamisme radical est pour certains une « solution de repli » face à leur « stigmatisation ». C'est un chantage discret. On peut comprendre l'embarras d'une personne pieuse dans un environnement qui n'est pas le sien, mais faut-il redescendre la route à l'envers de l'Histoire pour plaire aux obscurantistes et à leurs alliés « progressistes » ? Il y a un moment où il faut simplement dire : c'est ainsi que nous vivons, c'est à prendre ou à laisser.

**DDV** Qu'est-ce qui rapproche l'ultra-gauche occidentale, viscéralement anticléricale, de l'Islam politique ?

**P. B.** Ils partagent la volonté de détruire cette société : le Coran se veut la Révélation qui invalide le christianisme et le judaïsme ; le communisme entend dépasser l'économie marchande et la société bour-

---

**À LIRE**

**Pascal Bruckner,**

« *Le Sanglot de l'homme blanc* », « *La Tentation de l'innocence* » (prix Médicis de l'essai 1995), « *Les Voleurs de beauté* » (prix Renaudot 1997), « *Misère de la prospérité* » (prix du meilleur livre d'économie 2002), « *Le Fanatisme de l'Apocalypse* », « *Un bon fils* ».

---

---

« UN NOUVEAU MOT AVAIT ÉTÉ INVENTÉ POUR PERMETTRE AUX AVEUGLES DE RESTER AVEUGLES : L'ISLAMOPHOBIE. CRITIQUER LA VIOLENCE MILITANTE DE CETTE RELIGION DANS SON INCARNATION CONTEMPORAINE ÉTAIT CONSIDÉRÉ COMME DU FANATISME. »  
Salman Rushdie

---

**EXTRAITS**

**Pascal Bruckner :**

« Toute fière de battre sa coulpe avec ostentation, l'Europe revendique le monopole universel et apostolique de la barbarie. Le Vieux Monde a vaincu tous ses monstres, l'esclavage, le colonialisme, le stalinisme, sauf un : la détestation de soi. La mauvaise conscience est devenue pour beaucoup une identité, la résidence secondaire des affligés, un refuge commode pour se retirer du siècle. »

« L'extrême gauche courtise les théocraties totalitaires comme elle a courtisé les dictatures du parti unique, par solidarité avec les perdants : elle se venge de ses déboires en s'associant avec la seule force capable d'inquiéter le monde occidental, le radicalisme islamique. »

---

geoise ; l'extrême gauche est dans une quête de rédemption par l'immigrant qui va régénérer nos vieilles nations. On le voit bien avec des reconvertis qui sont passés des illusions révolutionnaires au message coranique : ainsi d'ex-maoïstes, désormais voués à plaider la cause de l'intégrisme « modéré », réservant leurs flèches aux musulmans déserteurs et à la laïcité potentiellement totalitaire...

**DDV** L'accusation d'islamophobie, c'est aussi une arme contre les musulmans réformateurs, comme Walid Al Hussein, que vous avez fait publier<sup>(2)</sup>.

**P. B.** Le monde arabo-musulman est vraiment coupé en deux, au-delà des divisions classiques : il y a d'un côté le raidissement panique sur le dogme, et de l'autre une grande fatigue d'un Dieu invoqué du lever au coucher. De nombreux fidèles du Coran rêvent de pouvoir croire à leur guise, et surtout de ne pas croire, de laisser le Tout-Puissant sous la forme d'une interrogation ou d'un peut-être.

De ce point de vue, la France est une chance unique pour ses concitoyens musulmans. Dieu lui-même doit être fatigué d'être invoqué par des gens qui bafouent son message, qui le compromettent avec des passions trop humaines.

**DDV** Vous revenez sur une expression qui a fait long feu, celle du « retour du religieux »...

**P. B.** Oui, on la répète à l'envi, alors que c'est au retour du fanatisme auquel on assiste. Une partie du monde musulman se radicalise parce qu'il s'est rapproché de l'Occident et qu'il se sent menacé de dissolution par les libertés qui y sont octroyées. La proximité entraîne le risque de l'indistinction. Freud parlait du narcissisme des petites différences... Le djihadisme, qui manie les technologies meurtrières les plus récentes et les montages cinématographiques du film gore, trahit une pathologie du mimétisme, non de l'altérité. Il ressort déjà du postreligieux.

**DDV** Qu'observez-vous à l'étranger, aux Etats-Unis notamment, où vous avez longtemps enseigné la littérature ?

**P. B.** Au sein de certaines universités américaines, parler d'islam radical est une insulte passible de poursuite devant les tribunaux. L'esprit de ségrégation qui assigne chacun à rester « chez soi » (avec des études féminines pour les femmes, afro-américaines pour les Noirs...) continue d'handicaper l'Amérique du Nord. Sous couvert de rendre leur dignité à des groupes « subalternes », ces « politiques de l'identité » dégénèrent facilement en une balkanisation de la société.

Quant à l'Angleterre, elle est allée très loin dans les concessions faites aux islamistes, leur abandonnant des villes entières. ●



© Gilles Bassignac/Divergence

† Vote en famille pour le premier tour des élections régionales. Hénin-Beaumont, décembre 2015.

## LES ENJEUX ÉLECTORAUX

LES GRANDES QUESTIONS QUI SE POSENT ET QUE LES POLITIQUES NE TRAITENT PAS TOUJOURS.

Notre dossier est consacré aux enjeux électoraux : par-delà l'affrontement politique, de grandes questions sont en débat. C'est par rapport à elles que nous voudrions voir les partis républicains se prononcer.

Tout un chacun sait bien que l'abstention risque d'être le plus grand parti de France. Mais qui va à la rencontre des exclus qui n'ont plus envie de voter ? On évoque volontiers le gros score que pourrait faire Marine Le Pen. Mais qui fait le bilan des municipalités qui se sont données au FN ? On parle de l'école. Mais où sont les projets pour y faire vivre vraiment la mixité sociale et éviter les ghettos scolaires ? Nombreux sont les politiques qui évoquent l'identité nationale. Mais quels sont ceux qui pensent la diversité des identités de chacun d'entre nous ? On se dispute à propos de l'Islam. Mais où sont les enquêtes sur la diversité musulmane en France,

sur ce que vivent nos concitoyens musulmans, et sur la manière dont ils jugent l'islamisme politique ?

Tous les candidats évoquent ce que sera leur politique étrangère. Mais bien peu acceptent de dire quelle sera la place de la question des droits de l'homme dans les discussions qu'ils auront avec d'autres gouvernants. Les migrants, et notamment les jeunes laissés à eux-mêmes, verront-ils la procédure du droit d'asile fonctionner de façon plus rapide et plus efficace ?

On veut bien compatir quelques instants avec le sort des handicapés. Mais qui s'attache à s'arrêter sur le contenu de leurs revendications ?

Telles sont les questions auxquelles nous avons tenté de répondre.

**Antoine Spire**

# Le Front des exclus

Si des catégories sociales autrefois « progressistes » basculent vers l'abstention et surtout l'extrémisme, c'est d'abord en raison d'une inadaptation culturelle aux changements du monde. Un constat utile en cette période électorale.

Raphaël Roze

Les scrutins présidentiel et législatif de ce printemps devraient accentuer un phénomène récurrent depuis plus d'une décennie : le basculement vers le Front national des catégories sociales considérées autrefois comme les plus tolérantes ou « progressistes » : essentiellement les jeunes (35 % d'entre eux se déclarent proches du FN), les classes populaires supérieures et

certaines catégories de fonctionnaires. Comment comprendre ce paradoxe inquiétant ?

Selon le géographe Christophe Guilluy, auteur en 2014 de « *La France périphérique* » (Flammarion), le vote nationaliste est bien un vote de classe, avec une « *sociologie de gauche* » : « *La dynamique part des petites villes, des secteurs ruraux, des zones économiques qui créent le moins d'emplois. Ce sont les territoires éloignés des métropoles actives* », remarque-t-il. Dans ces zones, on s'abstient aussi plus massivement qu'ailleurs... pour le moment.

## LES PRONOSTICS ERRONÉS DES SONDEURS

Mais Christophe Guilluy estimait, fin 2016, sur le site d'information de la Fondation Jean-Jaurès, que l'extrême droite disposait encore de fortes réserves de voix. « *En 2017, il y aura une mobilisation des catégories populaires, disait-il. Elle bénéficiera à Marine Le Pen [...]. Quand on se "satisfait" d'un FN à 25 %, on joue avec le feu.* » La mise en garde est la même s'agissant des pronostics erronés des sondeurs. Pourquoi se sont-ils tant trompés, et pas seulement en France ? On pense, bien sûr, à l'élection surprise de François Fillon à la primaire de la droite et du centre, mais aussi au Brexit britannique ou à la victoire inattendue de Donald Trump à la Maison Blanche. Explication : lorsque des individus adhèrent à une opinion qu'ils pensent être contre-normative par rapport à un groupe de référence, ils ont tendance à masquer cette opinion – même s'ils sont interrogés de façon anonyme.

A l'origine de ce bouleversement caractérisé par un repli sur soi identitaire inédit depuis les années 30, la non-insertion de pans entiers de la société dans le processus de mondialisation accélérée. La question de la flexibilité, la pression

migratoire... : les partis de gauche ne répondent pas de manière satisfaisante aux préoccupations des nouveaux exclus, déclassés ou se vivant comme tels. Chez eux domine la peur panique de l'insécurité. Quand on interroge les jeunes frontistes, ils mettent en avant « *les frontières passoires* » du fait d'une intégration européenne qu'ils détestent et de l'afflux supposé d'étrangers, « *les prisons*

*passoires* », et « *les contrats de travail passoires* », autrement dit l'absence dramatique de perspectives d'embauche à long terme.

## LES FONCTIONNAIRES

Du côté des fonctionnaires, Marine Le Pen séduit de plus en plus, par exemple dans le personnel de santé. Ici encore, c'est le sentiment d'insécurité qui prime. Le modèle hérité des Trente Glorieuses semble condamné : « *Toutes les lois qui nous concernent depuis des années vont à l'encontre du bon sens, s'indigne le docteur Christelle Dehaye, urgentiste à l'hôpital de Toulon. Nous n'avons plus les moyens de travailler. Le FN, lui, affiche sans ambiguïté sa volonté d'enrayer la destruction de notre système social...* »

Ce secteur est aussi très impacté par la poussée du fondamentalisme, ou tout au moins d'une pratique religieuse musulmane qui s'écarte des

## COLLECTIF RACINE

### Ces profs qui choisissent Le Pen

Créé à Paris en 2013 avec une trentaine de membres, le Collectif Racine, qui rassemble les enseignants favorables au FN, est désormais implanté partout.

On ne connaît pas le nombre de ses adhérents et sympathisants, mais il ne cesse de gagner du terrain et d'organiser des réunions très suivies dans le milieu scolaire.

! À la buvette du Football Club de Beaumont, le 6 décembre 2015, pour le 1<sup>er</sup> tour des régionales à Henin-Beaumont, tout le monde a voté pour la liste de Marine Le Pen, à l'exception de Pascal (derrière le bar).



© Vincent Jarousseau/Hans Lucas



principes laïcs. On sait qu'un grand nombre de femmes refusent désormais d'être examinées par un médecin de sexe masculin, ce qui ne manque pas de choquer les soignants et d'alimenter l'intolérance.

Selon Jacques Lévy, la révolution à laquelle nous assistons avec impuissance dépasse la simple dimension économique. Pour ce géographe français enseignant en Suisse qui travaille sur l'articulation entre territoires et attitudes politiques, « la problématique centrale est l'immense difficulté de certains à appréhender la mondialisation comme une chance et non comme une contrainte. Grâce à l'Etat-providence, la grande pauvreté telle qu'elle existait avant-guerre a été éradiquée. La question sociale s'est métamorphosée : aujourd'hui, avoir une vie acceptable suppose non pas d'être bénéficiaire de telle ou telle prestation, mais de s'insérer pleinement dans la société. Or, beaucoup de gens ont le sentiment d'en être exclus. Le système éducatif, en reproduisant les inégalités au lieu de les corriger, est au cœur du malaise ambiant. De ce point de vue, la gauche porte une vraie responsabilité. Qu'a proposé François Hollande ? De nouveaux postes, mais trop peu de mesures significatives pour les élèves des quartiers populaires ! »

Jacques Lévy remarque que l'idéal de justice, lié jusqu'à présent à la redistribution, a changé de nature dans l'esprit des citoyens. « Ils voient bien, dit-il, qu'avec 57 % du Produit intérieur brut consacré aux dépenses publiques, la mission de l'Etat – le partage – n'est pas remplie. D'autre part, ils disposent de revenus du travail ou sociaux suffisants pour subvenir à leurs besoins de base.

*Leurs revendications ne sont donc pas essentiellement d'ordre financier, mais concernent leur dignité et leur avenir. »*

S'agissant de l'immigration, le vote FN et l'intolérance sont d'autant plus prégnants que la population... compte le moins d'étrangers. L'extrême droite est relativement faible dans les zones populaires d'Ile-de-France, où les habitants originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne sont nombreux, et très forte dans de petites communes alsaciennes sans immigrés.

## LA LEÇON AUTRICHIENNE

Pour Jacques Lévy, « la gauche a alimenté les fantasmes en substituant la charité à la solidarité, laquelle renvoie à la responsabilité de chacun, en prônant l'ouverture "caritative" des frontières, sans évaluation rationnelle de ses conséquences. Il est hélas naturel que le FN réponde lui aussi de façon irrationnelle à cette politique aveugle. Du coup, c'est la société qui est perdante, et le racisme... gagnant ».

Comment sortir de l'impasse ? Peut-être en pensant à la campagne présidentielle de 2016 en Autriche, qui s'est soldée par la victoire d'un modéré contre le candidat d'extrême droite. L'écologiste libéral Alexander van der Bellen a refusé à la fois la langue de bois et tout compromis avec

« AUJOURD'HUI, AVOIR UNE VIE ACCEPTABLE SUPPOSE NON PAS D'ÊTRE BÉNÉFICIAIRE DE TELLE OU TELLE PRESTATION, MAIS DE S'INSÉRER PLEINEMENT DANS LA SOCIÉTÉ. »

Jacques Lévy, géographe



les idées d'exclusion véhiculées par son adversaire. Il a demandé aux classes populaires de prendre des risques, de s'adapter aux conséquences bénéfiques de la globalisation. Il a souligné que l'obsession identitaire des nationalistes (celle-là même qui a marqué aussi, en France, la campagne de Nicolas Sarkozy et celle de François Fillon pendant la primaire) était passiste et illusoire, ne menant à rien.

Le message du nouveau chef d'Etat autrichien était clair : on peut être protégé tout en acceptant l'ouverture et le changement.

Un discours qu'on entend peu dans l'Hexagone. ●

— Paris, le 1<sup>er</sup> mai 2016. Jeunes militantes lepenistes devant la statue de Jeanne d'Arc, place des Pyramides.

# Quelques paradoxes du nouvel électorat FN

Dans sa progression qui s'est installée de façon durable, le FN a gagné un nouvel électorat. Mais comment comprendre que les idées frontistes traditionnelles soient partagées, ou simplement acceptées chez certains, sinon du fait d'une sorte de clivage psychique ?

Michel Rotfus

## LE PARADOXE DES HOMOSEXUELS...

Un tiers des couples homosexuels qui ont bénéficié de la loi Taubira leur permettant de se marier ont voté pour le FN aux régionales<sup>(1)</sup> et se disposent à voter Marine Le Pen à la présidentielle. Pourtant, beaucoup dans ce parti ont affiché des positions homophobes et ont combattu cette loi au nom des valeurs traditionnelles de la famille.

On peut penser que les homosexuels qui choisissent le mariage sont les plus conservateurs. On peut penser aussi qu'ils promeuvent leurs ennemis en voyant en eux des amis et que, désireux de la sécurité que leur promet la candidate FN, ils ne veulent rien savoir de cette homophobie pourtant affirmée.

Mais n'est-ce pas le FN qui est lui-même coupé en deux ? La stratégie de sa présidente est de lui donner un visage moderne et d'élargir sa base sociale pour faire face à ses nouvelles ambitions. Son entreprise auprès des homosexuels est un symptôme très clair de la conquête de nouveaux secteurs, à l'instar de l'électorat juif, et pourquoi pas maghrébin. La présence d'homosexuels assumés aux côtés de Marine Le Pen, comme Florian Phillipot, numéro deux du FN, ou Sébastien Chenu, ex-UMP, fondateur de GayLib, mouvement de défense des droits LGBT, est certainement une raison du succès frontiste chez les gays.

Marine Le Pen doit cependant trouver un équilibre avec son autre courant, incarné par Marion Maréchal-Le Pen, où l'on trouve des personnalités controversées comme Frédéric Chatillon, ancien du Gud, qui a pratiqué volontiers la castagne homophobe.

Si le FN tente de concilier le vote gay et celui des tendances les plus homophobes de son électorat, les homo-

sexuels peuvent-ils se reconnaître dans un parti qui pour une part les abhorre ?

## ... N'EST PAS CELUI DES INFIRMIÈRES

Infirmières et personnels de santé, qui ont été majoritairement à gauche, basculent maintenant vers le FN : 24,4 % ont l'intention de voter pour Marine Le Pen au premier tour<sup>(2)</sup>.

Or l'hôpital est un lieu de mixité. Depuis longtemps le travail y est partagé entre personnes d'origine diverse. Il y a trente ans, c'étaient les Bretons, les Normands, les Antillais. Ceux-ci, confrontés au chômage massif produit par la mécanisation du travail agricole, avaient été orientés massivement vers les métiers de l'hôpital. Il y eut des Portugais et des Espagnols. Depuis dix ans, ce sont des jeunes d'origine africaine ou maghrébine.



© Guillaume Agger/Divergence

Pourquoi ces nouveaux arrivés dérangerait-ils dans ce lieu de mixité ?

Pourtant dans les couloirs se mettent à circuler des propos xénophobes, identitaires<sup>(3)</sup>.

Est-ce un autre paradoxe ?

Cela ne serait-il pas plutôt une conséquence de

la dégradation du travail du fait du manque de personnel, des absences et des départs en retraite non remplacés, de la restructuration en pôles qui multiplient les difficultés ? On s'en prend aux Martiniquais à cause de leurs congés bonifiés, à ceux

qui, à cause du ramadam, diminuent leur rythme de travail.

Côté patients, la laïcité est de plus en plus bousculée et cela entrave les soins. Alors l'ambiance est tendue, le personnel se divise et trouve des boucs émissaires. Les idées de Marine Le Pen gagnent du chemin.

Ses propositions aussi. ●

## RAPPEL

### Clivage du moi

« Coexistence au sein du moi de deux attitudes à l'endroit de la réalité extérieure qui vient contrarier une exigence pulsionnelle. L'une tient compte de la réalité, l'autre la dénie et met à sa place une production du désir. »

Laplanche et Pontalis : « Dictionnaire de psychanalyse ».

<sup>1</sup> Lyon, juin 2011. Urgences de l'hôpital Edouard-Herriot. Pavillon N.



<sup>1</sup> Etude du Cevipof, « Les bénéficiaires du mariage pour tous votent-ils plus à gauche ? »

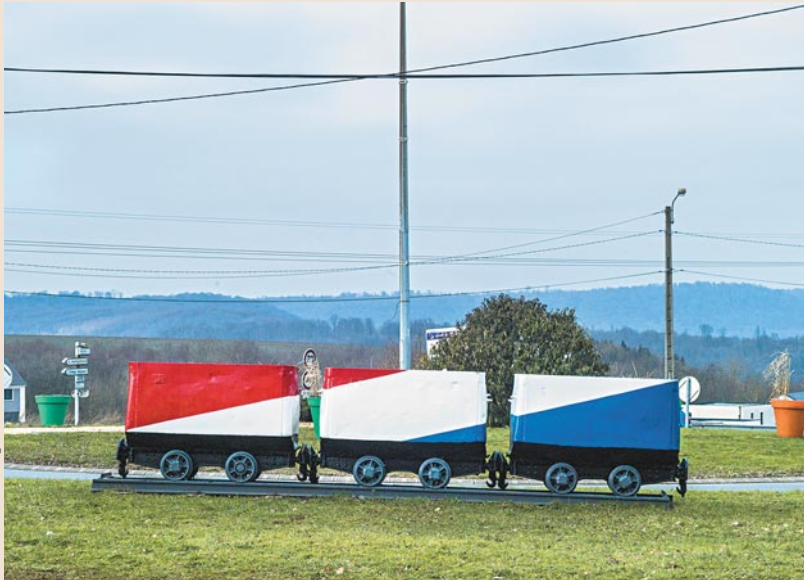
<sup>2</sup> Enquête du Cevipof sur la présidentielle 2017.

<sup>3</sup> « L'Obs » : « Dans les couloirs d'un hôpital, la tentation du Front national ». <http://tempsreel.nouvelobs.com/rue89/rue89-nos-vies-connectees/20110916.RUE4300/dans-les-couloirs-d-un-hopital-la-tentation-du-front-national.html>

## Retours de flamme

En mars 2014, le Front national et ses filiales faisait main basse sur quatorze villes françaises. Trois ans après, à mi-mandat, ce qui devait être le laboratoire de la vague « Bleu Marine » n'a pas produit les effets escomptés.

Stéphane Nivet



© Pascal Bastien/Divergence

† Hayange, 18 février 2015. Ancien wagon de mine peint en bleu, blanc, rouge par la nouvelle Mairie FN.

« IL NE SUFFIT PAS DE PROCLAMER QU'ON VEUT RASER UNE MOSQUÉE POUR QUE LA CHOSE SOIT LÉGALE. »

Le « frontisme municipal » devait être la dernière marche vers la dédramatiser du parti de la famille Le Pen. A l'épreuve de la gestion quotidienne d'une ville, les élus FN ou apparentés étaient censés démontrer la viabilité et le sérieux de leur gestion. En somme, que le parti de Jean-Marie, conçu pour être exclusivement d'opposition, était devenu celui de Marine, un parti de gouvernement. Depuis trois ans, le FN et ses amis oscillent pourtant en permanence entre des pulsions aussi irréfragables qu'idéologiques, et une volonté d'exercer le pouvoir sans polémiques, ce qui n'est pas sans déstabiliser son électorat.

### LA CULTURE, ENNEMIE HÉRÉDITAIRE

Côté provocations, l'extrême droite a conservé les mêmes obsessions : la culture demeure l'ennemie héréditaire. Partout où elle a gagné des mairies, elle reproduit le même schéma, comme elle l'a fait à partir de 1995 à Marignane, Vitrolles, Toulon ou Orange. A Fréjus, en janvier 2015,

certains titres de presse disparaissent des bibliothèques municipales. Les festivals tombent les uns après les autres : suppression des festivals Festà d'Oc et Swing les pieds dans l'Orb à Béziers, du Techno Amne'zik Open Air Festival au Luc. A Villers-Cotterêts, une œuvre symbolisant « *La Montée de l'extrême droite* » est retirée du livret de l'exposition. A Cogolin, un spectacle de danse orientale serait la preuve du soi-disant « Grand Remplacement » dont serait victime la France, faisant dire au maire FN qu'on est « *en Provence ici, pas en Orient* ». Lors de la campagne des élections régionales, Marion Maréchal promettait même de mettre fin au financement « *des délires d'esprits manifestement dérangés* ». On a échappé de justesse à la dénonciation de l'art dégénéré.

### DES DÉRAPAGES ÉRIGÉS EN SYSTÈME

Les provocations idéologiques de l'extrême droite ne se limitent pas à la culture. A Béziers, Robert Ménard a même érigé ses dérapages en système de gestion locale : campagnes d'affichage sur les migrants, tentative de référendum antiréfugiés, nostalgie de l'Algérie française et, enfin, déclarations sur les enfants de confession musulmane... qui lui valent d'être renvoyé devant la justice, le 8 mars 2016. A Hayange, l'expulsion du Secours populaire par la municipalité appartient à ces gestes politiques qui demeurent des marqueurs, mettant de côté une prétendue défense des classes populaires pour régler des comptes politiques avec l'association caritative.

### UN FRONTISME AUX PIEDS D'ARGILE

Mais la vérité oblige à dire que l'extrême droite tente de refréner au maximum – et sur ordre – ses ardeurs pour ne pas faire de vagues, fussent-elles Bleu Marine. A telles enseignes que les élus d'extrême droite et leur programme « anti-système » sont accusés par leur électorat d'être devenus des maillons du système et de sa prétendue inefficacité tant dénoncée par la famille Le Pen.

Cumulards comme à Marseille et à Fréjus, ils se heurtent aussi à la réalité de la gestion et du droit : il ne suffit pas de proclamer qu'on veut raser une mosquée pour que la chose soit légale. Par bonheur, la République dispose encore de préfets et de tribunaux. Le frontisme municipal a des pieds d'argile, et des fissures commencent à apparaître : 400 conseillers municipaux FN ou apparentés ont démissionné, soit près de 30 % des effectifs élus lors des élections municipales de 2014. ●

### Balthazar blanchi

A Hayange, une crèche a été placée sous le sapin de Noël de la place du Marché. Parmi les santons, les trois rois mages sont blancs. Interrogés par l'équipe du petit journal de Canal +, les habitants de la commune ont remarqué l'absence d'un Balthazar noir, qui représente habituellement les peuples chrétiens d'Afrique. Face à la polémique, le maire FN de la ville a assuré à l'Agence France Presse que ce n'était « *pas un choix délibéré de la municipalité* », dénonçant une polémique « *grotesque* ». L'édile a souligné que la crèche avait été livrée telle quelle par son fournisseur.

# Identité : un pluriel irréductible

L'identité, notamment nationale, se conjugue avec le temps ; elle n'est jamais univoque.

Michel Juffé

## L'IDENTITÉ « EN SOI » ET (SEULEMENT) « POUR SOI » ?

Une idée fautive à écarter est que nous sommes pourvus d'une identité « en soi ». Nous serions français ou chinois, catholiques, nés en telle année, etc. Or tous ces « marqueurs d'identité » n'ont de sens que par :

1. des conventions qui établissent des lieux d'origine, des noms de religion, des chronologies, etc. ;  
2. leurs positions sur des espaces de coordonnées. Mes identités sont le résultat d'une suite d'opérations intellectuelles et n'ont rien de « naturel ». L'identité relève d'un processus continu d'identification qui ne fonctionne que par *différenciations simultanées et successives*.

Quand on parle de « repli identitaire », « d'identité heureuse » ou « divisée », on manifeste l'indigence ou l'absence de réflexion sur l'identité. Personne ne peut être réduit à sa « carte d'identité », qui n'est qu'un signalement. La carte d'identité, si elle exprimait l'essence d'un individu, se distinguerait à peine du numéro matricule attribué dans une prison ou un camp de concentration. Si je peux, à bon droit, me dire catholique, corrézien, instituteur, père de famille, décoré de tel ordre..., c'est parce que je pourrais ne pas l'être. Rien de tout cela n'est substantiel, tout est accidentel.

« TU DOIS AIMER LA FRANCE, PARCE QUE  
LA NATURE L'A FAITE BELLE, ET PARCE QUE  
L'HISTOIRE L'A FAITE GRANDE. »

Ernest Lavisse, « *L'Histoire de la France* »,  
1920-1922

Que je sois humain, que je sois doté de certaines capacités de sentir, d'agir et de réfléchir, est substantiel. Pourtant personne ne parlera « d'identité d'être humain ». Ceux qui font de l'identité une essence se trompent du tout au tout.

## DES CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES

Lorsque l'identité est essentialisée, elle devient

*exclusive* : on ne peut avoir plusieurs essences ! Être composite, c'est presque être apatride, sans foi ni loi. Témoin, feu le Président Nicolas Sarkozy : « *Il se trouvera toujours des hommes et des femmes pour préférer l'idéologie à l'Histoire, le Parti à la Patrie et l'Internationale à la Marseillaise [...] Vous avez fait le choix de la France [...] Vous l'avez fait par amour de la France. Un amour viscéral. Un amour sans partage. [...] L'identité de la France, ce sont d'abord ces paysages, façonnés par près de cent générations [...] L'identité de la France, c'est une langue, le français, le ciment culturel de la Nation, qui a produit les plus beaux chefs-d'œuvre de la littérature. [...] Notre identité nationale a cela de particulier, c'est qu'elle a une portée universelle.* »

« C'EST LA MÉMOIRE QUI FAIT VOTRE IDENTITÉ ; SI VOUS AVEZ PERDU  
LA MÉMOIRE, COMMENT SEREZ-VOUS LE MÊME HOMME ? »

Voltaire, « *Dictionnaire philosophique* ».

Hors la France, rien que des étrangers, des gens aux valeurs provinciales, et ce territoire était inhabité des humains avant le début de la chrétienté. Elle est fort *restreinte* : une seule langue, une seule culture, un seul héritage (on est bien en peine de dire lequel, mais qu'importe !), une méconnaissance entretenue des pays voisins et du continu tissage et métissage des populations, qui ont fait la France, et tous les pays de la Terre. On peut choisir de lire une histoire chauvine et xénophobe de la France ou de chercher à comprendre la généalogie de notre culture « indo-européenne » et en apprendre infiniment plus sur les « racines » de la France et son évolution politique et culturelle. L'identité exclusive et restreinte est une perte d'identité, une atrophie, une imagerie qui obture la compréhension de soi-même et des autres, et fait le lit de la xénophobie et des racismes sous toutes leurs formes.

Cet amour « viscéral » de la France, faute de renouvellement, est un bien pauvre amour, qui nourrit la haine aussi bien du prochain que du lointain. ●

**Le racisme n'est pas  
une opinion c'est un délit**

Contactez la Licra  
Assistance juridique gratuite  
**01 45 08 08 08**  
juridique@licra ou licra.org



# La “déradicalisation” en questions

La sociologue Viviane Seigneur s'élève contre l'explication psychologisante qui revient en boucle à chaque attaque terroriste. Et ne soutient pas davantage l'idée qu'on lutte contre l'idéologie des terroristes en les réduisant à des illettrés de l'islam...

**Karen Benchetrit**

## BIO

### Viviane Seigneur

a codirigé une étude sur la radicalisation pour le ministère de la Défense et l'Intérieur. En 2014-2015, au sein du Ceri CNRS Sciences po Paris, elle a également publié des travaux sur la violence. Elle est membre du Conseil supérieur à la formation et à la recherche stratégique.

**S**i le mot est très en vogue, le concept est pour le moins flottant. Pour la sociologue et anthropologue Viviane Seigneur, consultante depuis cinq ans au ministère de la Défense, les programmes dits de « *déradicalisation* » passent à côté de la cible en entretenant une série de clichés et d'explications erronées du terrorisme djihadiste.

### DDV Que pensez-vous des programmes de « dérédicalisation » ?

**Viviane Seigneur.** Je pense qu'il faut commencer par proscrire le mot une fois pour toutes... Cette convention lexicale forgée pour essayer de se comprendre n'amène rien de bon, personne n'assume le mot, encore moins le concept, et pour cause : il ne représente rien, si ce n'est un consensus mou et un certain aveuglement face au désarroi. Les attentats sont, de fait, commis par

des concitoyens, et on a donc le plus grand mal à leur donner le statut de « terroristes ».

Le terme même de radicalisation n'est pas arrivé par hasard, mais après les attentats de Madrid et de Londres : à partir du moment où l'ennemi est venu de l'intérieur, on a parlé de « radicalisés », comme si ce terrorisme-là ne pouvait être accepté comme tel.

Au lieu de s'intéresser au contenu, on s'est focalisé exclusivement sur le processus.

### DDV Comment êtes-vous passée de recherches sur le risque et la sécurité en haute montagne à la lutte antiterroriste ?

**V. S.** Ce qui m'a amenée à travailler pour le ministère de la Défense, c'est certainement le fait d'être une chercheuse de terrain, et dans des situations précaires, voire dangereuses, que ce soit en expédition scientifique à 7 500 mètres d'altitude ou en mission humanitaire en Afghanistan, au Cachemire ou au Pakistan.

A l'origine, ma thèse portait sur la manière dont nous concevons notre sécurité, avec l'exigence d'allier des théories solides à des validations de terrain et de fournir des réponses opérationnelles. Dans la lutte antiterroriste comme sur la question de la sécurité en haute montagne, les clichés, les préjugés, notamment en temps de crise, sont très prégnants.

« LES INITIATIVES “JUSTICE ET RÉCONCILIATION”  
NÉCESSITENT À LA FOIS LA PÉNALISATION  
DE CE QUI DOIT L'ÊTRE ET L'ORGANISATION  
D'UNE PACIFICATION. »

### DDV Vous récusez les représentations qui abondent sur les djihadistes, décrits comme des individus sous influence, psychologiquement perturbés, ou encore ignorants de la théologie.

**V. S.** A chaque attaque, l'explication psychologisante revient en boucle. Si les djihadistes sont incontestablement influençables, ils ne le sont pas plus que les autres citoyens.

Il est en outre un peu utopique de penser qu'on lutte contre leur idéologie en disqualifiant leurs



© Alexa Brunet/Pictacantik

compétences théologiques, en les réduisant à des illettrés de l'islam : Mohamed Yusuf, le père de Boko Haram, était ridiculisé pour sa faiblesse théologique par de nombreux imams nigériens. Pourtant, il avait été formé à Médine. Idem pour Abu Bacr Al Baghdadi, docteur en sciences islamiques.

De la même manière, considérer que les jihadistes ont subi un lavage de cerveau, c'est une façon de se rassurer en pensant qu'on peut détricoter le processus, en oubliant que le terrorisme islamique s'est nourri de profonds mécontentements et de déceptions des jeunes du monde : en France, en Tunisie ou en Arabie Saoudite...

C'est là encore participer à un aveuglement dangereux.

### **DDV Les djihadistes se sont approprié le salafisme, dites-vous, comme les nazis avaient instrumentalisé le christianisme...**

**V. S.** Oui, et ce n'est pas la première fois dans l'histoire que des hommes s'approprient une religion à des fins politiques. Le djihadisme a émergé durant la guerre d'Afghanistan, en combinant une culture politique inspirée des Frères Musulmans et des convictions religieuses wahhabites. A l'époque, l'Arabie Saoudite favorise le djihad afghan, car il permet d'éloigner des militants salafistes devenant de plus en plus « encombrants ». Dès 1979, le pays avait dû faire face à la violence islamiste avec l'attaque de la Grande Mosquée de La Mecque, les assaillants estimant le régime corrompu et se considérant comme les seuls à porter les « vraies valeurs » wahhabites.

Plutôt que faire du « catéchisme », il est plus judicieux d'utiliser ce que des décennies de lutte antiterroriste nous ont appris, au lieu de répéter des expériences qui ont échoué.

Les enquêtes de David Thomson sur les Français jihadistes et les « revenants » montrent qu'ils reviennent aujourd'hui, pour la plupart, non pas déradicalisés, mais « désaffiliés » ; les terroristes ne se « déradicalisent pas », ils prennent leurs distances avec la lutte armée, par déception du groupe ou par usure.

Abandonner complètement toute idéologie, cela peut prendre trente ans, voire ne jamais se produire. Donc, faire des campagnes de « déradicalisation », c'est aller dans le mur. Ce qui compte, par conséquent, c'est le désengagement, même si je sais bien que pour tous les responsables politiques, c'est une réalité difficile à accepter, qui plus est publiquement.

### **DDV Qu'est-ce qui favorise la démobilisation des terroristes ?**

**V. S.** En premier lieu, à violence politique, réponse politique, comme avec les Farc en Colombie. Toutes les initiatives « Justice et Réconciliation »

---

« LES  
TERRORISTES  
NE SE  
“DÉRADICALISENT” PAS,  
ILS PRENNENT  
LEURS  
DISTANCES AVEC  
LA LUTTE  
ARMÉE, PAR  
DÉCEPTION DU  
GROUPE OU PAR  
USURE. »

---

### **BIO**

#### **David Thomson**

est journaliste, grand reporter au service Afrique de RFI, et spécialiste des djihadistes français et tunisiens.

Il a rassemblé une vingtaine de témoignages directs de jihadistes français partis combattre en Syrie, avant de publier « *Les Revenants* » (au Seuil, en 2016), qui plongent le lecteur dans la tête de ceux qui sont retournés en France.

---

nécessitent à la fois la pénalisation de ce qui doit l'être et l'organisation d'une pacification. Vous constatez que ce qui fonctionne encore le mieux, c'est ce qui marche de manière générale dans la réhabilitation : résoudre les problèmes familiaux, construire un projet professionnel, un projet de vie... rien de nouveau sous le soleil, en somme ! Les éducateurs sont, de ce point de vue, bien placés pour s'occuper de ces questions, loin des caméras et avec des moyens.

### **DDV Vous défendez l'idée de programmer la démobilisation violente, en mettant en lumière les résultats probants de programmes de « repentis ».**

**V. S.** C'est l'Italie qui a été, au début des années 80, à l'avant-garde de deux types de programmes, appliqués au terrorisme comme au crime organisé, après avoir mené une lutte coûteuse et inefficace contre les Brigades rouges.

Le premier programme consiste à fournir des informations contre un réaménagement de peine – il correspond à une personne qui a abandonné l'idéologie et le groupe terroriste, c'est en gros le profil du « dé-radicalisé » ; le second permet de reconnaître ses délits et de renoncer à l'action violente sans abandonner l'idéologie, en échange d'une remise de peine – ce qui correspond au profil du « désengagé » .

La repentance, Daech a bien compris le parti qu'elle pouvait en tirer pour absorber des combattants, alors qu'Al Qaïda, en Irak, avait fait l'erreur de fermer la porte en 2005. Dès son entrée dans Falloujah et Ramady, en janvier 2014, le porte-parole de Daech « invitait » les personnes l'ayant combattu à se livrer pour avoir le « pardon » et la vie sauve, indiquant que les repentis auraient ainsi la possibilité de ne pas combattre dans ses rangs.

### **DDV Quels échos vos propositions rencontrent-elles auprès des responsables politiques ?**

**V. S.** Il ne suffit pas d'avoir les preuves de ce que l'on avance pour être entendu, malgré les enjeux ! Je regrette à ce titre que les instances scientifiques n'aient pas pleinement joué leur rôle en transmettant à la société civile un état de l'art dont elle a terriblement besoin.

Les programmes de repentis ou de désaffiliés nécessitent un travail d'acceptabilité sociale que personne aujourd'hui n'a le courage d'assumer. Dire que la plupart des terroristes n'abandonnent pas leur idéologie mais la lutte armée, cela effraie vraiment tout le monde et c'est très difficile à faire entendre. Ce sont des réalités que les politiques ne peuvent nier bien longtemps sous peine d'aggraver notre situation avec des initiatives contre-productives ! ●

# Les musulmans pris en étau

Le Front national et l'islamisme effraient les musulmans tout autant que les autres Français.

Ourida Sayad

**P**ourquoi, certains Français font-ils l'amalgame entre islam et islamisme ? Les musulmans non islamistes sont principalement stigmatisés par l'extrême droite. Le Front national alimente sa haine envers les musulmans et la propage auprès d'une partie de la population.

Quant aux groupes « djihadistes », ils instrumentalisent la religion. Leurs actes terroristes et leurs exactions en Occident ou en Syrie ont un impact direct sur les consciences, et les retombées symboliques sont immédiates. Les gens font des amalgames, et la perception anxieuse, anxiogène, d'une certaine partie de la population, qu'elle soit rationnelle ou non, tend inévitablement à croître envers les musulmans.

## LES RACISTES SE RADICALISENT AUSSI

L'une des causes de cette confusion est l'ignorance, la paresse intellectuelle. Alors que les réalités sont multiples et extrêmement complexes, il est beaucoup plus simple de faire des raccourcis. Notamment en période de crise économique où l'autre sert de bouc émissaire.

L'inconscient collectif produit des a priori comme « tous les Arabes sont de religion musulmane ».

Ce qui est totalement faux. Il existe des Arabes de confession juive ou chrétienne, et il y a aussi des athées. Par ailleurs, tous les musulmans ne sont pas arabes.

Depuis quelques années, et notamment depuis le 11 septembre 2001, le racisme a évolué. Il est désormais plus porté vers la religion que vers l'appartenance « ethnique ».

L'une des nombreuses conséquences de la stigmatisation indifférenciée des musulmans peut pousser une extrême minorité de jeunes à se radicaliser et à rejoindre les rangs de Daech. Les réflexions racistes, à la longue, peuvent en radicaliser certains. Fayçal<sup>(1)</sup>, un Algérien qui vit aujourd'hui à Paris et qui a connu la décennie noire en Algérie durant les années 90, l'affirme : « *Si les jeunes Français originaires d'Afrique du Nord avaient vécu dans l'Algérie post-traumatique, ils auraient oublié, sinon combattu, ce projet de djihad. J'ai connu beaucoup plus de gens bornés ici qu'en Algérie. Là-bas, les gens sont vaccinés. Ils ne veulent plus jamais voir ça.* »

## LA CRAINTE LÉGITIME D'UN FANATISME GALOPANT

Les musulmans ressentent un malaise vis-à-vis de leurs radicaux. Le psychanalyste Daniel Sibony<sup>(2)</sup> le comprend : « *Je suis très sensible à la souffrance et aux problèmes que les musulmans rencontrent. Ce sont des êtres de paix. [...] Ils savent que, dans leur nébuleuse culturelle musulmane, appuyée sur des livres extrêmement précis, certains vont aller du côté des racines et nourrir une certaine hostilité envers les autres. C'est indubitable ! Or, la majorité veut vivre en paix, mais ne peut pas désavouer ses radicaux. D'où une terrible difficulté subjective. On croit les consoler en leur disant que ce n'est que l'extrême droite qui leur veut du mal, mais les islamistes, des excités qui lisent les textes au pied de la lettre, les inquiètent légitime-*

« LA MAJORITÉ [DES MUSULMANS] VEUT VIVRE EN PAIX, MAIS NE PEUT PAS DÉSAVOUER SES RADICAUX. »

Daniel Sibony

ment<sup>(3)</sup>. » D'où leur mal-être.

Le divorce entre la société occidentale et le christianisme est assumé depuis bien longtemps. De manière générale, nous sommes capables de comprendre que l'Eglise recouvre des réalités infiniment diverses, et que les divisions au sein même du christianisme sont parfois plus nombreuses que les divisions sociétales. Soyons capables d'en faire autant avec l'islam et les musulmans. Nous les aiderons ainsi à trouver leur juste place en France et à faire tomber la peur. Des deux côtés. ●



© SuperStock/Leemage



1. Le témoignage de « Fayçal » est extrait de « *On peut résister avec un croissant !* »

La néo-résistance vue par un Algérien à Paris.

Le « *Huffington Post* », 22 novembre 2015.

2. Daniel Sibony, philosophe et psychanalyste français, est né le 22 août 1942 à Marrakech.

Il est l'auteur, entre autres, de :

« *Le Grand Malentendu. Islam, Israël, Occident* », 2015 ; « *Question d'Être, entre Bible et Heidegger* », 2015 ;

et, en 2016, « *Un certain "vivre ensemble"* ».

*Musulmans et juifs dans le monde arabe* ».

(Ed. Odile Jacob.)

3. Extrait de l'émission « *Talmudiques* » du 8 janvier sur France Culture.

# La laïcité, c'est la liberté

La vraie question est de savoir si la société française décide ou non de communautariser l'application du droit.

Mano Siri

**D**u voile à l'abattage rituel, les arguments, faut-il dire les arguties rhétoriques et les sophismes idéologiques, ne cessent d'effriter deux piliers de notre pacte républicain : son universalisme laïque, condition pour les immigrés de tout temps et de toute origine pour intégrer la société française et s'y fondre en quelques générations ; et sa tolérance ou du moins sa bienveillance – concepts qui ne relèvent d'aucune constitutionnalité ou d'aucun juridisme – à l'égard des menues marques par lesquelles on se différencie les uns des autres. Il semblerait qu'aujourd'hui, on nous somme de « choisir notre camp » à tout propos. Sommes-nous sûrs d'avoir envie d'habiter un « camp », quel qu'il soit ?

## UNE O.P.A. POLITIQUE INSIDIEUSE

En ces temps de campagne électorale à haut risque politique et terroriste, il devient difficile de pouvoir simplement s'exprimer sur l'Islam politique. S'il n'est pas aux portes du pouvoir comme l'extrême droite, il est néanmoins en passe de réussir une OPA sur la pensée politique, tous bords confondus, et la société française dans toutes ses composantes : comme si, avant d'en être citoyen, on devait décliner ses origines et son allégeance communautaire.

Parmi les sujets qui fâchent à bon droit, citons la question du voile, l'abattage rituel, l'extension du domaine du hallal et du haram, l'offensive contre la mixité dans l'espace public, le retour du blasphème comme horizon du débat et sa judiciarisation autour d'un antiracisme prétendu, ou enfin la popularisation du terme de *koufar* (mécréant).

## DU VOILE AUX DÉVOILEMENTS

Le voile est sujet à controverse : on interdit le niqab, mais cela n'empêche pas les tenues musulmanes ultracouvrantes d'envahir les rues et de s'y faire les porte-drapeaux d'une pudeur salafiste opposée à l'idéal occidental de la femme « libérée », dénoncé comme une incitation à la prostitution. D'un autre côté, si le « voilement », sous quelque forme que ce soit, est interdit à l'école, il est permis à l'université, et il est bien difficile de faire comprendre ce genre de subtilité à des jeunes esprits, l'argument de la liberté universitaire étant assimilé à de la casuistique, et re-



© Myr Mummet / Divergence

† Orsay, faculté des sciences.

tourné pour finalement revendiquer l'extension du domaine du voilement.

De même, le prétexte est bon pour faire du différentialisme culturaliste et le mettre en avant, à gauche en particulier, pour prôner le vivre ensemble avec « les » musulmans, comme si ce qui n'est que la revendication tonitruante de l'Islam politique devenait celle de tous les musulmans : une manière astucieuse de clouer le bec à nombre de femmes, qu'elles soient de culture musulmane ou non, qui choisissent d'affirmer, contre l'argument de la tradition qui prendrait le pas sur l'universalité du droit, celui de l'égalité universelle des hommes et des femmes, pour laquelle il ne peut y avoir d'exception.

La question n'est donc pas de savoir si le port du voile est librement consenti par celles qui l'arbo- rent<sup>(1)</sup>, mais de savoir si la société française décide ou non de communautariser l'application du droit et de laisser aux tenants du salafisme la possibilité de décider de ce qui est bon pour les musulmans, et particulièrement pour les femmes.

## POUR LA DIVERSITÉ RITUELLE

Abordons maintenant la question de l'abattage rituel. S'il s'agit de l'extension du domaine du *haram* et du *hallal* (le licite et l'illicite), la question mérite d'être posée en ce qu'elle est, encore une fois ici, « politique » : cette distinction est sans fondement dans le droit français, qui s'est affranchi depuis l'origine (la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789) de toute référence et révérence religieuse, pour ne plus considérer que ce qui est « légal » ou « illégal ».

Mais, d'un autre côté, la contestation de l'abattage rituel au nom de la « souffrance animale » marque autre chose : une volonté d'uniformiser toute la vie sociale, de refuser les différentes composantes et sensibilités qui fondent la diversité de notre société actuelle, sous couvert d'arguments pseudo-écologistes.

C'est une chose de lutter contre les tentatives de l'Islam politique de faire régner une forme de terreur religieuse, c'en est une autre de céder à la tentation d'une société uniformisée, où il n'y aurait plus de place pour des pratiques singulières, ce qui est l'un des objectifs poursuivis par l'extrême droite et le FN. ●

## DISTINGO

### Objets volants

Fatiha Boudjahat, secrétaire à l'Education du Mouvement républicain et citoyen (MRC), emploie le terme de *voilement* pour éviter d'ergoter sur les « objets volants » (niqab, hijab, burka, foulard...), de viser une religion...

Elle veut au contraire pointer les pratiques fondamentalistes et sexistes d'où qu'elles viennent, et enfin éviter de faire de la femme une victime passive.

## BELLE ÉPOQUE

### Anachronisme

Faut-il rappeler à ce sujet le tweet d'Edwy Plenel qui, en montrant des femmes en tenues de bain couvrantes en 1900, relativise du même coup tout le combat féministe qui a permis aux femmes d'exister dans l'espace public et d'y tenir leur place aussi bien que les hommes ?



1. Il ne serait pas inutile, à ce sujet, de rappeler que La Boétie montre que le propre de la servitude volontaire, sa ruse suprême, est de se faire passer pour un exercice de la liberté.

# “Identité nationale” : le mythe historique saisi par le droit

Il y a longtemps que les historiens ne s'en tiennent plus au « roman national » de « nos ancêtres les Gaulois ». Mais des politiciens instrumentalisent à nouveau cette nostalgie colonialiste.

Michel Rotfus

## L'HISTOIRE ASSERVIE

On voit refluer des recours à l'histoire qui en font un outil de propagande politique, mobilisant de vieux schémas qui ancrent l'identité des Français dans une origine et une filiation, les uns chez « nos ancêtres les Gaulois », les autres chez Clovis et les Francs.

Pourtant, les historiens l'ont montré<sup>(1)</sup>, la « Gaule » est une fiction géographique, et les « Gaulois » un ensemble d'ethnies hétérogènes. De même est mythique une histoire de France qui débute au V<sup>e</sup> siècle avec le peuple franc et instaure une mémoire franque et une continuité des dynasties liée à une religion nationale.

Le principe d'égalité des citoyens devant la loi et les charges publiques y est fondamental. L'Etat est subordonné au principe démocratique qui lui donne sa légitimité.

## ... ET QUI FABRIQUE L'HISTOIRE ?

C'est la III<sup>e</sup> République qui, par son immense travail d'intégration nationale, va façonner la France telle que nous la connaissons aujourd'hui : l'Etat est présent sur tout le territoire par son appareil administratif ; la langue est unifiée par l'enseignement (lois Jules Ferry, 1882) et l'usage obligatoire du français (réaffirmé par la loi du 4 août 1994) ; on peut se déplacer d'un bout à l'autre du territoire, on y respecte les mêmes lois, et en particulier celle qui régit la laïcité.

Dans le même temps, cette intégration nationale s'appuie, par le biais de l'école, sur une élaboration symbolique qui a forgé un roman national. L'enseignement patriotique a héroïsé de grandes figures aussi diverses que Vercingétorix, Clovis, Saint Louis, Napoléon, d'une part, ou Marat et Gambetta, d'autre part. En résulte un véritable culte laïque des valeurs républicaines, faisant de la France une entité mythique.



## QUE FABRIQUE LE DROIT ?

Ces considérations sur « l'identité nationale » ont eu un temps un rôle structurant. Elles sont aujourd'hui réactionnaires et xénophobes. Elles tournent court dès qu'on rappelle qu'est français celui qui l'est en droit<sup>(2)</sup>.

C'est l'Etat et le droit qui déterminent ceux à qui la qualité de Français est reconnue, et qui peuvent s'en prévaloir absolument, sans la moindre restriction. Il est à nouveau nécessaire de rappeler le rôle fondateur de l'Etat dans la constitution de l'« identité nationale ». L'Etat national, forme dominante de l'Etat aujourd'hui, « produit le peuple » dont pourtant il émane. Ainsi, il n'y a d'identité nationale que « d'Etat<sup>(3)</sup> ».

La Révolution française et les Lumières ont instauré cette conception de l'identité nationale qui est notre héritage. Elle réside dans la Nation qui, source des différents pouvoirs, se substitue au droit divin d'où le pouvoir monarchique tirait sa légitimité. Elle est définie comme le Peuple constitué en corps politique, dont la volonté est mise en œuvre par des représentants élus.

« IL Y A DANS LE PASSÉ LE PLUS LOINTAIN, UNE POÉSIE QU'IL FAUT VERSER DANS LES JEUNES ÂMES POUR Y FORTIFIER LE SENTIMENT PATRIOTIQUE. FAISONS-LEUR AIMER NOS ANCÊTRES LES GAULOIS. »

Ernest Lavisse, « Histoire de France », 1911.

## UNE AUTRE HISTOIRE EST POSSIBLE

Par le recours à ces pseudo-racines historiques, la nation française est essentialisée et « ethnicisée » de façon hexagonale. Ne faut-il pas la reconsidérer en prenant en compte le caractère multiculturel de son passé et de son présent ? « *Le Français n'est ni un Gaulois, ni un Franc, ni un Burgonde. Il est [...] sorti de la grande chaudière où [...] ont fermenté ensemble les éléments les plus divers.* » (Ernest Renan : « *Qu'est-ce qu'une nation ?* », 1882).

De même pour sa dimension européenne et internationale, à la lumière de laquelle il faut réinterroger le passé. ●

### \*

1. Notamment Suzanne Citron, « *Le Mythe national, l'histoire de France revisitée* », nouv. éd. « L'Atelier en poche ».
2. Patrick Weil : « *Qu'est-ce qu'un Français ?* »
3. Etienne Balibar : « *Citoyen sujet et autres essais d'anthropologie philosophique* », PUF, 2011, « Pratiques théoriques ».

# Les musulmans et les scrutins du printemps : le grand dépit

Pour les électeurs issus de l'immigration maghrébine, les partis républicains se sont discrédités en soufflant sur les braises de l'obsession identitaire frontiste. Beaucoup s'abstiendront ou soutiendront des candidatures « communautaires » individuelles.

Raphaël Roze

Le burkini, le voile, le financement des mosquées, « l'incompatibilité » de certaines pratiques culturelles avec la République, « l'identité française » prétendument menacée par l'islam... : dès l'été dernier, la pré-campagne était focalisée sur les musulmans de ce pays. Nicolas Sarkozy et François Fillon, à l'occasion de la primaire de la droite et du centre, n'ont cessé de vilipender ceux qui « défient l'unité nationale ». L'ex-chef de l'Etat a croisé le fer avec Alain Juppé sur un thème fortement médiatisé : l'identité hexagonale peut-elle demeurer « heureuse » dans le contexte actuel ? « Non », a répondu Nicolas Sarkozy, tandis que son adversaire prônait une laïcité apaisée, tolérante, à rebours de ses principaux challengers, arc-boutés sur une vision crispée et martiale des rapports entre la République et une religion à museler.

## LE DIVORCE AVEC LA GAUCHE

Paradoxalement, Marine Le Pen paraît moins radicale en cette période électorale, puisqu'elle veille soigneusement, désormais, à éviter l'amalgame entre islamistes et musulmans. Mais ni les cadres, ni les militants du FN ne sont aussi scrupuleux : les raccourcis et propos haineux fusent toujours du côté de l'extrême droite.

Quant à la gauche, qui bénéficiait du soutien des enfants et petits-enfants d'immigrés maghrébins (90 % auraient voté Hollande en 2012), elle a perdu une grande partie de sa crédibilité pour cet électorat. D'abord parce qu'il est déçu par la politique économique et sociale des gouvernements Ayrault et Valls, comme la majorité des Français. Ensuite parce que la loi sur le mariage homosexuel a heurté les croyants et traditionalistes. La promesse non tenue du vote des étrangers aux scrutins locaux a envenimé les choses. Enfin, la nomination par l'exécutif du très laïc Jean-Pierre Chevènement à la tête de la Fondation de l'islam de France a été vécue comme une provocation par une large partie de cette population. Seul le Front de gauche, semble-t-il, tire son épingle du jeu : c'est parce qu'il refuse le débat « identitaire » où excellent le FN, la droite et même certains « sociaux-libéraux », que Jean-Luc Mélenchon a le vent en poupe chez les musulmans. Sans oublier ses positions tiers-mondistes en matière diplomatique et pro-palestiniennes. Si la « gauche de la gauche » est créditée de

plus de 12 % des voix, c'est notamment grâce au vote « beur ».

## UNE SOUS-REPRÉSENTATION SCANDALEUSE

Cela dit, le sentiment dominant chez les musulmans est la rancœur à l'égard d'une classe politique jugée uniformément « islamophobe ». Du coup, on assiste à des comportements irrationnels, voire autodestructeurs. Abdallah Zekri, secrétaire général du CFCM<sup>(1)</sup>, estime que l'absentéisme risque d'être « impressionnante » chez ses coreligionnaires ; il constate aussi avec effarement que de nombreux jeunes des zones « sensibles » expliquent benoîtement qu'ils mettront dans l'urne un bulletin FN – par dépit et provocation, puisqu'il n'y aurait plus « aucune différence » entre les partis. Tous auraient repris le discours lepéniste sur l'islam, humiliant et sécuritaire.

Quant à la tentation du repli communautaire, elle existe, mais pas sous la forme classique du lobbying. Les initiatives du CFCM, et surtout de l'UOIF<sup>(2)</sup> ou du CCIF<sup>(3)</sup> pour exiger des candidats plus de compréhension et moins de slogans sur « l'identité française » sont sans effet : les musulmans s'y intéressent peu (toujours par dépit...) et les responsables politiques n'en ont cure. La minuscule Union des démocrates musulmans, qui a présenté sans grand succès quelques listes aux régionales de 2015, ne devrait pas être en mesure de peser en 2017, pas même dans les circonscriptions populaires de la région parisienne. C'est plutôt la multiplication de candidatures libres, soutenues par personne, qui surprend : des centaines de citoyens musulmans, ostracisés par les partis qui craignent de mettre en avant des hommes et femmes issus de la « diversité », se présentent seuls au suffrage des électeurs pour faire entendre des revendications souvent « communautaires ». Ainsi, à Nîmes, on compte quatre candidats individuels sur une trentaine au total. Les quatre sont... musulmans. Une dérive inquiétante pour la démocratie. Abdallah Zekri se déclare impuissant : « On nous stigmatise, nos demandes sont jetées aux oubliettes, et il n'y a que cinq ou six députés musulmans pour une population de 5 millions. Et tout indique que cette sous-représentation scandaleuse n'aura pas varié après les législatives. » •

## FÉDÉRATION

### Bientôt un « Consistoire » musulman ?

Sur le plan cultuel, les musulmans restent éparpillés et divisés selon leur pays d'origine. C'est pour y pallier qu'une association nationale visant à fédérer les mosquées, sur le modèle consistorial juif, est en cours de création.

Un défi de taille, mais une obligation pour compter face aux pouvoirs publics et mieux s'intégrer politiquement.

## 20 %

### Le vote Mélenchon en hausse chez les musulmans

20 % des musulmans auraient voté pour le candidat du Front de gauche en 2012, contre 11 % des Français en général. Un score qui devrait croître encore en 2017, puisque la gauche modérée, en musclant son discours identitaire et sécuritaire, est jugée aussi « islamophobe » que la droite par de nombreux électeurs.



1. CFCM : Conseil français du culte musulman.
2. UOIF : Union des organisations islamiques de France.
3. CCIF : Collectif contre l'islamophobie.

# Handicapés : le grand abandon

Un juste traitement du handicap est aussi un enjeu des prochaines élections.

Mireille Quivy

## ALLOCATION

### Aides aux handicapés

Un adulte handicapé à 80 %, qui ne pourra jamais travailler, perçoit 808,46 € par mois. Le seuil de pauvreté est à 840 € par mois.

### Guide pratique

Voir aussi  
« L'emploi des personnes handicapées » :  
[http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/GuidePratique\\_EmploiPH.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/GuidePratique_EmploiPH.pdf)

Il est de ces personnes que nul regard ne vient toucher... de ces hommes et femmes qu'un sourire en passant aurait pu rendre heureux... de ces êtres de toute origine, de toute couleur de peau, de toute religion, qui vivent dans le vide d'une page qui n'en finit pas de ne jamais s'écrire. Les handicapés sont des milliers, étiquetés, catégorisés, analysés, ces autres que la vie a différemment lotis ou qu'elle a brutalement déconstruits, démolis, voire détruits. Ils furent 275 000 à être victimes de la torture et de la mort miséricordieuse que leur réservait un bureau T4 de l'Allemagne nazie<sup>(1)</sup>, entre nuit et brouillard... Aujourd'hui, ils traversent la vie cahin-caha, s'excusant presque d'être là, n'osant parfois pas demander l'aide à laquelle ils ont droit. Et pourtant ils sont nés libres, et prétendument égaux, réputés admissibles à toutes dignités, places et emplois publics. Une fière déclaration. Il y en a eu des lois, et il y en aura, encore et encore<sup>(2)</sup>.

Ô campagne électorale, que de promesses dans ta corne d'abondance !

Ô candidats probes et vertueux, que d'humanité dans vos élans de virtuosité ...

Fi de tout cela une fois la partie terminée.

Ô ma France, sais-tu seulement que tu les condamnes à vivre sous le seuil de pauvreté ?

## VIVRE ENSEMBLE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Quel sens peuvent-ils bien donner à ces mots ? Les aideront-ils à gravir les marches qui mènent au cabinet du spécialiste, dans ce superbe immeu-

ble haussmannien à l'ascenseur trop étroit ? Il y a 12 millions de handicapés en France, qui ne sont pas que des électeurs potentiels à flatter par des promesses éhontées de hausse de leur allocation : 0,1 % en janvier 2016, ça fait quand même 9,72 € par an ! (0,81 € de plus par mois). La prochaine augmentation est annoncée pour le 1<sup>er</sup> avril 2017, à quelques semaines des élections.

## UN CINQUIÈME DE LA POPULATION

Le handicap n'est pas un problème de solidarité dont l'Etat peut se décharger sur les associations de bénévoles<sup>(3)</sup>. Il nous concerne tous. Refuser de le prendre en compte, c'est dénier à un cinquième de la population française le droit de vivre sans être ostracisé et réduit à la pauvreté, sans avoir le même accès à l'éducation.

A la Licra, nous nous battons pour le respect de l'autre, mais nous préoccuons-nous vraiment du sort des handicapés ? Ne sont-ils pas eux aussi victimes d'une hiérarchisation de l'humain qui les place au plus bas de l'échelle, les considère comme à part dans la société quand ils cherchent vainement du travail ? Leur identité n'est-elle pas bafouée quand la définition de ce qu'ils sont se résume à des sigles abscons (RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Nous luttons contre le racisme, certes. Mais ce racisme-là est latent car indicible, inaudible, plus pernicieux, plus insidieux, peut-être même plus effrayant en ce qu'il touche à notre humanité, à nos peurs secrètes, à notre identité profonde face au miroir de l'autre.

Emile Zola disait en 1898, dans « *J'accuse* » : « *Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur.* »

Alors, être membre de la Licra, n'est-ce pas aussi se battre contre ce qui fait du rejet de l'autre un comportement si habituel qu'il en devient banal, contre cette indifférence face à la différence du handicap, qui laisse des millions de personnes au bord de la route, à regarder passer la vie... ●



1. Sous l'égide du Dr Julius Hallervorden, le bureau T4 a organisé l'assassinat de milliers de handicapés de 1939 à 1945. Voir le documentaire de Catherine Bernstein : « *T4, un médecin sous le nazisme* » (2016).
2. Pour l'historique : <http://www.vie-publique.fr/th/acces-thematique/handicapes.html>
3. Plate-forme collaborative : #2017Agireensemble



© Robert Schlesinger/DPA/Photomontop

# Actualité des génocides

La cruelle absence du génocide rwandais dans la présidentielle.

Alain David

Un génocide est un fait à part, pour lequel il n'est pas de critère objectif. Certes, personne, si ce n'est un négationniste patenté, ne contestera la Shoah. Mais par ailleurs ? Combien de génocides ont eu lieu au <sup>xx</sup>e siècle ? Nul ne saurait le dire avec certitude. A côté des génocides reconnus en principe par l'ONU, que dire du cas des Héréros et des Namas en 1904 (*lire ci-contre*) ? Ou des 5-6 millions d'Ukrainiens exterminés par famine sous Staline ? Ou des Cambodgiens ? De Srebrenica ? Du Sud Soudan ? Et, en ce <sup>xxi</sup>e siècle commençant, quid des Yazidis, ou d'Alep ?

La loi sur laquelle le Conseil constitutionnel est en train de plancher, et qui étendra la portée de la loi Gayssot à « tous les génocides », ne va pas manquer d'engendrer des débats judiciaires auxquels la Licra sera certainement confrontée, nécessitant qu'elle approfondisse sa réflexion.

Reste la question particulière du génocide des Tutsis. La France a été impliquée selon des mo-



† Rwanda, Gihanga, 22 mars 2014. Odette a perdu toute sa famille durant le génocide de 1994.

© Martina Baciagalupo/Agence Vu

dalités sur lesquelles aujourd'hui les chercheurs s'accordent à peu près – en le résumant d'un mot rapide : par l'assistance militaire, logistique et politique apportée aux génocidaires.

Le fait que, de mars 1993 à mai 1995, le gouvernement a été de cohabitation – et donc que les responsabilités aient été partagées entre la droite et la gauche – a d'emblée suscité une dénégation d'Etat (l'horrible phrase, jamais démentie, attribuée à Mitterrand : « Dans ces pays-là, un génocide n'est pas trop important ! ») et représente un élément conjoncturel expliquant aussi qu'on n'aborde pas ce qui représente là clairement l'Impossible. ●

## LE BILAN ACCABLANT DU GÉNOCIDE DES TUTSIS

A.D.

Écrit par un universitaire, « Une initiation. Rwanda 1994-2016 » échappe pourtant à la critique de Lanzmann sur la « canaillerie universitaire » : l'ambition universitaire de comprendre la Shoah, alors même qu'un génocide récuse toute intelligibilité. Rappelons-nous le « Hier ist kein warum », – ici il n'est pas de pourquoi –, de Primo Levi. Audoin-Rouzeau ne demande pas pourquoi : il raconte, se joignant lui-même, sans fin, au récit de témoins (« J'aurais aimé ne pas avoir à finir ce livre, car je sais qu'il n'aura pas de fin »).

Pas de pourquoi, mais un savoir de faits maintenus dans leur opacité : de 1959 jusqu'à 1994, un génocide s'est construit lentement, pour exploser le 6 avril 1994. Et l'horreur, sur quoi s'interroge Audoin-Rouzeau, est là, dans le livre, par-delà l'ordinaire décence universitaire. Qu'est-ce que découper un corps, des milliers de corps ? « Cette cruauté n'est pas une sorte d'à-côté de la question du génocide, elle en constitue le cœur, cette violence devenue sa propre fin qui voulait d'abord produire de la douleur, le plus de douleur possible. » (p. 102)

Les larmes aussi sont là, comme si elles appartenaient de droit au récit. Elles laissent pressentir une communauté d'humanité dans la référence à cet événement. En dépit de son éloignement, il nous appartient, moins du fait de la responsabilité, rappelée et soulignée, de la France, que parce que le génocide met en face d'un Impossible inscrit au fond de nous-mêmes, Français, Européens.

Cette initiation rwandaise, où il découvre *a posteriori* le sens de toute sa recherche, date pour Audoin-Rouzeau de 2008.

A lire ce livre, elle est aussi la nôtre. ●

### Brutalisation

Stéphane Audoin-Rouzeau est directeur d'études à l'EHESS, président du Centre international de recherches de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne.

Il a donné en France leur élan à des travaux sur la souffrance, dans le prolongement de la voie ouverte par l'historien germano-américain George Mosse, qui avait introduit à propos de la Première Guerre mondiale l'idée d'une « brutalisation » (au sens anglais de brute) de l'humanité européenne.

### REPÈRES

Stéphane Audoin-Rouzeau : « Une initiation. Rwanda 1994-2016 ». Seuil 2017, 174 p. 17 €.

### LÉGISLATION

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture le projet de loi Egalité et Citoyenneté, le 22.12. 2016. Saisi le 27.12 par 60 sénateurs et 60 députés, le Conseil constitutionnel s'est prononcé, le 27 janvier, sur l'article 173 concernant la généralisation de la pénalisation de la négation des crimes contre l'humanité. Il ressort d'un dispositif complexe, sur lequel la Commission juridique de la Licra aura à donner son sentiment. S'il y a un progrès concernant le génocide des Tutsis, le négationnisme du génocide arménien n'est toujours pas susceptible de poursuites.

### HÉRÉROS ET NAMAS

En 1904, le général von Trotha lança un ordre d'extermination pour réprimer une révolte de ces deux populations de Namibie. Les hommes valides furent abattus ; les femmes, les enfants et les vieillards repoussés sans eau ni vivres dans le désert du Kalahari.

# Droits de l'homme : des temps difficiles

A l'heure de la montée des populismes et du retour d'une Realpolitik dictée par la lutte contre le terrorisme, la thématique « Droits humains et diplomatie » est absente de la campagne présidentielle...

Georges Dupuy



## STRATÉGIE

### Realpolitik

Le terme de *Realpolitik* s'applique à la stratégie pragmatique d'un Etat privilégiant le réalisme dans le choix des moyens susceptibles de servir les intérêts politiques et économiques du pays. D'où son succès aussi bien chez les libéraux que les marxistes. Si la *Realpolitik* se traduit souvent brutalement par « la fin justifie les moyens », elle peut aussi conduire à des décisions historiques, comme la visite officielle, en 1972, du Président américain Nixon en Chine communiste, après des décennies d'« endiguement ». **GD**

Questions au futur président de la République : la France des droits de l'homme doit-elle faire ami-ami avec des dictatures s'il s'agit de lutter plus efficacement contre le cancer du terrorisme ? doit-elle aussi abandonner ses principes quand il est question de décrocher un gros contrat de vente d'armes avec un pays peu respectueux de la dignité humaine ?

Force est bien de constater que, jusqu'ici, le débat sur la défense des droits de l'homme confrontée aux contraintes politiques et économiques souvent brutales a été largement évité. Les temps sont durs pour ceux que les tenants de la « Realpolitik » (voir colonne ci-contre), à droite comme à gauche, appellent les « droits-de-l'hommistes » ou les marchands d'irréel. Avec mépris ou condescendance, notamment pour un Bernard Kouchner qui a théorisé le « devoir d'ingérence » bien avant d'être le ministre des Affaires étrangères d'un Nicolas Sarkozy apparemment préoccupé par les droits de l'homme au début de son mandat.

D'une manière globale, la bascule s'est opérée à New York, le 11 septembre 2001. L'explosion du terrorisme – Al-Qaïda ou EI – est venue ébranler la diplomatie « tranquille », plus centrée sur les droits de l'homme, initiée par Jimmy Carter après

la guerre du Vietnam et la prolifération des dictatures d'Amérique du Sud soutenues par les Etats-Unis.

La sûreté des Etats et de leurs citoyens est devenue la préoccupation principale. Depuis quinze ans, chaque attentat est venu mettre un clou dans les politiques d'intégration des droits de l'homme mises en place, notamment, par les grands pays occidentaux (Allemagne, France, Grande-Bretagne). En faisant grimper les partis populistes ou nationalistes qui surfent sur la haine de l'autre et piétinent les droits de l'homme. Ainsi Donald Trump, le nouveau Président des Etats-Unis, pourtant pays phare des droits fondamentaux, s'était-il déclaré en faveur de la torture, avant de rétro-pédaler.

Aujourd'hui, dans un monde multipolaire et hautement instable, on en vient à regretter l'ordre botté qui régnait auparavant dans des pays aujourd'hui en proie au plus grand chaos. De même que les propos racistes et xénophobes se sont libérés dans – presque – tous les pays, de même conçoit-on, pour des motifs plus respectables les uns que les autres, de fréquenter des gens autrefois infréquentables.

C'était le 27 novembre 2016 au soir. Les résultats de la primaire à droite venaient à peine de tomber. Avec 66,5 % des votes, François Fillon avait écrasé Alain Juppé. Ce soir-là, l'ancien Premier ministre de Nicolas Sarkozy se faisait discret. Dans un couloir, un micro s'était tendu vers un de ses conseillers. Teneur de la question : « Comment conciliez-vous le rapprochement avec Vladimir Poutine préconisé par François Fillon et la destruction des hôpitaux d'Alep par les bombes russes ? » Gêné. Enfin, le conseiller grommelle un vague : « Il faut voir les choses d'une manière plus globale. »

« LA BASCULE S'EST OPÉRÉE À NEW YORK, LE 11 SEPTEMBRE 2001. »

François Fillon n'a jamais caché qu'il entendait se rapprocher de la Russie, lever les sanctions qui frappent le pays et, en Syrie, discuter de la paix avec Bachar-al-Assad. La réaction positive

du dictateur qui a noyé dans le sang la demande de démocratie (300 000 morts en cinq ans) a forcé Les Républicains à rappeler que, pour eux, « Bachar al-Assad n'est pas l'avenir de la Syrie ». Dont acte.

A droite, François Fillon a donc acté le retour officiel d'une diplomatie pragmatique de la fin et des moyens d'y parvenir. La gauche au pouvoir n'a pas attendu ; en Afrique, toute à sa bataille contre les tueurs de Boko Haram et de l'EI, elle a conforté son réseau d'alliés sans trop insister sur la légitimité de certains d'entre eux après des élections contestées et contestables et des façons peu démocratiques de traiter les opposants. Même si, en mars 2016, François Hollande, en visite officielle au Caire, a rappelé que « les droits de l'homme ne sont pas une contrainte, c'est aussi une façon de lutter contre le terrorisme », en évoquant la liberté d'expression et la mise en place d'un système judiciaire digne de ce nom. Au risque d'irriter l'homme fort du régime militaire, le président Abdel Fattah al-Sissi, avec lequel il devait signer dans la foulée d'importants contrats économiques.

---

« « IL EST VITAL QUE LES AUTORITÉS RÉAFFIRMENT [...] LA VALEUR UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME. »,

Francis Perrin, ancien président d'Amnesty International France.

---

La France – qui peine à relancer sa croissance économique – pouvait-elle aussi bien, au nom du respect des droits de l'homme, faire une croix sur les 10 milliards d'euros de contrats conclus en 2015 avec l'Arabie Saoudite, accusée notamment de crimes de guerre au Yémen ? Pouvait-elle se passer des 24 Rafale acquis par le Qatar, soupçonné de financer l'islamisme radical ? De l'achat, début 2016, de 110 Airbus par un Iran dont l'ONU a dénoncé, fin 2016, l'emploi forcené de la peine de mort et les discriminations systématiques envers les femmes et les minorités ? Ce qui avait fait vivement réagir Téhéran, condamnant à son tour « toute utilisation politique de la question des droits de l'homme par des pays occidentaux contre des pays indépendants du monde ».

### LES GENS INFRÉQUENTABLES

La réponse iranienne n'est pas isolée. Attaquée par les populistes au nom de la liberté des peuples à disposer de la façon d'accueillir les étrangers sur leur sol national, la diplomatie des droits humains est perçue comme hégémonique par les pays du tiers-monde. Certains, telle la Chine, revendiquent leur différence culturelle. D'autres, au Moyen-Orient, la spécificité de



© Christophe Enna-Pool/Sipa

l'Arabie Saoudite, Riyad, samedi 5 mai 2015.

Le président François Hollande est invité par le roi Salmane, d'Arabie Saoudite, au sommet du Conseil de coopération du Golfe.

---

### JURIDIQUE

#### Compétence universelle

La compétence universelle est la possibilité pour un tribunal de se saisir d'une question, même si les victimes et les bourreaux ne sont pas des ressortissants du pays où est installé le tribunal en question, et si les faits se sont passés ailleurs. Elle vise à mettre fin à l'impunité de ceux qui ont commis des crimes de guerre ou contre l'humanité. En 1998, la justice britannique avait estimé qu'Augusto Pinochet, arrêté à Londres (mais relâché pour incapacité mentale), pouvait être extradé vers l'Espagne pour y être jugé pour crimes internationaux commis au Chili. **GD**

l'Islam. Enfin, le « balayez devant votre porte avant de nous donner des leçons » tend largement à se répandre. En décembre 2007, invité par Paris, le colonel Khadafi s'était permis de faire la leçon à l'Europe à la tribune de l'Unesco : « Les étrangers sont mal traités en Europe, et eux, les Européens, nous demandent de respecter les droits de l'homme ! »

### LEÇON

L'impression d'ensemble fait froid dans le dos. Partout les droits de l'homme semblent être combattus sans relâche. Pourtant, jamais le monde ne s'est doté d'un ensemble aussi important d'organismes internationaux, de textes et d'institutions judiciaires destinés à protéger les victimes, à condamner et à punir les abus et leurs auteurs. Citons la Cour internationale de justice (ONU), la Cour pénale internationale (ONU), la Cour européenne des droits de l'homme et son pendant pour les Amériques, la Cour interaméricaine, et le développement de tribunaux mixtes composés de juges nationaux et étrangers. Un pas décisif a été fait vers la fin de l'impunité avec la création du concept de « compétence universelle » (voir ci-contre).

Francis Perrin explique au « DDV » : « Si, dans le monde, les droits de l'homme paraissent en recul, il y a de sérieuses avancées. Nous avons des textes et des tribunaux, mais il faut continuer à se battre sur les terrains de la médiatisation des violations et de l'éducation. » Et l'ancien président d'Amnesty International France d'ajouter : « A l'heure des périls, il est vital que les autorités réaffirment, partout et tout le temps, la valeur universelle des droits de l'homme. »

Allo, allo... les candidats ? ●

# Stratégies d'évitement et ghettos scolaires

La France, selon le rapport Pisa, est la championne des inégalités scolaires...

Encore faut-il reconnaître que ces inégalités recourent et redoublent des inégalités sociales dont est responsable la politique de la Ville !

**Mano Siri**



† Lycée Montaigne, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

On connaît le principe de la carte scolaire, qui existe depuis 1963 : les enfants sont répartis dans les établissements en fonction d'une carte qui découpe l'attribution de zones de scolarisation en fonction du domicile supposé des parents. Deux points sont stratégiques : la mixité sociale existant dans les quartiers qui entourent un établissement ; et le découpage de cette carte, qui organise ou non cette mixité.

Dans les faits, elle n'existe presque jamais, recoupant les fractures sociales, géographiques et démographiques du territoire. Les supposés « bons » élèves (qui le sont présumés en vertu de leur origine sociale, économique et culturelle « favorisée ») vont dans les bons établissements ; et les « mauvais » élèves, ceux que leur niveau socio-culturel, voire leur origine, condamnent, vont dans les mauvais établissements, contribuant ainsi à déclasser un peu plus nombre d'écoles, de collèges, voire de lycées.

## STRATÉGIES D'ÉVITEMENT

Les stratégies d'évitement sont aussi anciennes que la carte scolaire. N'est-ce pas un ami qui nous expliquait que, lorsque sa fille dut entrer au collège, il eut affaire à un bureau spécialement dévolu aux journalistes, qui lui permit de contourner en toute légalité la carte scolaire ?

Faut-il le dire : sur le papier, tout le monde est pour la mixité... mais dans la réalité, personne n'a envie de mettre son enfant dans un établissement réputé difficile, voire violent, où le nivellement se fait par le bas !

Les stratégies d'évitement sont bien connues : il

y a d'abord la demande de dérogation (qui peut se faire pour handicap, regroupement des fratries, filière plus ou moins spécialisée, enseignement d'une langue rare) ; mais elle ne s'obtient plus si facilement. Certaines familles, celles qui ont l'entretient nécessaire, court-circuitent l'institution et traitent directement avec les chefs d'établissement. Mais la stratégie la plus couramment utilisée reste celle de la « vraie-fausse » adresse, ou de l'adresse de complaisance, qui permet de déclarer un enfant domicilié à une adresse où il n'habite pas mais qui le met dans la « bonne » zone : dans certains quartiers parisiens, des familles n'hésitent pas à acheter ou à louer une chambre de bonne à proximité de l'établissement visé ; d'autres encore déménagent, tout simplement, ou choisissent leur futur lieu de résidence en fonction de la réputation et du classement des collèges et des lycées qui s'y trouvent.

Enfin, il y a ceux qui, tout aussi simplement, optent pour le privé, qu'il soit ou non confessionnel. Un cas d'espèce concerne les enfants juifs, qui ont quasiment disparu des établissements publics en banlieue, en raison de l'antisémitisme qui y règne.

Faut-il s'en étonner ? Rien de plus normal, après tout, quand fleurit chaque année le palmarès des collèges et des lycées qui décide de leur affluence et de leur public.

## DÉSENCLAVER LES GHETTOS

Peut-on encore désenclaver les ghettos, qui se reforment à peine déconstruits ? Il le faut, sous peine d'une évolution à l'américaine, avec des

écoles taillées sur mesure pour ceux qui ont les moyens d'y mettre leurs enfants, versus une éducation publique détériorée et méprisée.

Mais il ne faut pas se leurrer : la ghettoïsation n'est pas seulement celle des « quartiers » défavorisés ; elle vaut pour l'ensemble du territoire, qui non seulement interdit tout mixage social, mais crée de l'échec et du décrochage scolaire partout. Car le ghetto signifie l'enfermement et la communautarisation : il empêche ou ralentit l'intégration des populations primo-arrivantes, dés-intègre celles qui étaient en passe de réussir à s'assimiler, et vide de son sens l'égalité républicaine pour les autres.

---

« LE GHETTO SIGNIFIE L'ENFERMEMENT ET LA COMMUNAUTARISATION : IL EMPÊCHE OU RALENTIT L'INTÉGRATION DES POPULATIONS PRIMO-ARRIVANTES, DÉS-INTÈGRE CELLES QUI ÉTAIENT EN PASSE DE RÉUSSIR À S'ASSIMILER. »

---

### DES PISTES ENVISAGEABLES

Les établissements doivent travailler à changer leur offre afin de retourner en leur faveur l'évitement scolaire ou le désamorcer : mais cela suppose de pouvoir fixer et motiver les équipes pédagogiques qui relèvent ce défi d'une transformation du climat scolaire en tirant l'établissement vers le haut.

#### Repenser la carte scolaire

La carte scolaire peut être repensée en fonction des déplacements et des transports, fédérant ainsi des populations automatiquement hétérogènes.

#### La discrimination positive

Mais on doit aussi se poser la question de la « discrimination positive » sélective : le but n'est pas de contraindre les enfants des classes favorisées à aller dans des établissements déconsidérés – cela reviendrait à accélérer la fuite vers le privé –, mais de permettre à des quotas d'enfants issus des quartiers défavorisés d'accéder à des établissements réputés, et de créer des jumelages entre collèges et lycées de différentes communes autour de la mise en place de projets communs.

#### Soutenir les motivations

Enfin, il faut suivre attentivement les expériences plus ou moins volontaires de désenclavement et de non-évitement, comme celle qui est en cours dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris (*lire ci-dessous*) où, à la rentrée 2017, une poignée d'élèves venus de l'école maternelle Christiani, sise au pied de la butte Montmartre, quartier bobo s'il en est, feront leur rentrée au CP dans les écoles Richomme et Oran de la Goutte d'Or, quartier populaire à forte concentration de populations d'origine immigrée.

Mélanger les élèves rend le système éducatif

plus performant ! Les bénéfiques à être « triés » existent pour les bons élèves, mais ils sont marginaux par rapport aux bénéfiques pour l'ensemble des élèves à être dans des classes mixtes. A condition que les initiatives et les innovations des enseignants soient soutenues et encouragées : pédagogie différenciée, expérimentations pédagogiques, classe inversée, externée... Les solutions existent. ●



—  
*Lycée Charles-de-Gaulle, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris.*

---

### Une expérience de mixité sociale

#### En cours de mise en œuvre dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris

**Pédagogie différenciée.** Elle part du constat de l'hétérogénéité des classes, un professeur devant enseigner à des élèves ou des étudiants ayant des capacités et des modes d'apprentissages très différents. C'est donc une tentative de donner une réponse à cette hétérogénéité par des pratiques adaptant à chaque élève les programmes d'études, l'enseignement et le milieu scolaire.

**Classe inversée.** C'est une approche pédagogique qui inverse la nature des activités d'apprentissage en classe et à la maison. Les élèves étudient leurs cours chez eux, pour que les activités en classe deviennent plus concrètes pour eux et soient consacrées à des exercices d'applications et de découvertes. Ce n'est plus l'enseignant qui apporte des connaissances d'un nouveau chapitre, mais il aidera l'élève à comprendre des notions importantes et aura plus de temps pour suivre chacun au cas par cas.

**Classe externe.** Souvent promu pour les enfants ayant un handicap (ou des besoins éducatifs particuliers), il s'agit de modes de scolarisation en milieu ordinaire, ouvert, qui permet de développer notamment la socialisation d'enfants « difficiles ».

[http://abonnes.lemonde.fr/m-actu/article/2017/01/20/mixite-sociale-touche-pas-a-mon-ecole\\_5066130\\_4497186.html](http://abonnes.lemonde.fr/m-actu/article/2017/01/20/mixite-sociale-touche-pas-a-mon-ecole_5066130_4497186.html)

# Organiser la mixité sociale à l'école

Si notre école sait produire une élite, elle se révèle incapable de résorber la masse d'élèves en échec scolaire issus de milieux défavorisés.

Michel Rotfus



© Eric Bouterin/VOZ'images

↑ Cour de récréation de l'école primaire de Lavilledieu (Ardèche).

Résultant d'un processus de démocratisation de masse, l'école reste pourtant profondément inégalitaire. Le choix du collège unique, en 1975, affirmation de la volonté de tendre vers une école démocratique ouverte à tous, n'a rien réglé. La dernière enquête Pisa<sup>(1)</sup> montre que la France est l'un des pays où le déterminisme social est le plus fort, quelles que soient les alternances politiques et les réformes successives.

La loi de Refondation de l'école qui, en 2013, a voulu impulser une nouvelle dynamique est mise en doute concernant la ségrégation : la question du devenir des élèves issus des classes sociales les plus modestes reste entière.

## La France, mauvaise élève

« [...] Depuis 2002, le poids de l'origine sociale sur les performances des élèves de 15 ans a augmenté de 33 %. La France est le pays européen le plus affecté par le déterminisme social, qui ne se traduit pas seulement par une perte de chances pour certains élèves, mais par une dégradation du niveau de tous les élèves, y compris les meilleurs. Ce constat, aujourd'hui tristement consensuel, met en cause la place et le rôle de l'école publique, qui porte la promesse républicaine d'égalité. » Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, le 17 décembre 2014.

## Résister aux aléas du marché

« Sans cet effort de tous, il faudra accepter que l'identité citoyenne des nouvelles générations ne passe plus par leur éducation, et vole en éclats sous le choc des contradictions des cultures communautaires ou, pire, des aléas du marché. » Rapport de l'Inspection générale, 2002. « La mixité sociale à l'école et au collège ».

D'autres solutions sont-elles envisageables ?

## CONVAINCRE FAMILLES ET ENSEIGNANTS

L'hétérogénéité fait peur, et beaucoup la considèrent comme un danger pour leurs enfants comme pour leur propre milieu social.

Ainsi, en décembre dernier, dans un collège du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris<sup>(2)</sup>, parents d'élèves et professeurs se sont opposés à un projet d'expérimentation tendant à réaliser un meilleur brassage social.

Comment convaincre les familles et les enseignants, et faire adhérer le plus grand nombre des citoyens à l'idée que, devant le danger de désagrégation du tissu social et de renforcement des communautarismes, le système éducatif ne peut que progresser et favoriser la cohésion sociale en organisant une réelle mixité sociale scolaire ?

## L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ, UN FACTEUR D'INÉGALITÉ INTOUCHABLE ?

A l'aide d'un nouvel outil statistique, l'Éducation nationale a comparé, entre 2003 et 2015, la mixité sociale dans les collèges publics et privés : les écarts de composition sociale se sont accentués entre public et privé – 43,2 % des élèves du public sont issus d'un milieu défavorisé ; 20 % dans le privé (contre 25 % en 2003).

A l'inverse, la proportion d'élèves « très favorisés » est de 20 % dans le public et de 37 % dans le privé (+ 7 points en 12 ans).

Or, le privé scolarise plus du tiers des élèves, à Paris comme dans les grandes métropoles régionales, et de façon inégale suivant le territoire. Très largement subventionné par l'État, il n'est tenu qu'au respect des programmes et n'est pas assujéti à la carte scolaire : la loi Debré, en 1959, l'a rendu maître du choix de ses élèves. Il participe gravement au renforcement de la ségrégation des établissements publics que les parents de milieux favorisés veulent contourner.

Faut-il contraindre le privé à intégrer le système public d'affectation des élèves, comme en Belgique ou en Espagne, et risquer de relancer la guerre scolaire, comme en 1984, lors de la mobilisation contre le projet de loi Savary ? Quelle pourrait être une manière plus graduelle de procéder ?

Par-delà les discours incantatoires, comment faire pour garantir à chaque enfant la possibilité d'accéder aux mêmes conditions de scolarisation, quelles que soient ses origines ? ●



1. Programme international pour le suivi des acquis, à propos des élèves à 15 ans. Enquête réalisée en 2015 et rendue publique par l'OCDE, le 6 décembre.

2. « Le Monde », 11-12 déc. 2016. « Collège : à Paris, un effort de mixité qui passe mal. »

<http://bit.ly/2mkpeta> et <http://bit.ly/2lCHsGI>

---

# La démocratie face aux “fake news”, ou le syndrome de Frankenstein

Sous le règne du buzz, lorsque la propagation virale s'impose, la réflexion abdique.

François Rachline

**A**u cours de l'été 1816, le poète britannique Percy Shelley effectue un séjour près de Genève pour se reposer. Celle qui sera sa femme, Mary, s'ennuie à mourir. Pour tuer le temps, elle écrit un récit étrange, dans lequel un docteur fabrique une créature à laquelle il insuffle la vie. Elle dénomme son héros Victor Frankenstein. La créature est tout à la fois un monstre puissant et un être doté d'intelligence.

Le roman conte l'aventure de ce docteur bien intentionné, rapidement débordé par sa création. Au lieu d'entretenir avec le monstre des relations de confiance et d'amour, de lui apprendre à respecter la vie et son organisation, il l'abandonne à lui-même, effrayé par cette invention incontrôlable. Le monstre alors ravage tout ce qu'il peut, s'en prend à la famille de son concepteur, et finit par se perdre dans les glaces du pôle Nord, où le lecteur peut estimer qu'il a péri. Mais le froid conserve...

## INTERCONNEXION GÉNÉRALISÉE...

Les régimes démocratiques n'ont pas inventé Internet, fruit d'une innovation technique majeure, mais ils l'ont rendu possible, en ont permis et favorisé l'extension et le développement. L'idée d'une interconnexion généralisée entre les personnes ne pouvait que flatter les ambitions d'un système politique au cœur duquel bat la promotion de la liberté d'expression citoyenne. Il n'est que de voir comment les régimes autoritaires – Russie, Chine, Iran, Turquie... – s'efforcent de subordonner le Web à leur paranoïa pour s'en convaincre.

## COMMUNAUTÉS AUTOCENTRÉES

En principe, donc, Internet et ses produits dérivés – pour aller vite, l'ensemble des réseaux dits sociaux – devraient applaudir à l'essor du dialogue interpersonnel. Or, l'observation du Web montre que c'est bien plus nuancé. Dans la mesure où se multiplient et s'amplifient les connexions entre internautes qui partagent la même vision ou la même approche de la société, sa croissance exponentielle engendre peu à peu des communautés de plus en plus refermées sur elles-mêmes, quelles que soient leurs opinions.

Cette logique ne s'embarrasse plus de la véracité des propos rapportés, mais du buzz provoqué par tel ou tel d'entre eux. Qu'il s'agisse d'un mensonge ou d'une stupidité entre de moins en moins en ligne de compte. Donald Trump a pu accuser Barack Obama de n'être pas né américain, et des millions de personnes ont donné dans le panneau.

Les arguments contre le Brexit avaient beau ne pas tenir la route, ils ont conquis les cerveaux de ceux qui les recevaient comme une donnée fiable. Internet et les réseaux sociaux ne marquent donc pas l'avènement d'une expression individuelle enfin libre, mais la possibilité offerte à n'importe qui de dire n'importe quoi, sur n'importe quoi, n'importe quand. Il se crée alors tout à la fois des bulles qui ne cessent de grossir sous la tension des clics, et des phénomènes de résonance par la constitution de chambres d'échos. La propagation virale s'impose, la réflexion abdique. Ainsi, le monde aurait basculé dans la post-vérité : un univers où les faits comptent moins que les données de toutes sortes, vraies, fallacieuses, mensongères, truquées, inventées, trompeuses, contrefaites, n'entraînant jamais de conséquences négatives pour ceux qui les échafaudent et qui les propagent.

## DÉMÊLER LES FAITS DES ÉLUCUBRATIONS

Comme le monstre imaginé par Victor Frankenstein, les ennemis de la démocratie retournent l'arme contre elle. Vladimir Poutine, comme les extrémistes en tout genre et les complotistes, l'utilise de mieux en mieux en brouillant les messages, à la fois par augmentation de leur masse et par torsion de leurs contenus. Sous une avalanche d'informations, comment s'y retrouver ? D'autant que la rumeur se propage à la vitesse d'un tsunami et que la vérification des faits s'effectue avec une lenteur parfois désespérante.

---

« LE MEILLEUR ARGUMENT CONTRE LA DÉMOCRATIE EST FOURNI PAR UNE CONVERSATION DE CINQ MINUTES AVEC L'ÉLECTEUR MOYEN. »

Winston Churchill

---

Ainsi se présente la relation entre la démocratie et ce qui, dans son principe même, tend à la détruire. Winston Churchill, un démocrate convaincu, a soupiré un jour : « *Le meilleur argument contre la démocratie est fourni par une conversation de cinq minutes avec l'électeur moyen.* »

Là est l'enjeu d'une élection présidentielle aujourd'hui : il ne s'agit plus seulement d'élire une femme ou un homme à la tête de l'Etat, mais de peser la vérité contre le mensonge, les faits contre les élucubrations. Notre défi est de proposer à cet électeur moyen toutes les possibilités d'identifier les mystifications sur lesquelles s'appuient les extrémismes, religieux ou politiques, avant-gardes des ennemis de la démocratie. ●

---

## L'ART DU MENSONGE

En septembre 2016, l'hebdomadaire « *The Economist* » annonçait en une l'avènement de la « *post-truth politics in the age of social media* », et titrait « *The art of the lie* » – l'art du mensonge. L'expression signifie que les données l'emportent désormais sur les faits : une déferlante de n'importe quoi peut vaincre dans les esprits la condition objective de toute analyse.

---

# Un zèbre à l'Élysée ?

« Les gens me disent : « Si je ne peux pas voter pour vous, ce sera pour Marine Le Pen » »

Alexandre Jardin. Propos recueillis par Marina Lemaire

Alexandre Jardin

## SITE

www.bleublanczebre.fr  
www.lamaisondes  
citoyens.fr



## BIOGRAPHIE

### Alexandre Jardin

Fils de l'écrivain Pascal Jardin, Alexandre Jardin est né en 1965 à Neuilly-sur-Seine. Auteur de plus d'une vingtaine d'ouvrages, dont « *Fanfan* » ou « *Billes en tête* », il a cofondé en 1999 l'association « Lire et faire lire », qui favorise l'intervention de seniors bénévoles en milieu scolaire. « *Des gens très bien* », paru en 2010, évoquait son grand-père, Jean Jardin, directeur de cabinet de Pierre Laval en 1942. A lire également : « *Laissez-nous faire, on a déjà commencé* » (2015, éd. Robert Laffont), qui expose sa stratégie pour cette nouvelle démocratie participative citoyenne. A paraître en février : « *Révoltons-nous* » (Robert Laffont). **M.L.**

Le 3 décembre 2016, l'écrivain Alexandre Jardin a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle. Militant associatif depuis plus de quinze ans, le romancier, prix Femina en 1988 pour « *Le Zèbre* », a fondé en 2014 le mouvement « Bleu Blanc Zèbre », auquel s'ajoutent depuis l'automne des « Maisons du citoyen ».

### DDV Que s'est-il passé depuis l'annonce de votre candidature ?

**Alexandre Jardin.** Ce n'est pas ma candidature, c'est celle des citoyens. Des millions nous suivent sur les réseaux sociaux. Deux cents maisons des citoyens se sont montées spontanément. Elles organisent des réunions avec les maires. Nous traversons une véritable crise de la démocratie représentative. Or, l'offre politique représente des partis centralisateurs qui ne remettent pas en cause la méthode même de gouvernement. Et ce, malgré l'échec des équipes successives, de droite et de gauche. Changeons cette méthode pour une véritable démocratie citoyenne. Nous voulons rendre le pouvoir aux territoires et aux citoyens.

### DDV De quelle façon ?

**A. J.** Plusieurs points sont fondamentaux, comme le transfert de l'essentiel des politiques qui sont décidées à Paris vers les territoires. Une politique de logement ou une politique de l'emploi ne peuvent pas être efficaces si elles sont décidées sur un coin de table à Paris ! Alors que les territoires et leurs habitants peuvent être acteurs d'un grand nombre de décisions. Et que l'on soit des consomm'acteurs ! Quand vous achetez quelque chose aujourd'hui, vous ne connaissez pas le pourcentage de valeurs créées en France.

### DDV Les citoyens ont-ils perdu leur pouvoir d'action ?

**A. J.** Mais oui ! C'est vrai qu'il y a des baronnies en France, mais je prétends, pour paraphraser Churchill, que la démocratie locale est le pire des systèmes à l'exception de tous les autres.

### DDV Sur le site de [la maison des citoyens.fr], vous soulignez la nécessité de rassembler.

**A. J.** Nous voulons mutualiser l'intelligence collective. Aujourd'hui, il n'y a pas un problème français qui ne soit pas déjà résolu par un mouvement. La Licra fait sa part. Comme n'importe quel autre mouvement qui rassemble des gens qui se sont mobilisés sur un sujet, qui ont déjà fait une partie du chemin. Ils ont réfléchi et beaucoup agi. Cela donne une légitimité.



© Maurice Rougemont/Opale/Grasset

Sur les routes depuis quatre ans, je repère les « faizeux », ceux qui font. Changer de méthode sera nécessaire pour tous les combats.

### DDV En juin 2016, vous avez déclaré au « Monde » : « Que dira-t-on à nos enfants si Marine Le Pen est élue en 2017 ? » Etes-vous inquiet ?

**A. J.** Non, car je me bats. Je le serais si on n'offrirait pas une révolte positive, altruiste et bienveillante. Quoi qu'il arrive, les Français vont retourner la table. Dans les trains, en face-à-face, les gens me disent : « Si vous avez les signatures, je voterai pour vous, Monsieur. Sinon, je voterai pour Marine Le Pen. » La première fois, vous tombez de votre chaise ! Quel choc que l'on puisse hésiter entre vous et le pire ! Mais que disent les gens ? Que le système doit s'arrêter. Ils sont à bout ! Nous avons un devoir moral.

### DDV Est-ce ce devoir moral qui vous pousse ?

**A. J.** Mais oui ! Si des gens comme moi, qui ont accès aux médias, ne le font pas... Grâce à un outil, le Wikicitoyen.fr, nous prenons en compte les propositions des gens pour finaliser un programme de douze pages mi-mars. Nous devons mutualiser les approches. Prenez un sujet aussi central que le combat antiraciste : on voit bien qu'aujourd'hui, la lutte est plus complexe ! Des choses marchent, d'autres moins bien. Personne ne peut dire : « J'ai la solution. »

### DDV Que ferez-vous si vous n'avez pas vos signatures ?

**A. J.** Il n'est pas question de laisser tomber son pays, de toute façon. Mais si on ne règle pas les problèmes, où ira-t-on ?

### DDV Craignez-vous une explosion ?

**A. J.** L'élection du FN provoquerait une révolte violente. Quand les gens me disent : « Ce sera vous ou elle », c'est un choc. Mais ils vont retourner la table. ●



Palais de justice de Paris, où siège le tribunal de grande instance.<sup>1</sup>

## “L’AFFAIRE” GEORGES BENSOUSSAN

# Des propos racistes ?

Le « *Droit de vivre* » se devait de rendre compte des suites données aux propos tenus par Georges Bensoussan dans l’émission « *Répliques* » – ils sont rappelés ci-dessous.

Au terme d’un débat riche, le bureau exécutif de la Licra a décidé, à une large majorité, de se porter partie civile aux côtés du parquet et d’autres organisations antiracistes – est-il besoin de préciser que, pour nous, le CCIF, qui refuse d’ouvrir les yeux sur l’antisémitisme qui se diffuse dans certaines familles musulmanes, n’est pas une organisation antiraciste ?

Des militants n’ont pas compris l’engagement de notre direction nationale, et l’ont contesté. On lira donc les points de vue des uns et des autres dans ces pages qui donnent la parole à des

sensibilités différentes. On verra ainsi la pluralité qui règne à la Licra.

Les textes de la vingtaine de militants qui ont écrit au siège ont été lus et compris. Nous en publions certains, qui nous semblent représentatifs. Notre estime pour le travail intellectuel de Georges Bensoussan est entière. Comme lui, nous pensons que l’antisémitisme se transmet dans de nombreuses familles musulmanes. Mais pas dans toutes, et pas au point de donner naissance à « *un autre peuple* ». Cela dit, on est en droit de se demander si les prétoires sont toujours le meilleur lieu pour en débattre. De cela aussi, nous continuerons à discuter.

**Antoine Spire**

## La Licra et "l'affaire Georges Bensoussan"

Mercredi 25 janvier, à la 17<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris, Georges Bensoussan était cité à comparaître pour « incitation publique à la discrimination ». L'historien s'est âprement défendu contre les accusations dont il fait l'objet.

**Justine Mattioli**

### LA GENÈSE DE L'AFFAIRE

Le 10 octobre 2015, invité à débattre avec le politologue Patrick Weil dans l'émission d'Alain Finkielkraut, « Répliques », l'historien Georges Bensoussan avait tenu des propos qui font aujourd'hui l'objet de poursuites. Il avait cité de mémoire un sociologue, Smaïn Laacher, pour étayer son propos : « *Aujourd'hui, nous sommes en présence d'un autre peuple qui se constitue au sein de la nation française, qui fait régresser un certain nombre de valeurs démocratiques qui nous ont portés. [...] Il n'y aura pas d'intégration tant qu'on ne se sera pas débarrassé de cet antisémitisme atavique qui est tu comme un secret. Il se trouve qu'un sociologue algérien, Smaïn Laacher, d'un très grand courage, vient de dire dans le film qui passera sur France 3 : "C'est une honte que de maintenir ce tabou, à savoir que dans les familles arabes, en France, et tout le monde le sait mais personne ne veut le dire, l'antisémitisme, on le tête avec le lait de la mère."* »

Dès que ces propos furent tenus à l'antenne, Patrick Weil et Alain Finkielkraut lui-même réagirent fermement. Professeur de sociologie à l'université de Strasbourg, Smaïn Laacher<sup>(1)</sup> a récusé cette façon de le citer, qu'il a jugée fallacieuse ; il a demandé prestement un droit de réponse. Il a finalement retiré sa plainte et n'a pas donné suite.

Le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) s'est saisi de la question, en s'inquiétant auprès de Radio France d'une telle assertion. La justice s'est emparée de ce litige, et la procureure de la République a décidé de porter l'affaire devant le tribunal correctionnel. Le CCIF (Collectif contre l'islamophobie en France), le Mrap, SOS Racisme et la Ligue des droits de l'homme se sont alors portés parties civiles.

Qu'en est-il de l'attitude de la Licra ? Dans un premier temps, en janvier 2016, Antoine Spire avait organisé une rencontre informelle entre intellectuels et militants, soit une quinzaine de personnes, pour discuter des actions à mettre en œuvre contre l'antisémitisme grandissant dans les quartiers populaires. Georges Bensoussan et Boualem Sansal étaient conviés. Invité à s'expliquer sur la teneur de sa citation chez Alain Finkielkraut, l'historien avait invoqué une maladresse.

Dans un second temps, la Licra a prié Georges Bensoussan de s'excuser d'avoir tenu ces propos blessants à l'encontre d'une grande



Débat à la Licra avec Boualem Sansal et Georges Bensoussan. <sup>1</sup>

partie des populations arabo-musulmanes de France. Sans succès. Dès lors, après des débats animés et un vote largement majoritaire du bureau exécutif, la Licra s'est portée partie civile. La Licra n'a pas « porté plainte » contre Georges Bensoussan, et encore moins avec le CCIF. La Licra combat avec la dernière énergie le CCIF et les idées qu'il véhicule, mais elle applique ses principes et se joint comme partie civile à l'action de la justice. Conscient de la polémique ainsi générée, Alain Jakobowicz s'est exprimé dans une lettre ouverte à Georges Bensoussan (voir page suivante).

### COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE

Illustration de la complexité de cette affaire, l'audience a débuté à 14 h 45 pour se finir à 1 h du matin... Six témoins se sont succédé à la barre : Yves Ternon, Alain Finkielkraut et Elisabeth de Fontenay ont exprimé leur soutien à Georges Bensoussan ; le CCIF a convoqué Michèle Sibony, de l'association Union juive française pour la paix, et Nacira Guénif, anthropologue et sociologue, professeur des universités à Paris VIII ; Mohamed Sifaoui, cité par la Licra, s'est exprimé à la barre.

Georges Bensoussan, puis Alain Finkielkraut ont remis le texte incriminé dans le contexte de l'émission. Il s'agissait d'une émission en direct où les échanges étaient ardents, voire bouillonnants. Excédé, Georges Bensoussan a lâché cette citation paraphrasée, dans un langage oral. Lors du procès, il a soutenu qu'il n'aurait jamais écrit une telle phrase dans le cadre d'un article, d'un livre... Il a évoqué le fait de s'être expliqué à la Licra en janvier 2016, supposant qu'il avait été compris par ses interlocuteurs. Les deux intellectuels ont mis vivement en garde contre un « terrorisme intellectuel » qui viserait à éteindre toute parole contradictoire.

Or, si Georges Bensoussan a reconnu la nature blessante et offensante de ses propos, il a réitéré son affirmation de l'existence d'un antisémitisme latent dans des familles arabo-musulmanes en France. Un antisémitisme qui ne serait aucunement génétique, mais culturel. La métaphore du lait nourricier serait une expression de la langue française, elle n'avait pas vocation à être condescendante ou stigmatisante. De plus, il n'a fait que citer les paroles d'un sociologue qui dit en substance la même chose.

Alain Finkielkraut a questionné la démarche des associations antiracistes, qui selon lui se sont « dévoyées », et a ajouté : « *Leur objet n'est plus de lutter contre le racisme, mais d'interdire de penser.* »

Unaniment, les soutiens de Georges Bensoussan ont invoqué à la barre un penseur compétent et un antiraciste convaincu. Ils l'ont défendu et ont regretté ce procès.

Mohamed Sifaoui a préconisé l'application stricte et sans concessions de la loi de 1881 sur la liberté de la presse. Pour lui, Georges Bensoussan s'est rendu coupable d'essentialisation, il a tenu des propos indéniablement racistes et doit être condamné en conséquence. Les deux autres témoins appelés par le CCIF ont tenté de déconstruire le prétendu « mythe » de l'antisémitisme arabo-musulman en France. Nacira Guénif a défini l'islamophobie et a ensuite rejeté vivement la véracité des enquêtes statistiques menées par Fondapol, l'institut Montaigne ou l'Ipsos, dont « *Le Droit de vivre* » s'est fait l'écho dans une précédente livraison. Pour elle, l'antisémitisme en France émane principalement des catholiques et de l'extrême droite. Il n'existerait aucun antisémitisme musulman et/ou arabe (*sic*).

Après les différents témoignages, deux lettres ont été lues à haute voix par la juge. Elles

étaient des soutiens à Georges Bensoussan et émanaient de Boualem Sansal et de Pierre Nora. Le délibéré aura lieu le 7 mars 2017.

## INTERPRÉTATIONS

Quelle devait être la réaction de la Licra ? Le sujet semble profondément diviser. La justice s'intéresse au factuel, à la forme, et non pas au contexte historico-socio-psychologique. Elle applique les lois. Ces phrases ont-elles indéniablement un caractère raciste ? Convient-il de les combattre, de les juger et de les condamner ? Qui les prononce ? Un homme de lettres, un intellectuel, un historien qui n'a jamais manqué de lutter contre l'antisémitisme. Invoquer la justice pour sanctionner ces propos racistes

est inévitable. Mais l'accusation d'islamophobie n'est pas recevable.

L'islamophobie est un épouvantail derrière lequel on cache les réalités. Ce mot-valise que la Licra se refuse légitimement à employer est répandu à tout va pour éviter de poser ou de se poser les bonnes questions.

Cette audience a semblé opposer deux camps, alors qu'il y en avait trois (la défense de Bensoussan ; les attaques insupportables du CCIF ; et le point de vue de principe de la Licra).

Cela a, hélas, démontré à quel point les palais de justice n'étaient pas les seuls lieux pertinents pour ce débat. Les parties ont campé sur leurs positions, les corps se sont crispés, les esprits se sont échauffés. Georges Bensoussan s'est

défendu sur le fond quand les accusations portaient sur la forme. N'est-ce pas une voie sans issue ? Que cherche-t-on à prouver en amalgamant sans finesse toutes les parties civiles ? ●

1. Voici la véritable citation de Smaïn Laacher, dans l'émission diffusée par France 3, le 22 octobre 2015 : « *Cet antisémitisme, il est déjà déposé dans l'espace domestique. Il est dans l'espace domestique et il est quasi naturellement déposé sur la langue, déposé dans la langue. Une des insultes des parents à leurs enfants quand ils veulent les réprimander, il suffit de les traiter de juifs. Et ça, toutes les familles arabes le savent. C'est une hypocrisie monumentale que de ne pas voir que cet antisémitisme, il est d'abord domestique...* »

# « Il n'existe pas d'antisémites de naissance »

Lettre ouverte d'Alain Jakubowicz, président de la Licra, à Georges Bensoussan et à ses soutiens.

Monsieur,

Le samedi 10 octobre 2015, invité sur France Culture au côté de l'historien Patrick Weil dans l'émission « *Répliques* » animée par Alain Finkelkraut, vous déclarez : « *Aujourd'hui nous sommes en présence d'un autre peuple qui se constitue au sein de la nation française, qui fait régresser un certain nombre de valeurs démocratiques qui nous ont portés.*

*[...] Il n'y aura pas d'intégration tant qu'on ne se sera pas débarrassé de cet antisémitisme atavique qui est tu comme un secret. Il se trouve qu'un sociologue algérien, Smaïn Laacher, d'un très grand courage, vient de dire dans le film qui passera sur France 3 : "C'est une honte que de maintenir ce tabou, à savoir que dans les familles arabes, en France, et tout le monde le sait mais personne ne veut le dire, l'antisémitisme, on le tète avec le lait de la mère." »*

Le 25 janvier prochain, vous serez jugé par la 17<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris pour « provocation à la haine raciale ». Ce procès, vous le devez non pas à ceux qui ont dénoncé vos propos, mais au procureur de la République qui a décidé qu'ils méritaient d'être poursuivis et soumis à l'appréciation d'un tribunal.

A la veille de l'audience, je veux, en tant que président de la Licra, vous dire les raisons de la légitime colère qui agite nombre de militants antiracistes.

Vous êtes historien. Ce n'est pas rien. Ce statut confère le devoir de tendre à l'objectivité du savoir, et, pour reprendre les mots de Marc Bloch, de se mettre « à la poursuite du mensonge et de l'erreur ». Que vous le vouliez ou non, vous avez une responsabilité particulière. Vous concourez à

la formation de l'opinion publique et de l'idée que chacun peut se faire des sujets sur lesquels vous portez votre regard.

En condamnant sans distinction plusieurs millions de nos compatriotes à un antisémitisme viscéral, vous créez des dommages considérables, bien plus que toute autre personne, en raison de l'autorité scientifique depuis laquelle vous vous exprimez.

Vous êtes historien de la Shoah. J'entends beaucoup de vos défenseurs, de bonne foi, nous dire que tout, dans l'âme de votre recherche scientifique, est aux antipodes du racisme et que votre investissement au sein du Mémorial de la Shoah devrait vous exonérer de toute forme de soupçon.

Ce n'est pas votre œuvre ou votre personne qui sont en cause, mais vos propos du 10 octobre 2015. Et s'il s'agit de mettre à contribution votre curriculum vitae, qui mieux qu'un historien de la Shoah connaît le poids et les conséquences de l'essentialisation d'un groupe et de sa réduction à une réalité biologique atavique ? S'il y a bien une personne qui n'avait pas le droit de céder à ce type de stigmatisation, c'était bien vous. Mais le plus grave dans cette affaire, c'est que vos propos servent la surenchère extrémiste qui électrise notre pays.

La manipulation du thème du « Grand Remplacement » est aujourd'hui devenue le mantra de l'extrême droite identitaire, et le mécanisme de généralisation contre un groupe, ethnique ou religieux, est le carburant de ceux qui défendent le racisme. Dire que dans « *les familles arabes* », on tète l'antisémitisme « *avec le lait de la mère* », c'est produire, en plus du mensonge, de l'exclusion et du rejet. Non, il n'existe pas

« *d'antisémites de naissance* ».

Dénoncer et combattre l'enracinement de la haine des juifs dans le monde arabe n'est évidemment pas un tabou. La Licra le fait depuis des années et se dresse, avec la dernière énergie, contre ce fléau. Mais pour mener à bien ce combat, rien ne serait pire que de nous transformer en fauteurs d'injustice en assignant tous les Arabes à une identité fondée sur l'antisémitisme, et en cédant, pour reprendre les mots de Jaurès, « *au mensonge triomphant qui passe* ». Le faire, ce serait manquer gravement à la vérité et donner du crédit à une extrême droite qui a fait de l'essentialisation une marque déposée dans les années 30, en expliquant à nos concitoyens ce qu'était « le Juif », génétiquement assoiffé de pouvoir et biberonné à la domination capitaliste et financière du monde.

Il n'est pas possible d'anéantir l'antisémitisme que vous dénoncez à juste titre en faisant usage d'armes de destruction racistes. En 1929, Lazare Rachline, cofondateur de la Licra, écrivait : « *Notre doctrine, c'est la conscience, notre programme, la justice.* » La conscience, c'est qu'on ne combat pas l'antisémitisme sans combattre le racisme, comme on ne combat pas le racisme sans combattre l'antisémitisme. La justice, c'est de considérer que toutes les victimes de préjugés tenaces méritent le même traitement.

C'est au nom de cet idéal que je vous demande solennellement de dire, publiquement et clairement, que les propos que vous avez tenus le 10 octobre 2015 sur France Culture ne reflétaient pas votre pensée et de présenter des excuses à celles et ceux, nombreux, notamment au sein de la Licra, que ces propos ont offensés. »

## Témoignage de Sabrina Goldman

Sabrina Goldman, qui représentait la Licra dans le procès Bensoussan suite aux poursuites initiées par le parquet, témoigne avoir vécu une journée très particulière : il n'était pas simple d'y plaider – mais indispensable, selon elle. Elle nous livre ici son témoignage.

Propos recueillis par Mano Siri



© Guillaume Krebs

Le Havre 2016, Université de la Licra. Sabrina Goldman, de la commission Justice.

### FAIRE FACE À SES AMIS

Pour une militante de la Licra comme moi, c'était très désagréable de se retrouver là, assise au côté du CCIF<sup>(1)</sup>, face à Georges Bensoussan que j'ai découvert adolescente en lisant son « Que sais-je ? » sur l'Histoire de la Shoah. Ce qui contribuait à mon malaise, c'était aussi de voir, parmi tous les gens qui le soutenaient, des « amis » de la Licra.

Notamment Elisabeth de Fontenay, qui était là comme témoin de moralité de Bensoussan, venue rappeler qu'il était signataire de JCall et qu'il n'était pas quelqu'un de raciste. Malaise aussi face à Yves Ternon, un vieux monsieur, un combattant du négationnisme qui a dû longtemps patienter debout parce qu'il est passé parmi les derniers témoins. J'ai souvent eu l'occasion de parler avec lui de la mémoire des génocides, la Shoah, le génocide des Arméniens, des Tutsis... J'ai été très émue quand il a été interpellé grossièrement par l'un des avocats des parties civiles qui lui demandait ce qu'il dirait si on soutenait que, dans les familles juives, on tête l'islamophobie avec le lait de sa mère : Yves Ternon, très dignement, lui a répondu qu'ayant combattu aux côtés du FLN et soigné ses combattants, il ne saurait quoi dire, tout cela lui étant tellement étranger.

### LE DÉCLIC

Puis ce fut le tour d'Alain Finkielkraut de venir à la barre. Je ne pus m'empêcher, même si je dénonce sa dérive actuelle, de reconnaître

que c'est un homme d'une grande qualité... et d'une grande vulnérabilité, qui le rend à mon sens quasi paranoïaque, obsédé par l'antisémitisme « des musulmans ». Il était venu apporter un soutien très clair à Bensoussan, soulignant qu'il n'aurait fait que dénoncer une réalité qu'on ne veut pas voir.

Peu importait, au fond, selon lui, de savoir s'il s'agissait de toutes les familles musulmanes ou de certaines seulement, on ne devrait pas s'arrêter à un problème de formulation, car le phénomène serait tellement massif ; il dénonce un antiracisme dévoyé, qui interdit de penser sereinement et qui empêcherait les associations (la Licra, SOS Racisme, la LDH et le Mrap) de voir la réalité. Selon lui, nous serions donc dans le déni de réalité. Tous ? La Licra aussi ?

Comme Georges Bensoussan insistait – « *Bien sûr que c'est la réalité, les tueurs d'Ozar HaTora et ceux de l'HyperCacher, ils étaient quoi ?* » –, Alain Finkielkraut se mit à raconter la réalité de l'antisémitisme en France ; les enfants juifs qui quittent les écoles de la République parce qu'ils n'y sont pas protégés... ; il souligna le déni, insistant sur l'importance du phénomène qu'on s'évertuerait à ne pas voir, nous, les associations antiracistes. Peu importait dès lors les mots prononcés lors de cette émission ; il ne dit d'ailleurs pas qu'ils furent excessifs, ce qui comptait, c'était la seule réalité de l'antisémitisme.

C'est en l'écoutant que j'ai compris ce que nous faisons vraiment là, nous, la Licra...

### LEUR EXCÈS REND LEUR ANALYSE INAUDIBLE

Justement sur l'efficacité du combat contre l'antisémitisme.

Parce que le discours qu'ils portent dessert ce combat : à toujours présenter les choses dans l'excès, dans la globalisation et la caricature..., cela empêche de voir le problème tel qu'il est vraiment. Nous ne sommes pas, loin s'en faut, dans le déni de la réalité, à la Licra ; mais on est aveuglés par leur excès. D'où ma colère : si on ne les entend pas, c'est qu'ils participent malgré eux à ce déni, et c'est cela que je trouve tragique ; ils se moquent du mal qu'ils peuvent causer, de la blessure qu'ils peuvent infliger aux « musulmans », notamment ceux qui combattent l'antisémitisme et l'islamisme, et dont ils tuent les initiatives œcuméniques ou fraternelles en prétendant qu'il y a un déterminisme, un fatalisme de l'antisémitisme du monde arabo-musulman. Certes, Georges Bensoussan a dit en passant qu'il ne parlait pas de tous les musulmans, mais cette vérité-là ne l'intéressait pas, seul comptait *la réalité du déni*.

À la toute fin de l'audience, il regretta le mal infligé à « ses » amis musulmans, au nombre de quatre, dont Boualem Sansal et Malika Sorel, mais ce fut tout. Que tous les autres se fussent sentis caricaturés ne faisait pas problème.

### PLAIDER CONTRE LE DÉNI DE RÉALITÉ

Ce fut le sens de ma plaidoirie : je leur dis qu'ils desservent notre cause. J'ai voulu faire entendre une autre voix que celle du CCIF, qui n'est évidemment pas la nôtre et à laquelle nous ne nous associons pas !

Quand le CCIF plaide dans le sens de ce déni de réalité, avec pour pseudo-preuve cette sociologue qui vient dire à la barre que ce qui se passe dans les banlieues n'est pas de l'antisémitisme mais du ressentiment<sup>(2)</sup>, nous, la Licra, avons autre chose à faire valoir : nous reconnaissons et combattons l'antisémitisme dans les banlieues et dans le monde arabo-musulman ; mais nous ne croyons ni au déterminisme, ni au fatalisme ; et nous soutenons que s'exprimer comme Georges Bensoussan l'a fait dans l'émission d'Alain Finkielkraut, « Répliques » ne fait que renforcer ce déni,

que cette caricature des musulmans, elle blesse, elle fait mal et est contre-productive ! Je sais qu'il faut donc plaider contre ce qu'a dit Georges Bensoussan, même si je suis triste d'être là, triste que ses paroles nous aient contraints à être là.

Je plaide pour tous ces Français de culture musulmane, d'origine maghrébine, dont beaucoup militent activement dans les rangs de la Licra, pour leur dire que l'on n'est pas déter-

miné à être antisémite, quelle que soit l'éducation qu'on ait pu recevoir. Je plaide aussi pour ces militants qui ne comprennent pas qu'on soit là mais à qui je voudrais faire entendre notre voix. Et je plaide enfin pour Alain Finkielkraut et Georges Bensoussan : pour qu'ils écoutent, pour que les gens arrêtent de se radicaliser, parce que leur discours est contre-productif.

Il fallait y aller. » ●

1. Même si ce n'était pas la première ni la dernière fois : nous étions déjà sur *le même banc* que le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), notamment lors du procès contre Marine Le Pen qui avait assimilé les prières de rue à l'occupation allemande pendant la Seconde Guerre mondiale.

2. Or, comme le fait remarquer à ce moment-là Georges Bensoussan, le ressentiment est précisément ce qui fait le fond de l'antisémitisme.

## « Ne réduisons pas la Licra, ni Georges Bensoussan, à cette confrontation ! »

Emue par la polémique, Annette Bloch plaide pour un climat pacifié.

**Annette Bloch**

Lorsqu'il a été question, lors de la réunion du BE du 11 janvier 2017, de nous porter partie civile dans le procès fait à Georges Bensoussan, j'ai eu un choc et l'aiguille de ma boussole intérieure s'est affolée.

Au fil des années de vie et de lutte, le paysage de mes amis de pensée, de réflexion, s'est peuplé de ceux qui m'aident à comprendre, arbitrer et avancer. Georges Bensoussan y figure, comme Elisabeth Badinter, Alain Finkielkraut, Boualem Sansal, Elisabeth de Fontenay, Céline Pina, [...] des personnes de plus qui représentent pour moi le courage, l'indépendance d'esprit, la lucidité, et qui sont elles-mêmes des cibles pour le CCIF et leurs soutiens.

Mon expérience des prétoires se limite aux audiences des procès que la Licra fait à des personnes qui se sont rendues coupables de paroles et d'actes racistes ou antisémites. J'ai donc intégré la géométrie symbolique des lieux suivante, dans laquelle il y a deux parties : – d'un côté, la victime d'actes racistes ou antisémites et ceux qui la défendent et la soutiennent. Nous, Licra, sommes aux côtés de la victime, soit que nous ayons pris l'initiative des poursuites et qu'un avocat de la Licra représente l'accusation ; soit que nous nous constituions partie civile au côté du parquet pour signifier à la victime notre solidarité et la faire bénéficier de notre notoriété ;

– de l'autre côté, l'« ennemi », le présumé coupable de ces actes et ses partisans, celui qui a porté préjudice à la victime que nous soutenons et accompagnons.

Les deux parties s'adressent successivement au tribunal pour demander que justice soit dite et faite.

Or, j'ai vu soudain de vrais et dangereux ennemis de notre cause « sur le même banc que nous », et des amis de cette même cause et

de la Licra en face de nous.

Pas une demi-seconde je n'ai pu croire que Georges Bensoussan soit l'auteur volontaire d'une généralisation stigmatisante s'agissant de qualifier un groupe humain. La question qui se posait pour moi, simplement, était celle de la judiciarisation de l'affaire : est-ce bien le lieu d'un débat, d'une réparation, et la possibilité d'une vraie confrontation, est-ce bien notre place ?

Je crois ne pas être la seule, notamment parmi les militants de la Licra, ses sympathisants, à avoir vécu ces événements de cette manière. Depuis, j'ai écouté très attentivement les explications de Sabrina, notre avocate, qui a plaidé finement et fermement pour la Licra en cette affaire ; j'ai écouté au sein du bureau les arguments expliquant ce choix ; j'ai lu attentivement la lettre que notre président a adressée aux adhérents... Beaucoup d'explications éclairantes.

Et j'ai une supplique à formuler : ne nous drapons pas dans les mots terribles d'« honneur », de « déshonneur », de « sauver son âme »..., qui ne sont pas à leur place. Renonçons aux anathèmes, renonçons aux grands mots – dont je ne doute pas une seconde qu'ils ont un sens pour ceux qui les prononcent, mais dont l'inconvénient est qu'ils envoient d'emblée et globalement chacun de ceux qui sont en désaccord sur un point, à l'infamie et au déshonneur.

Aujourd'hui je veux dire que, pas plus qu'on ne peut réduire Georges Bensoussan à un mot déplacé, prononcé dans le contexte particulier d'une polémique en face de Patrick Weil, effaçant tant d'années d'un parcours sans faute, pas plus on ne peut réduire la Licra à une position, la condamner à mort parce qu'une de ses décisions, un de ses engagements n'est



© Guillaume Krebs

1 Annette Bloch, membre du bureau exécutif de la Licra, responsable de la formation des militants.

pas lisible, pas compréhensible ou acceptable pour certains de ses adhérents et amis.

La Licra ne vit pas que dans les prétoires, les médias et les réseaux sociaux. La Licra, c'est aussi un très grand nombre de militants, pas très visibles, qui chaque jour, dans tout notre pays, veillent, débattent, essaient de convaincre, soutiennent, se solidarisent, combattent... et ils ne peuvent le faire que parce que la Licra existe, est vivante, et leur donne un cadre pour agir.

Je fais partie de ces nombreux militants de terrain. Et pour ma part, je ne vois pas d'autre lieu pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme et défendre passionnément les valeurs de notre République, la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.

Je ne vois pour moi pas d'autre lieu d'action que la Licra, où chacun tente avec grand courage, en permanence, de voir ce qu'il voit, de dire ce qu'il voit, d'élaborer à partir du réel, d'imaginer et de réaliser des actions qu'il juge adaptées, dans un contexte de grande complexité et avec la nécessité d'une pensée en mouvement perpétuel. » ●

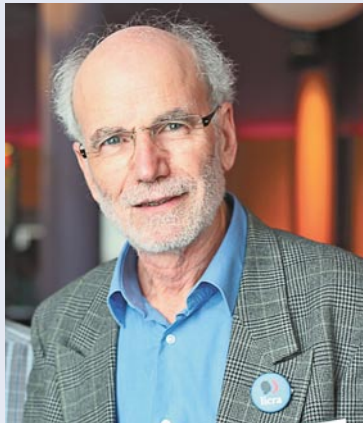
## La parole est à la justice

Claude Secroun

La Licra est une association antiraciste universaliste. Elle peut se glorifier de regrouper des personnes de toute origine, de toute orientation philosophique. Ce qui les rassemble, ce sont les valeurs qu'elles ont en commun et la détermination à lutter contre toute forme de racisme ou d'antisémitisme.

Le bureau exécutif de la Licra regroupe des personnes qui partagent ces mêmes valeurs. Ce qui fait sa richesse, comme celle de l'association, c'est la diversité des personnes rassemblées par Alain Jakubowicz.

Lors du bureau exécutif du 11 janvier dernier, une question s'est posée à chacun d'entre nous : quelle doit être la position de la Licra concernant « l'affaire » Bensoussan. Un débat difficile et argumenté s'est établi entre nous, et nous nous sommes exprimés en citoyens libres. Nous avons voté, démocratiquement. Il a été décidé à la majorité que la Licra, dans un premier temps, s'adresserait à Georges Bensoussan pour lui demander de reconnaître publiquement son « dérapage ». Sinon, la Licra se porterait partie civile. Depuis le procès, des attaques virulentes visent la Licra, et plus grave encore, des personnes, nominativement. Et, pour certaines de ces attaques, en avançant des contre-vérités !



© Guillaume Krebs

! Claude Sekroun, membre du bureau exécutif de la Licra, responsable Education.

La Licra peut se tromper. Rien ne permet de dire que c'est le cas aujourd'hui. Par sa présence au tribunal, et surtout le plaidoyer de Sabrina Goldman, la Licra a pu contrer le discours du CCIF qui, dans un déni complet, affirme qu'il n'y a pas d'antisémitisme en France. La parole est à la justice, et c'est la justice et elle seule qui dira si les mots de Georges Bensoussan étaient racistes ou pas.

D'ici là, il serait bon que la tempête se calme et que toutes nos forces soient consacrées à la lutte contre les deux extrémismes qui profitent de ces occasions pour avancer leurs pions. » ●

## Incompréhension

Sylvie Guimet,

adhérente de la Licra Rhône-Alpes

Ne comprenant pas la teneur de la lettre que vous avez adressée à Georges Bensoussan, ni les arguments que vous invoquez pour justifier sa mise en accusation, je me permets de vous demander :

« Quelle mouche vous a piqué ? » Excusez-moi de la vulgarité de la question. La Licra avait publié une analyse, très convaincante à mes yeux, sur le terme « islamophobie » que je vais m'empresser de relire.

Je ne comprends pas non plus que vous vous associez à un mouvement comme le CCIF, dont personne n'ignore le type de combat, se disant antiraciste, qu'il poursuit incessamment. Vous avez mené une campagne sous l'égide de Lamartine : « *Je suis de la couleur de ceux que l'on persécute.* » (Qui est persécuté aujourd'hui ?). Je regrette que vous n'y soyez pas fidèle en la matière, et suis consternée par les poursuites dont Georges Bensoussan est victime. Au nom de quoi ? Peut-être trouverai-je des réponses dans le prochain « DDV » et que le débat sera ouvert.

Croyez à l'expression de ma tristesse et de ma perplexité .

Je me permets de préciser que je ne suis ni juive, ni FN, ni..., etc., mais seulement citoyenne d'un pays où je me sens, de plus en plus, comme l'a dit un poète, « Étranger au pays que l'on aime ». ●

## Demande d'explications

Jean-François Bloch, adhérent Licra de Nîmes

Je souhaite avoir des explications sur l'implication juridique de la Licra dans le procès Bensoussan. Beaucoup de militants et sympathisants sont très surpris, comme moi-même, pour ne pas dire plus, de la participation active de la Licra au côté d'associations hostiles à nos combats.

J'aimerais connaître les raisons pour lesquelles

la commission juridique et le bureau ont donné le feu vert pour une action en justice.

J'ai lu la note de notre président qui dit « *les raisons de la légitime colère qui agite nombre de militants antiracistes* », mais ne justifie pas le procès. Sa dernière lettre donne des précisions qui manquaient.

Dans ce cas, pourquoi la Licra n'a-t-elle

jamais rien intenté contre Houria Bouteljda, du PIR (Parti des Indigènes de la République), par exemple ?

Quel que soit le résultat du délibéré, il nous faut savoir ce que fera la Licra dans le cas d'un appel de l'une des parties. Pourrions-nous y réfléchir dès maintenant ?

Amicalement. » ●

# Lettre d'Alain Jakubowicz, président de la Licra, aux adhérents



© Guillaume Krebs

## Cher(e)s ami(e)s,

Ce qu'il convient désormais d'appeler « l'affaire Bensoussan » a donné lieu, depuis des semaines, à de vives controverses et à de nombreuses (parfois violentes) prises de position dans la presse ou par le biais des réseaux sociaux. D'aucuns ont cru bon d'instruire un autre procès, celui de la Licra, en raison de sa présence parmi les parties civiles, et de s'ériger en précepteurs de morale antiraciste, distribuant des brevets d'honorabilité et de respectabilité.

Que ce type d'affaire suscite des interrogations et des réactions est une chose normale. Mais ce serait outrage que d'en débattre en quittant les chemins de la vérité et de l'honnêteté intellectuelle. Défendre nos valeurs universelles, c'est aussi agir avec une certaine idée de l'éthique et de la responsabilité.

Le moment est venu de « remettre l'église au milieu du village » et de s'attacher à regarder cette affaire pour ce qu'elle est véritablement, et non pour ce que certains voudraient qu'elle soit.

La première question est de savoir comment Georges Bensoussan s'est retrouvé devant la 17<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris pour « provocation à la haine raciale ». Son procès, il le doit au procureur de la République de Paris, qui l'a cité à comparaître pour répondre des propos suivants, tenus sur les ondes de France Culture au mois d'octobre 2015 : « Aujourd'hui nous sommes en présence d'un autre

*peuple qui se constitue au sein de la nation française, qui fait régresser un certain nombre de valeurs démocratiques qui nous ont portés... Il n'y aura pas d'intégration tant qu'on ne sera pas débarrassé de cet antisémitisme atavique qui est tu, comme un secret. Il se trouve qu'un sociologue algérien, Smaïn Laacher, d'un très grand courage, vient de dire dans le film qui passera sur France 3 : "C'est une honte que de maintenir ce tabou, à savoir que dans les familles arabes, en France, et tout le monde le sait mais personne ne veut le dire, l'antisémitisme, on le tète avec le lait de la mère". »*

Georges Bensoussan peut répéter à l'envi avec ses soutiens, à longueur de tribunes et d'interviews, qu'il a été poursuivi par le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), cela ne correspond pas à la vérité. Le CCIF a opéré un simple signalement au parquet. Celui-ci disposait de la possibilité d'y donner suite ou pas. C'est donc à la requête du ministère public, et non pas de telle ou telle association, que ce procès s'est tenu.

La seconde question est de savoir ce que devait faire la Licra. Cette question s'est posée au lendemain de l'émission de France Culture. Interrogée, la Commission juridique a considéré que les propos visés étaient susceptibles de tomber sous le coup de la loi. Le bureau exécutif a cependant alors estimé qu'il convenait d'attendre les suites qui seraient données à cette affaire par le parquet.

Le sujet a donc à nouveau été évoqué lorsque nous avons appris que celui-ci avait pris l'initiative des poursuites. Il convient à cet égard de rappeler la jurisprudence de la Licra, qui consiste à se joindre au ministère public lorsque celui-ci poursuit pour des faits de racisme ou antisémitisme. Nous avons suffisamment dénoncé la frilosité du parquet en la matière pour ne pas nous joindre à lui quand il demande l'application de la loi. Nous le faisons, bien sûr, avec le discernement nécessaire, dans le respect scrupuleux tant de l'histoire de notre association que ses statuts et son objet social.

En la circonstance, eu égard à la personnalité de Georges Bensoussan et à l'œuvre qui est la sienne, le bureau exécutif a décidé de prendre contact avec lui pour lui demander de dire publiquement – ce dont il a d'ailleurs convenu à l'occasion d'une rencontre avec certains d'entre nous – qu'il regrettait ses propos et que son intention n'était pas de généraliser et d'essentialiser « les familles arabes », mais seulement de dénoncer un phénomène qui gangrène le monde arabo-musulman.

Nous souhaitons également qu'il présente ses excuses à ceux qui avaient pu mal comprendre ses propos et qui en étaient terriblement blessés, comme c'est le

—  
Alain Jakubowicz,  
président de la Licra,  
lors des Universités  
du Havre en 2016.

→ cas de beaucoup de nos amis parmi les membres de la Licra, et au-delà.

Les contacts que nous avons pris directement et indirectement avec lui ont été doublés de la lettre ouverte que je lui ai adressée, dont un exemplaire est annexé au présent courrier. L'intéressé a opposé une fin de non-recevoir tant à nos demandes qu'à celles de nos missi dominici. Dès lors, et en exécution de la décision prise par le bureau exécutif, nous avons estimé qu'il n'était pas possible à la Licra d'être absente de ce procès.

La troisième question est de savoir si la Licra se serait, comme certains le prétendent, « *déshonorée* » en se constituant partie civile « *au côté* » du CCIF. La réponse est simple : si la Licra devait renoncer à être présente aux procès de racistes et d'antisémites au regard de la qualité des autres parties civiles, alors il faudrait dissoudre immédiatement notre Commission juridique. Être partie civile, ce n'est pas épouser les thèses de ceux qui sont assis sur le même banc.

En suivant cette logique, la Licra aurait-elle dû renoncer à défendre ce septuagénaire musulman laissé pour mort après une agression raciste près de Rouen parce que le CCIF avait décidé d'être présent au procès ? La Licra aurait-elle dû se taire quand Marine Le Pen comparait les prières de rue à l'Occupation, au prétexte que le même CCIF tentait de vendre sa rhétorique victimaire infâme ? La Licra aurait-elle dû refuser de défendre ses valeurs parce que les Indigènes de la République se présentaient à certaines audiences, guidés par un opportunisme qui ne dupe personne ?

De la même manière, la Licra aurait-elle dû se résoudre à ne pas demander réparation dans toutes les affaires de racisme antiblanc, en raison de la présence régulière d'associations d'extrême droite ? Personne, parmi la génération spontanée de contempteurs de la Licra, ne trouvait alors la situation déshonorante, et je n'ai pas souvenir qu'Alain Finkielkraut, en pointe sur ces sujets, se soit ému d'une telle situation.

Dire de la Licra qu'elle se serait déshonorée en se constituant partie civile aux côtés d'associations infréquentables serait aussi malhonnête que prétendre que Georges Bensoussan serait un suppôt du Front national parce que Louis Aliot lui a témoigné son soutien et sa sympathie à l'occasion de son procès.

On ne combat pas le racisme et l'antisémitisme en désertant le terrain et en le livrant à ses adversaires. La lutte contre la haine exige de mettre les mains dans le cambouis. C'est évidemment moins facile que de se draper dans une forme d'indignation sélective.

La quatrième question est de savoir ce qu'a réellement été le rôle de la Licra dans ce procès. Plutôt que de se livrer à des accusations indignes, celles et ceux qui se déshonorent eux-mêmes en traînant la Licra dans la boue auraient été inspirés d'assister à la plaidoirie de

notre avocate, Sabrina Goldman, que je tiens ici à remercier pour avoir tenu, avec compétence et dignité, la place qui devait être la nôtre dans ce procès. Georges Bensoussan lui-même, au terme des débats, a fait la part des choses entre les parties civiles.

Sans excès ni anathème, Sabrina Goldman a expliqué les raisons pour lesquelles la Licra ne pouvait pas être absente de ce débat sans renier sa raison d'être.

Ce n'était évidemment pas l'œuvre de l'historien Georges Bensoussan, très largement reconnue, qui était en cause. Il ne s'agissait pas non plus de sonder les âmes et les cœurs afin de savoir s'il est ou non raciste. Il ne s'agissait pas davantage d'instruire, comme l'aurait voulu le CCIF, un procès en « islamophobie », concept que la Licra combat avec la dernière énergie. La seule question qui était posée au tribunal était de savoir si Georges Bensoussan avait « franchi la ligne jaune » en tenant les propos globalisants qui lui valaient sa citation à comparaître. Notre avocate n'a évidemment pas manqué de faire observer que le CCIF avait dévoilé son vrai visage, celui d'une association baignant dans le déni effroyable de l'antisémitisme, à l'instar de cette sociologue qu'il a fait citer à la barre et qui a expliqué que la haine des juifs qui sévit dans certains quartiers relevait du simple « *ressentiment*. »

Loin de le regretter, nous devons être fiers que la Licra ait pu être là pour marquer sa singularité et témoigner de son refus de voir écraser nos valeurs universelles sous la pression d'une quelconque tenaille identitaire. Nous savons mieux que quiconque, à la Licra, les dangers du fléau de l'antisémitisme, qui ne gangrène pas seulement les banlieues. Nos militants qui interviennent chaque jour devant des élèves en savent quelque chose. Les pouvoirs publics ont trop longtemps sous-estimé ce phénomène qui sert de terreau à la radicalisation et à l'Islam politique. Mais ramener « *toutes les familles arabes* » à cette réalité est aussi injuste que mensonger, et conduit à aggraver les tensions et les divisions de notre pays en faisant le lit de collectifs victimaires et communautaristes hostiles à nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Ce n'est pas ainsi que la République retrouvera les territoires qu'elle a malheureusement perdus depuis longtemps.

La Licra est fidèle à ses origines et entend le rester. Elle trace une voie, singulière, celle de ses fondateurs et de leurs continuateurs. Certains, cette semaine, ont vainement tenté de convoquer son histoire. Pour le faire utilement, encore faut-il la connaître.

Bernard Lecache, notre président fondateur, aimait à rappeler dans ses discours ce principe simple : « *Qui se tait ici après avoir crié là mérite le mépris.* » Nous avons toujours su, à la Licra, qu'on ne lutte pas contre l'antisémitisme sans lutter contre le racisme, et inversement. Telle est la ligne de la Licra, une et indivisible. Nul ne nous y fera déroger. » ●

# Migrants : Londres tourne le dos aux mineurs isolés

La Grande-Bretagne s'était engagée à accueillir les mineurs isolés bloqués à Calais. Elle est bien loin d'avoir fait sa part.

Monique Ollié

**M**aitrise de l'immigration », « Reprise en main du contrôle de l'immigration », le 18 janvier dernier, peu de manchettes de journaux français ont manqué de reprendre l'antienne de la Première ministre britannique, Theresa May, lors de l'annonce d'un Brexit « dur ». Or, la question de l'entrée des étrangers au Royaume-Uni, réduite aujourd'hui aux seuls ressortissants de l'Union européenne, ne date pas du Brexit.

## SUR 3 000, SEULS 791 ONT ÉTÉ ACCEPTÉS

Depuis octobre dernier, elle pèse sur le sort de plus d'un millier de mineurs isolés. « *Le Royaume-Uni n'a pas fait sa part du travail dans cette affaire* », constate Pierre Henry, directeur général de l'association France Terre d'asile, dont le principal objet est le soutien aux demandeurs d'asile et la défense de ce droit en France.

En octobre 2016, contrairement aux engagements qu'il avait pris, lors du démantèlement de Calais, d'accueillir les jeunes isolés ayant des liens familiaux au Royaume-Uni, soit près de 3 000 mineurs, le gouvernement britannique recule et n'en accepte que 791.

La situation actuelle a conduit un grand nombre de mineurs isolés venus du Soudan, d'Erythrée, de Syrie ou d'Afghanistan, qui souhaitent rejoindre la Grande-Bretagne, à une étrange errance en France et parfois en Belgique. Il faut d'abord remonter en 1982. Lorsqu'il est envisagé de construire le tunnel trans-Manche, un traité franco-britannique est signé dans la cathédrale de Canterbury. Mis en œuvre dès 1986, il se traduit par

un dessaisissement de la politique anglaise d'asile et d'immigration au profit de la France. Plus encore : « *En n'étant pas dans les accords de Schengen<sup>(1)</sup> mais en signant les accords de Dublin<sup>(2)</sup>, le Royaume-Uni se mettait forcément à l'abri d'une immigration massive.* »

En 2016, deux postures contradictoires compliquent l'examen des dossiers des mineurs isolés souhaitant rejoindre le Royaume-Uni. A partir de fin mars, le gouvernement britannique, qui tarde à mettre en œuvre le droit de vivre en famille établi par la Convention européenne des droits de l'homme (article 8), entre dans de poussives négociations avec la France. Il accepte alors d'accueillir quelque 70 jeunes ayant des liens familiaux avec le Royaume-Uni. Parallèlement, sous la pression d'un lord travailliste, l'amendement Dubs à la loi d'immigration britannique oblige le pays à accueillir aussi les personnes en état de vulnérabilité.



© Guido Koppes/AGE fotostock

En particulier les moins de 12 ans et les jeunes filles. Soit 3 000 mineurs isolés.

## A LA RECHERCHE D'UNE IMPROBABLE VOIE BELGE

Toutefois, selon Pierre Henry, « *les critères qui ont été choisis par les Britanniques pour sélectionner ceux qu'ils accueillent ne sont connus que d'eux seuls et sont parfois assez arbitraires. Cela laisse sur le territoire national un certain nombre de jeunes gens qui, de toute façon, ont le projet de se rendre outre-Manche.* »

De ce fait, des mineurs entre 16 et 20 ans, encore indécis sur leur projet d'immigration, jouent au chat et à la souris, dans le Nord-Est de Paris, avec les forces de l'ordre et les services de la Voirie parisiens pour conserver leurs duvets, fuient des Caomi (Centres d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés), ou encore tentent une voie belge d'approche de l'Angleterre. ●

↑ Jeune migrant dans la Jungle de Calais.



1. La Convention de Schengen établit la libre circulation des personnes, a priori en situation régulière (ou citoyens européens), à l'intérieur de l'espace européen.
2. Les accords de Dublin fixent la responsabilité de la prise en charge des migrants (et l'enregistrement de la demande d'asile) au pays de première entrée en Europe.

## L'entêtement de lord Dubs remonte à 1939

Il n'a pas oublié qu'il comptait, en 1939, parmi les 669 enfants praguais qui ont échappé en train à la mort grâce au riche philanthrope britannique Sir Nicholas Winton. A 84 ans, le lord travailliste Alf Dubs a bataillé dur pour faire passer, en mai 2016, un amendement à la loi sur l'immigration britannique. Résultat : le gouvernement, qui a tout fait pour bloquer le vote du texte, se retrouvait contraint de prendre en charge des réfugiés mineurs répertoriés dans le camp de Calais et n'ayant pas d'attache familiale au Royaume-Uni, mais considérés comme particulièrement vulnérables. C'était sans compter sur l'ingéniosité des rédacteurs des décrets d'application, qui rendirent le texte impossible à mettre en œuvre par la complexité et l'opacité des critères de sélection.

## Avoir 18 ans dans un Cada – à 18 mois près...

Les mineurs isolés présents en France sont placés en Caomi (Centres d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés), un dispositif qui ajourne à début février – désormais, fin mars 2017 – leur prise en charge par les départements au titre de l'Aide sociale à l'enfance. Les départements ont en effet la charge d'évaluer leur minorité puis, s'ils sont jugés mineurs, de les protéger (logement, scolarisation, placement en familles d'accueil, selon les cas).

Or, on estime à dix-huit mois la marge d'erreur dans cette évaluation, ce qui conduit la plupart de ceux qui ont 16 ans, voire moins, à être considérés comme majeurs. Dans ce cas, ils peuvent déposer une demande d'asile en France et rejoindre un Cada (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) pour adultes.

Convention de la Licra  
à Paris, le 12 mars 2016.

# 50<sup>e</sup> Convention de la Licra

## L'Europe face aux populismes

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Europe, s'est construite sur l'idée que le renforcement des liens entre les peuples aux plans économique, scientifique, politique et culturel était le meilleur moyen de battre en brèche les projets nationalistes qui avaient conduit au désastre. Soixante-dix ans après, la fièvre populiste gagne la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Autriche, la Hongrie, la Pologne, la Belgique, l'Allemagne et la France. Elle porte en réalité une vague extrémiste et xénophobe qui a fait du repli identitaire et religieux son principal levier. Devant nous émerge ainsi non pas une Europe des Nations, mais une Europe des nationalismes qui s'unissent pour alimenter un projet de division et d'affrontement. La crise des réfugiés, devant l'incapacité des Etats européens à fournir une réponse commune et fraternelle, a nourri les discours de haine et de rejet, cristallisant la peur de l'autre et des fantasmes qui semblent ressurgir du passé. Le combat pour nos valeurs universelles, forgées dans le creuset de l'Europe, n'est pas gagné pour toujours et nous devons faire face à une remise en cause d'une ampleur inédite. Notre régime de libertés et nos droits fondamentaux seraient les premières victimes de l'arrivée au pouvoir de formations populistes, racistes et antisémites. Il nous faut absolument stopper cette offensive et redonner aux Européens le goût de l'Europe et de ses valeurs fondatrices. C'est le sens donné à la 50<sup>e</sup> convention de la Licra.

**Alain Jakubowicz**



© Guillaume Krebs

La 50<sup>e</sup> Convention de la Licra se déroulera, du vendredi 24 au dimanche 26 mars 2017 à Strasbourg, à l'entrée du quartier historique de la Petite France, dans les bâtiments de l'ENA situés dans les locaux de l'ancienne prison Sainte-Marguerite. Elle est ouverte aux adhérents et au sympathisants. Le nombre de places étant limité, l'inscription est obligatoire. Renseignements sur le site de la Licra : [www.licra.org](http://www.licra.org)

## Les participants

### Daniel Cohn-Bendit

© Marie-Lan Nguyen



Comme chacun le sait, Daniel Cohn-Bendit dispose de deux nationalités : française et allemande. Favorable à la mise en place d'une Europe fédérale, il fut coprésident du groupe des écologistes au Parlement européen de 2002 à 2014. Daniel Cohn-Bendit s'est dit favorable à « une écologie qui prenne acte de l'économie de marché pour mieux la réguler ». Membre des Verts allemands depuis 1984, il a déclaré, lors des élections européennes de 1999, prôner un « réformisme écologico-social lié à une tradition libertaire, qui est effectivement non étatique ». Il a revendiqué à cette occasion

l'étiquette de « libéral-libertaire ». Il a quitté le Parlement européen le 16 avril 2014, après vingt ans de participation active.

### Pierre Henry



© Guillaume Krebs

Directeur général de France terre d'asile, Pierre Henry est spécialiste des questions d'asile, d'immigration et d'intégration. Il insiste sur le fait que la majorité des réfugiés sont accueillis dans les pays voisins des conflits, et que l'Europe est loin d'en être saturée.

### Catherine Trautmann

Maire de Strasbourg, secrétaire d'Etat dans le gouvernement Rocard, puis ministre de la Culture



© Diliif

dans le gouvernement Jospin, Catherine Trautmann fut ensuite députée européenne jusqu'en 2014. Titulaire d'une maîtrise de théologie protestante, elle a étudié la langue et la littérature coptes. Elle est aujourd'hui vice-présidente de la Communauté urbaine de Strasbourg.

### Nathalie Loiseau

Haut fonctionnaire français, elle a longtemps travaillé au ministère des Affaires étrangères avant de devenir, en 2012, directrice de l'ENA. Elle est l'auteur du livre « Choisissez tout » (Editions Lattes) dont le propos est de donner envie à toutes les femmes d'oser, de rêver et de changer le monde. ●

## VENDREDI 24 MARS 2017

### 15 h 15 - 16 h 45

Visite de la Cour européenne des droits de l'homme, Allée des Droits de l'Homme, Strasbourg.

La Cour européenne des droits de l'homme est une juridiction internationale créée en 1959 par le Conseil de l'Europe. Sa mission est d'assurer le respect des engagements souscrits par les Etats signataires de la Convention européenne des droits de l'homme.

### 18 h 30

Réception à l'hôtel de ville de Strasbourg, 9, Rue Brûlée. Roland Ries, maire de Strasbourg, a le plaisir de vous convier à la réception offerte à l'occasion de la tenue de la Convention nationale de la Licra à Strasbourg. Soirée libre.

## SAMEDI 25 MARS 2017

Ecole nationale d'administration  
1, rue Sainte-Marguerite -  
Strasbourg

### 9 h

Accueil des participants de la Convention nationale de la Licra.

### 9 h 30

Ouverture de la Convention.

### 9 h 45 - 12 h 30

Travaux des commissions de la Licra : juridique, mémoire, éducation, formation, culture, etc.

### 12 h 30 - 14 h

Buffet repas sur place.

### 14 h - 16 h 30

Conférence-débat animée par Alexis Lacroix : « L'Europe face aux populismes », avec Daniel Cohn-Bendit, député européen de 1994 à 2014, Nathalie Loiseau (sous réserve), Catherine Trautman, députée européenne de 2004 à 2014, et Pierre Henry, directeur de France Terre d'Asile.

### 17 h - 17 h 30

Spectacle poétique : « *Les Migrantes* », de Claire Audhuy. Témoignages de femmes migrantes ponctués de chants et de musique. Ces bribes de vie d'Afghanistan, d'Irak, de Bosnie, d'Erythrée, sont illustrées par des projections de dessins et photos.

### 17 h 30 - 18 h 30

Rencontres en l'honneur de personnalités qui se sont distinguées en faveur des réfugiés : Cédric Herrou, agriculteur de la vallée de la Roya, jugé pour avoir aidé des réfugiés ; Giuseppina Maria Nicolini, maire italienne de l'île de Lampedusa ; Philippe Martinez, qui a sauvé sur son bateau 1 828 migrants en Méditerranée ; Zoltan Nemeth, prêtre hongrois (en attente de confirmation)

### 20 h

Maison Kammerzell  
16, place de la Cathédrale.  
Dîner républicain dans une brasserie à l'architecture que l'on dirait issue d'un conte de fées, pour un repas de l'amitié autour de spécialités locales.

## DIMANCHE 26 MARS 2017

Hôtel du Département,  
place du Quartier Blanc.

### 9 h 30

Petit déjeuner d'accueil

### 10 h

Assemblée générale

- Rapport moral par Alain Jakubowicz, président de la Licra
- Rapport d'activités par Roger Benguigui, secrétaire général
- Rapport financier par Dominique Morel, trésorier national

### 12 h 30 - 14 h

Buffet repas.

### 14 h - 15 h

Compte rendu des commissions.

### 15 h - 16 h 30

La parole aux militants.

Clôture de la 50<sup>e</sup> Convention 2017.

« UNE VAGUE EXTRÉMISTE ET XÉNOPHOBE A FAIT DU REPLI IDENTITAIRE ET RELIGIEUX SON PRINCIPAL LEVIER. »

Alain Jakubowicz, président de la Licra

## Le Cran et la Licra

Suite à la parution dans notre précédente livraison<sup>(1)</sup> d'un article affirmant que le Conseil représentatif des associations noires (Cran) était réservé aux adhérents de couleur, Louis-Georges Tin, son président, nous fait parvenir la mise au point suivante.

**Louis-Georges Tin**

### UN PEU D'HISTOIRE

#### Le Cran

Le Conseil représentatif des associations noires de France (Cran) est une fédération d'associations françaises créée en novembre 2005 par soixante associations, notamment des représentants des Africains et des Antillais. Elle défend les populations noires de France contre les discriminations. L'idée de cette fédération remonte à un colloque, « Les Noirs en France : anatomie d'un groupe invisible », organisé en 2005. Sur les réparations, Louis-Georges Tin a notamment publié :

« *Esclavage et réparations, les textes clés d'hier et d'aujourd'hui* », éd. les Petits Matins, 2013 ; « *Esclavage et réparations, comment faire face aux crimes de l'histoire* », éd. Stock, 2013.

### LES ACTIONS DE GROUPE

#### 200 propositions

Pour la campagne présidentielle de 2012, Louis-Georges Tin a mis en place le « Pacte pour l'égalité et la diversité », rassemblant 200 propositions, toutes discriminations confondues. Parmi les mesures phares figurent les actions de groupe contre les discriminations qui ont été au centre de la loi « Justice du XXI<sup>e</sup> siècle », votée en octobre 2016.



1. Dont le dossier s'intitulait « Les pseudo-antiracistes ».
2. Dans la même parution du « *DDV* ».

« Je m'étais réjoui de notre coopération naissante (le livre blanc, le numéro du « *DDV* » sur les Noirs, le colloque sur les réparations à la Cité de l'immigration, notre tribune dans « *Le Monde* » sur le musée de l'Esclavage, etc.). Plusieurs nouveaux projets étaient en cours. Quel choc, aujourd'hui, de voir dans votre magazine ces lignes fausses, et même diffamatoires :

« *Un Français blanc ne peut être membre du Cran, mais seulement d'une antenne satellite, dite des Amis du Cran* ». Les Amis du Cran (qui ne sont d'ailleurs plus membres du Cran depuis quatre ans) ont été créés non pas pour accueillir les personnes blanches que le Cran ne pourrait intégrer, mais pour accueillir les personnes physiques que notre fédération, faite de personnes morales, ne pouvait accueillir.

Par ailleurs, sur l'essentiel, contrairement à ce qui est avancé dans votre journal, oui, il y a des personnes blanches au sein du Cran. Evidemment, les Blancs sont mi-

noritaires au Cran, comme les hétérosexuels sont minoritaires dans les associations homosexuelles, ou comme les hommes sont minoritaires dans les associations féministes. Mais les Blancs ne sont nullement interdits au Cran. Au début, les gens pouvaient le croire. Mais depuis onze ans que nous existons, il me semblait que ce point était éclairci pour tout le monde, a fortiori pour nos amis – si toutefois vous l'êtes encore.

### « DES LIGNES FAUSSES ET DIFFAMATOIRES »

Bien que l'article de Philippe Corcuff<sup>(2)</sup> nous rende justice, je demeure stupéfait que vous ayez publié dans un autre article ces lignes aussi fausses que diffamatoires, et qui nuisent gravement à l'image et à la réputation du Cran. Bien que notre cœur de métier concerne les Noirs de France, nous avons souvent l'occasion de travailler sur des questions bien plus larges, comme en témoigne notre dernière campagne, du reste notre dernière victoire, qui réside dans l'adoption,



↑ Cité de l'Immigration, 2015. Louis-Georges Tin et Antoine Spire avant un débat commun contre le racisme.

### Notre point de vue

Incontestablement, nous avons fait erreur en affirmant que les Blancs ne pouvaient pas être membres à part entière du Cran. Plusieurs noms tout à fait vérifiables ont été effectivement fournis par le Cran. Nous avons été trompés par deux témoignages et un site mensonger sur Internet. Dont acte.

Pour autant, notre article n'attaquait pas outrageusement une organisation « amie », avec laquelle nous avons produit un numéro spécial du « *Droit de vivre* » sur « La question noire », et organisé avec succès un débat public au Musée de l'histoire de l'immigration.

Notre bévue aura au moins l'avantage de relancer l'action commune avec le Cran.

**Antoine Spire**

en novembre 2016, de la loi sur les actions de groupe (*lire ci-contre*). Désormais les citoyens pourront porter plainte de manière collective sur toutes les questions de discrimination (qu'il s'agisse de racisme, d'antisémitisme, de sexisme, de handicap, d'orientation sexuelle, d'âge, etc.), mais aussi sur toutes les questions de santé, d'environnement ou de fichage illégal. Demain, des dossiers comme la retraite des *chibanis*, le sang contaminé, le Médiateur, l'amiante, la marée noire de « *L'Erika* » pourront être traités avec des armes beaucoup plus puissantes, l'union faisant la force. Or cette loi, tout le monde le sait, a été initiée par le Cran. Pour une association que certains disent communautariste et repliée sur elle-même, c'est pas mal, vous en conviendrez !

### « MALGRÉ TOUT, JE PERSISTE À CROIRE »

Quoi qu'il en soit, malgré tout, malgré vous peut-être, je persiste à croire que nous demeurerons amis. Le Cran ne publie jamais rien contre les autres associations antiracistes, même quand elles nous attaquent, ce qui arrive très rarement. Mais là, pour les fêtes, vous nous avez gâtés.

Cependant nous ne nous trompons pas d'adversaire et sommes à mille lieues de croire qu'il faudrait jeter de l'huile sur le feu. Evidemment, apôtre des réparations, nous serions ravis que cette erreur, cette faute, soit réparée, quelque divergence que nous puissions avoir par ailleurs. Si vous le faites, tant mieux. Si vous le refusez, nous en resterons là et nous tournerons la page pour poursuivre comme vous (avec vous ou sans vous) les combats qui sont notre raison d'être. » ●

# Combattre l'«identité malheureuse»

La Licra a réuni au Sénat, en décembre, une quinzaine d'acteurs de premier plan pour plancher sur les dérives communautaristes et racistes en hausse dans les clubs. Compte rendu des débats.

Raphaël Roze

Marc Authamayou, qui préside la commission Sport de la Licra, a pris l'initiative d'une journée consacrée aux dérives identitaires dans les clubs. Des tables rondes ont réuni au Sénat, le 5 décembre, des acteurs associatifs et publics, à commencer par le secrétaire d'Etat chargé des Sports, Thierry Braillard.

Alain Jakubowicz a ouvert les débats en évoquant la dernière enquête de la Licra sur le racisme dans ce secteur, dont les conclusions ont été égrenées par Marc Authamayou.

## LES INJURES ETHNIQUES SE BANALISENT

L'étude, effectuée durant l'été 2016, notamment à l'échelon municipal, révèle une augmentation des comportements intolérants, voire haineux. 11 % des communes interrogées ont enregistré au moins une dérive de ce type au cours de la saison passée, contre 7 % en 2014-2015. Les injures ethniques se banalisent. Le football est le premier concerné, puisque c'est la discipline la plus pratiquée, mais on déplore aussi une surreprésentation du rugby et de la natation. Deux tiers des actes racistes, homophobes, etc., ne sont jamais sanctionnés.

Si, globalement, le communautarisme recule, il progresse dans son expression culturelle. Les femmes s'intègrent mieux dans les clubs, mais des freins subsistent. Ils sont liés, ici encore, à la question religieuse.

Marc Authamayou a souligné la prise de conscience des responsables de terrain et les demandes grandissantes d'expertise et d'aide adressées à la Licra. Christian Benezis, patron de la Fédération française des offices municipaux du sport, a d'ailleurs profité de

« 11 % DES COMMUNES INTERROGÉES ONT ENREGISTRÉ AU MOINS UNE DÉRIVE COMMUNAUTARISTE ET RACISTE AU COURS DE LA SAISON PASSÉE, CONTRE 7 % EN 2014-2015. »

la journée pour signer devant l'assistance un partenariat avec notre association.

Le secrétaire d'Etat a promis de prendre le taureau par les cornes, mais l'exécutif est en sursis en cette veille d'élections, et les mesures prises par le gouvernement et les fédérations ont beau se multiplier, elles sont insuffisantes. Fin 2015, un rapport des services de renseignement mettait déjà en évidence la montée du radicalisme et du repli identitaire dans les clubs, avec le développement du prosélytisme et des prières effectuées sur place. Des attitudes certes minoritaires, mais non marginales comme autrefois.

## LE SPORT, VECTEUR D'INTÉGRATION

Ces dérives ne sont pas si nouvelles. Comme l'a indiqué l'historien Yvan Gastaut, l'intégration – mais aussi... les difficultés d'intégration – a toujours émaillé la



© Guillaume Krebs

pratique sportive. Les politiques publiques se sont emparées du sujet depuis le début des années 80, mais il existait déjà des équipes « polonaises » au début du siècle !

L'écrivaine Aya Cissoko, championne du monde de boxe anglaise

† *Compétition de boxe française niveau technique. Paris, décembre 2016.*

## FOOTBALL

### Championnat de solidarité et d'intégration

Nathalie Avakian et Florent Bertinotti, jeunes bénévoles, étaient présents au Sénat, le 5 décembre. Leur initiative (réussie) : le premier Championnat de l'intégration et de la solidarité. Des Franciliens et des migrants accueillis par l'association parisienne Aurore se sont mesurés en 2016 sur des terrains de football, dans une ambiance chaleureuse.



FLUCTUAT  
NEC  
MERGITUR

**“ JE SUIS  
DE LA COULEUR  
DE CEUX QU’ON  
PERSECUTE ”**

ALPHONSE DE LAMARTINE

**FAIRE UN DON OU UN LEGS**

[www.licra.org](http://www.licra.org)

01 45 08 08 16 - [don@licra.org](mailto:don@licra.org)

**OUI**  
À L'ANTIRACISME



[WWW.LICRA.ORG](http://WWW.LICRA.ORG)

## MAIRIE DES LILAS



**M. Daniel GUIRAUD**

Maire

Vice-président de la Métropole du Grand Paris

Premier Vice-président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

96, rue de Paris – BP 76 – 93261 Les Lilas cedex

Tél. : 01 43 62 82 02 – Fax : 01 72 59 83 72 – E-mail : [webmaster@ville-leslilas.fr](mailto:webmaster@ville-leslilas.fr)

 **LE DROIT  
DE VIVRE**

LE PLUS ANCIEN JOURNAL ANTIRACISTE DU MONDE

Licra  
42, rue du Louvre  
75001 Paris  
[www.licra.org](http://www.licra.org)



**Abonnez-  
vous  
30 €  
par an**

# «Ma religion, c'est l'éducation»

« *Il a déjà tes yeux* » raconte l'adoption d'un bébé blanc par un couple de Noirs. Entretien avec Lucien Jean-Baptiste, comédien et réalisateur.

Propos recueillis par Marina Lemaire

Avec son quatrième film, « *Il a déjà tes yeux* », Lucien Jean-Baptiste traite avec humour et sincérité une aventure qui reste une « exception » dans l'imaginaire collectif.

**DDV Un personnage du film dit : « Dans ce sens-là [un enfant noir adopté par des Blancs], les gens sont plus habitués. » Vous vouliez bousculer les esprits ?**

**Lucien Jean-Baptiste.** Absolument. Je prends plus largement le prisme de l'adoption pour parler de la différence. J'avais 6 ans quand on m'a dit que j'étais différent. La différence ne doit pas créer des inégalités des chances. Vous n'avez pas la même religion, la même couleur de peau, le même sexe, donc vous n'avez pas le droit aux mêmes droits que les autres ? Je me bats contre l'enfermement. Ce n'est pas la question « Noir-Blanc », mais toutes celles liées à la différence dont les gens souffrent ! Le monde change et évolue, mais ce n'est pas en un claquement de doigts ou un décret que les choses se font.

**DDV Enfant, on vous a fait sentir que vous étiez différent ?**

**L. J.-B.** Oui, mais je fais attention à l'utilisation du mot « racisme ». On accuse plein de gens de l'être, mais il y a des petits germes avant de le devenir. Des discours. Des blagues. Dans le film, le personnage de Zabou Breitman n'est pas raciste [la comédienne incarne une employée de l'Aide sociale à l'enfance]. Elle est face à un changement qu'elle ne comprend pas. Alors qu'il faudrait s'asseoir et discuter.

Je préfère être idéaliste et sauver deux ou trois individus. Les vrais racistes, on ne les changera pas. Ils sont ailleurs. Mais il faut rassurer ceux qui pourraient y aller, qui sont encore du bon côté. Un chauffeur de taxi maghrébin – et je n'ai rien contre eux – m'a lancé : « *Il y a beaucoup de juifs dans votre film !* » Mais j'emploie des comédiens pour leur talent ! Il me voit noir, il pense que je suis dieudonniste ! J'entends parfois que, « *au cinéma, ça manque de Noirs* » ; pour d'autres, il y en a trop dans le football. On ne dira jamais qu'il y a trop de Bordelais qui font du vin à Bordeaux.

**DDV Un dialogue expose ces clichés : « Moi, je suis vigile au Monoprix, ton père est balayeur et ta mère vend du crack. » On en est encore là ?**

**L. J.-B.** Mais bien sûr ! Qu'est-ce que je répons à ma fille qui pense qu'elle n'est pas belle car toutes les princesses sont blondes dans la littérature enfantine ? La comédie peut alerter sur l'évolution de la société.

**DDV Vous abordez aussi la question de la transmission.**

**L. J.-B.** Que fait-on de la culture de nos parents ? Ma mère, catho, baigne dans la culture créole. Mes enfants sont des métis « presque blancs ». Qu'est-ce que je garde ? A un moment où le repli communautaire progresse ? Jusqu'ici, en France, chacun pouvait pratiquer de son côté et se retrouver à l'école de la République. Que c'est devenu compliqué ! Est-ce qu'on peut mettre une croix ? Porter une kippa ? Un tchador ?

J'ai grandi à Créteil. Mes amis juifs ne savent plus ce qu'ils peuvent faire. Moi, je ne peux même pas changer de couleur ! [Il rit.] J'ai trois enfants, je souhaite qu'ils restent ouverts, mais ça va être dur. Je m'en suis rendu compte lorsque j'ai rencontré le président de radio Courtoisie<sup>(1)</sup> pour la réalisation du documentaire « *Pourquoi nous détestent-ils ?*<sup>(2)</sup> ». Son discours ne tient pas, mais ses fans attisent la haine. Il attend la faute, la vulgarité, la violence... Mais non. Vous n'aurez pas ma haine. J'ai été obligé de lui dire que je suis français.

Grâce au film, les gens posent des questions. La rencontre avec l'autre est importante. La culture ouvre les yeux et permet aussi de raisonner. Jusqu'en 5<sup>e</sup>, je me suis battu. J'entendais « *noiraud* », « *bamboula* », mais je n'allais pas me battre toute ma vie. Ma religion ? C'est l'éducation. ●

## REPÈRES

« *Il a déjà tes yeux* » de et avec Lucien Jean-Baptiste, Aïssa Maïga, Zabou Breitman et Vincent Elbaz. Sortie le 18 février. Durée : 1 h 35.

## BIO EXPRESS

**Lucien Jean-Baptiste** est né en Martinique en 1964. Son premier long métrage, « *La Première Étoile* », est sorti en 1999. Dernier film réalisé en 2015 : « *Dieu merci !* ». **M.L.**



© Jean-Claude Lohier

Extrait du film « *Il a déjà tes yeux* ».



1. Henry de Lesquen.  
2. Deuxième volet d'une série de documentaires diffusés sur la chaîne Planète cet automne.

# La sainte colère d'Adler contre Trump

La contre-révolution trumpiste de « l'Amérique profonde » réveille, chez Alexandre Adler, les indignations de sa jeunesse anti-maccarthyste.

Par Alexis Lacroix

## REPÈRES

**Alexandre Adler :**  
« *La Chute de l'empire américain.* »  
Editions Grasset,  
194 p, 17 €.

## Protestations

La Licra s'est associée aux manifestations contre le décret de Donald Trump visant notamment à empêcher les ressortissants de sept pays à majorité musulmane d'entrer aux Etats-Unis durant trois mois.

Plusieurs têtes de Donald Trump dépassent d'un labyrinthe de murs, frontière entre le Mexique et les Etats-Unis.

## BIOGRAPHIE

**Alexandre Adler**  
Le savoir encyclopédique de cet historien hyper-mnésique concerne presque tous les sujets. On lui doit de nombreux essais, dont, chez Grasset, le célèbre « *J'ai vu finir le monde ancien* » (2002) et « *Sociétés secrètes* » (2007). Autrefois engagé à gauche, il a depuis quelques années soutenu des politiques situés sur l'autre côté de l'échiquier.

L'histoire de la littérature et de la pensée en France est rythmée de saintes colères. En 1852, Hugo écrivait dans un pamphlet mémorable Napoléon III et sa vaniteuse dictature. Au mitan des années trente, Bernanos retournait son ironie contre les franquistes, leurs crimes, leur folie nihiliste. Puis, à la fin de l'année 1967, un intellectuel réputé pour son flegme, Aron, sortait de ses gonds. Et il laissait éclater son indignation contre de Gaulle : prenant un parti hâtif dans la guerre israélo-arabe, le chef de l'Etat venait de traiter les juifs de « *peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur* ». *Mutatis mutandis*, le nouvel essai de l'historien Alexandre Adler, « *La Chute de l'empire américain* », est de cette trempe. Une même sincérité émue le parcourt, une même stupeur face

des autres réquisitoires en circulation. Loin de se cantonner à la dénonciation nécessaire – mais doctrinalement pauvre – de la vulgarité, de l'inculture et de la

« LA "CONTRE-RÉVOLUTION TRUMP", DRAMATIQUEMENT SOUS-ESTIMÉE PAR LA GAUCHE, N'EST PAS UN ACCIDENT DE L'HISTOIRE, MAIS UN PRODUIT DE LA FACE SOMBRE DE L'AMÉRIQUE – UN AVATAR DE SA "DIALECTIQUE NÉGATIVE" ».

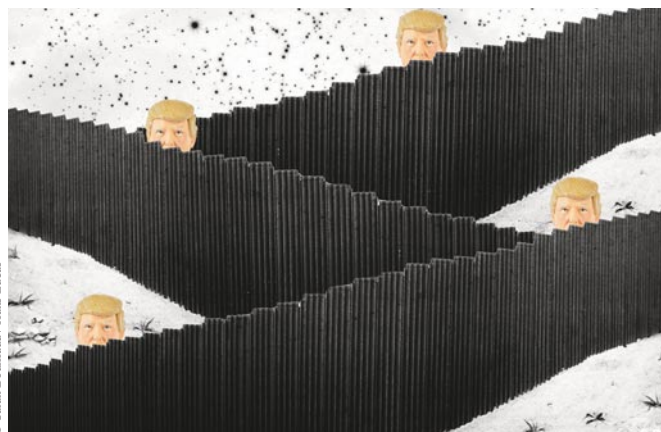
fatuité du nouvel occupant du Bureau ovale, Adler entend faire œuvre de mémoire.

## PROFILING IDÉOLOGIQUE

A rebours du marketing politique avantageux qui fait de Trump un Président « de rupture », l'historien préfère le replacer dans la continuité historique d'une cer-

lumière de ses antécédences. Née dans le combat esclavagiste des Etats du Sud, exposée par les dérives du maccarthysme au moment de la guerre froide, exacerbée par la désindustrialisation progressive de la *deep America* et dramatiquement sous-estimée par la gauche, la « contre-révolution Trump », n'est pas, pour l'auteur, un accident de l'Histoire, mais un produit de sa face sombre – un avatar de sa « dialectique négative ».

Si le rapprochement avec les maccarthystes s'impose d'emblée sous sa plume, c'est, comme Adler le montre dans des pages lumineuses, parce que la violence trumpiste, perceptible jusque dans un début de scène de ménage capté par des centaines de millions de téléspectateurs lors de la cérémonie d'investiture, est de la même nature radicale que celle du sénateur McCarthy à l'endroit des cinéastes communistes ; cette violence partagée, philosophiquement, l'essentiel avec le théoricien nazi du droit Carl Schmitt, c'est-à-dire un mépris consommé de l'adversaire, essentialisé en « ennemi ». Anti-pluralisme conséquent de Trump, suggère Adler : c'est parce qu'il développe une compréhension uniquement polémique de la relation ami-ennemi pensée par Schmitt et, avec lui, par tous les théoriciens endurcis de la relation d'hostilité, que Trump peut se livrer, sur fond de *muslim ban* et de saillies anti-Latinos, à la « *licence obscène des caractérisations ethniques* » et à la « *permissivité xénophobe* ». Et c'est parce qu'ils ont été trop obsédés par la dénonciation des excès du libéralisme de gauche que les néoconservateurs n'ont pas compris à temps ce qui fermentait dans la droite, sous le pavillon fripé du Tea Party.



© Sarah Boullaud / Hans Lucas

aux noces barbares de la violence et du mépris. L'objet de son ire ? Le 45<sup>e</sup> président des Etats-Unis. Adler, toutefois, n'est pas suspect d'obéissance au « politiquement correct ». Les anathèmes grégaires ne sont pas son fort. Et Michaël Moore n'est vraiment pas sa tasse de thé. Sa charge anti-Trump n'en a que plus de saveur. Elle échappe, d'emblée, aux travers de la plupart

taine tradition américaine. Celle du nationalisme xénophobe et isolationniste, dont l'imaginaire est, finalement, assez proche du « style paranoïde » étudié par Richard Hofstadter<sup>(1)</sup>. De quelle Amérique Trump est-il l'expression – et, peut-être, le symptôme ? Concevant son essai comme un exercice de profiling idéologique, Adler éclaire le trumpisme à la

## UN MÉPRIS DE GRINGO À L'ENDROIT DU MEXIQUE

Mais il y a, d'une certaine manière, pire. Et ce pire inscrit la 45<sup>e</sup> présidence des Etats-Unis dans la sombre généalogie du nationalisme intégral version US – c'est le mépris du Mexique. Adler, comme son prédécesseur Marcel Bataillon, aime le Mexique. Il hérite ce miracle né de la rencontre du marranisme et de l'humanisme espagnol de l'école de Salamanque, dont Carlos Fuentes et Octavio Paz livrèrent l'émouvant témoignage. N'est-ce pas, après tout, dans le Mexique de Cortes, exception absolue dans l'Amérique hispanophone, que les Indiens ont échappé à un destin de proscription et de mort ?

Aussi il ne décolère pas de voir Trump, à peine installé, s'employer à humilier le Président de ce grand pays, Enrique Pena Nieto, à qui il impose la prise en charge financière du fameux Mur, et qu'il accuse par tweets de « profiter » depuis trop longtemps des Etats-Unis. Progressiste « hégélien » inclinant à la mélancolie, Adler consacre la fin très offensive de son livre à alerter sur le crime qui s'ourdît à la Maison-Blanche contre le voisin de toujours. Et il assure que, s'il s'actualisait, ce divorce d'avec le Mexique ne saperait pas seulement la communauté de destin nouée par-delà les rives du Rio Grande ; il ferait, oui, trembler sur ses bases et, peut-être, s'effondrer l'édifice la démocratie américaine. •



1. Richard Hofstadter (1916-1970) est un historien américain, professeur à l'université de Columbia. « *Anti-Intellectualism in American Life* » lui vaut le prix Pulitzer de l'essai en 1964. « *Style paranoïde* », son maître ouvrage, traduit en français chez François Bourin, offre matière à réflexion à tous ceux que la prolifération des théories du complot inquiète.

# Bettina Stangneth revisite Hannah Arendt

Une enquête minutieuse sur Eichmann s'inscrit en faux contre l'idée de la « banalité du mal ».

Mano Siri

## REPÈRES

Bettina Stangneth : « Eichman avant Jérusalem : La vie tranquille d'un génocidaire ». Ed. Calmann Lévy

Bettina Stangneth<sup>(1)</sup> reprend la réflexion là où Hannah Arendt avait dû la laisser, faute de documents propres à éclairer le parcours d'Eichmann, le promoteur et l'artisan incontestable de la « Solution finale ».

Si Hannah Arendt ne pouvait inférer que de ce qu'Eichmann disait au procès, Bettina Stangneth<sup>(2)</sup> dépouille et commente systématiquement les écrits Sassen<sup>(3)</sup>, une transcription d'un ensemble d'enregistrements réalisés en Argentine.

## EN SUIVANT LA TRACE DES DOUTES

Faisant siens les doutes et les questions d'Hannah Arendt, Bettina Stangneth mène une enquête historique et philosophique minutieuse. Elle retrace la vie d'Eichmann en Allemagne après 1945, les complicités dont il bénéficia, puis sa fuite et son installation en Argentine, où il fut finalement « cueilli » par le Mossad.

Elle démontre qu'Eichmann revendique son action, son efficacité et sa ténacité de génocidaire. Jamais Eichmann ne fut ce petit

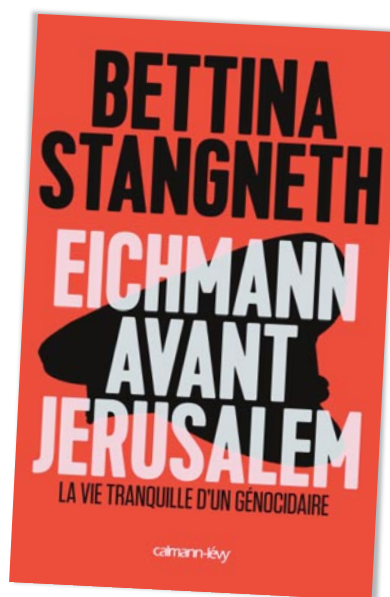
fonctionnaire aux pouvoirs limités, dont l'obéissance aux ordres n'aurait été qu'un terrible avatar du devoir kantien.

## REPOSER LA QUESTION DU MAL

La question du Mal radical se repose donc. Soit qu'on fasse d'Eichmann le « diable » incarné sans lequel la Shoah n'aurait pu avoir ce caractère absolument radical... ; soit qu'on donne tout son sens aux fameuses « *Lettres* » de Spinoza sur le mal, où il fait de la figure de Néron l'archétype du mal : il y soutient la thèse que si la puissance d'agir de Néron-Eichmann l'avait emporté, ce que nous jugeons être une incarnation du mal radical aurait été perçu et compris comme étant le « Bien ». Le « Mal radical » ne l'est-il pas en ce qu'il est susceptible de subvertir totalement les valeurs du bien et du mal, faisant passer l'horreur et le meurtre pour le bien et la « race humaine », exclusivement aryenne, « purifiée » de ses éléments « juifs », pour la nouvelle norme de l'humanité ? •



1. Bettina Stangneth est spécialiste de Kant et du concept de « Mal radical ».
2. On se souvient qu'Eichmann, lors de son procès à Jérusalem, s'était revendiqué « kantien ».
3. Les « *Ecrits Sassen* », sont un ensemble d'interviews réalisées en 1957 par Sassen, un journaliste aux fortes convictions nationales-socialistes. Ils constituent un fond de documents qui témoignent de la dévotion absolue et constante d'Eichmann au nazisme et à ses objectifs d'extermination.



## Détruire, dit-elle...

En s'en prenant à l'islam, la Zineb de « *Charlie* » met, de fait, dans son viseur toutes les religions – qui, ne l'oublions pas, prônèrent en leur temps aussi bien la guerre sainte que la mise à mort des apostats... Vous avez dit blasphème ?

Jean-Serge Lorach

### REPÈRES

Zineb El Rhazaoui : « *Détruire le fascisme islamique* ». Paris, Ring, 2016, 72 p.

Zineb, célèbre depuis l'attentat contre « *Charlie Hebdo* » auquel elle a par bonheur échappé car elle était en vacances au Maroc, est une journaliste engagée. Diplômée en sociologie des religions, athée de culture musulmane, militante des droits de l'homme, elle vit aujourd'hui sous la menace de plusieurs fatwas, protégée par la police. « *Détruire le fascisme islamique* » est un ouvrage court, d'une lecture facile. Certains penseront qu'il s'agit d'un pamphlet.

L'auteur relève comment l'islamophobie est une imposture : « *Si vous considérez que l'islam réserve un triste sort aux femmes, que le djihad était pratiqué par Mahomet lui-même, si vous vous indignez que cette religion punisse de mort les apostats, vous êtes islamophobe.* »

Dans le Coran, première source de jurisprudence en islam, la pratique de l'esclavage et de la polygamie, dit-elle, sont explicitement autorisées : « *Il est permis d'épouser trois ou quatre femmes parmi celles qui vous plaisent, mais si vous craignez de ne pas être juste avec elles, vous devez vous contenter d'une seule épouse.* »

Les images des femmes vendues sur le marché aux esclaves ont choqué le monde, mais pour les combattants de l'Etat islamique, ce n'est que la stricte application de la charia et du mode de vie de son prophète, qui a massacré les tribus juives médinoises qui avaient refusé de se convertir. Cette histoire de l'islam est méconnue par une très grande majorité des musulmans, mais pas un seul imam ne peut prétendre l'ignorer.

L'ISLAM « NE POURRA ÊTRE ACCEPTÉ QUE S'IL SE DÉSACRALISE ET S'IL ABANDONNE LA CHARIA. »

Quel est donc le vrai islam ? Rappelons que celui d'Arabie saoudite coupe les têtes et les mains, que celui de l'Iran condamne à la pendaison pour un oui ou un non. Citer tous les textes du Coran contrevenant à la morale d'aujourd'hui est impossible tant ils sont nombreux. Ceux qui les connaissent ne peuvent prétendre que l'islam est une religion de paix et d'amour qu'au prix d'un grotesque mensonge, écrit Zineb. Et d'ajouter que l'islam est l'un des totalitarismes des plus redoutables qui existent. Il ne pourra être accepté que s'il se désacralise et s'il abandonne la charia.

### « DÉSACRALISER LA RELIGION »

Elle croit pouvoir affirmer qu'il n'y a pas d'imams modérés, faute d'oser critiquer le moindre texte, car on n'a pas le droit de changer un seul mot du texte écrit par Dieu. On dit du Coran qu'il est incréé. L'islamisme n'est rien d'autre qu'une stricte application de l'is-

lam et un fascisme. C'est ce que ne comprennent pas ceux que Zineb qualifie de « collabos », qu'ils soient situés à droite comme à gauche. Au terme de sordides calculs électoralistes, ils n'hésitent pas à se compromettre, quitte à renforcer la présence de l'Islam politique sur le sol de France.

### AVEC LA CAUTION DE L'EXTRÊME GAUCHE

Mais, il y a mieux : l'extrême gauche serait la meilleure caution du discours victimaire islamiste. Pour eux, le voile est un symbole de liberté, les salles de prière clandestines des lieux de résistance à l'oppression, et le terrorisme un acte de désespoir contre les crimes de l'Occident. L'auteur se demande comment une certaine extrême gauche a pu conclure cette alliance contre nature avec des gens qui ne jurent que par

l'Arabie saoudite et le Qatar... Les islamistes n'hésitent pas à engager des débats sur la liberté (de porter ici le voile), alors qu'il est un uniforme obligatoire dans les pays où leur projet a réussi, avec pour celles qui s'y refusent des châtiments corporels en place publique. Le voile n'est pas un choix, mais une soumission, explique-t-elle.

Là-bas comme ici, refuser de se soumettre à l'exigence islamiste de porter le voile serait être islamophobe. Pour ne pas l'être, il faudrait accepter la tutelle masculine sur les musulmanes.

Et d'affirmer que chaque imam modéré condamne les attentats, mais ne s'aventure jamais sur la critique des textes, qui sont abandonnés aux intellectuels et aux écrivains. Ce qui l'emporte chez les religieux, c'est la peur des islamistes.

Nous ne pouvons quant à nous que souhaiter que la République n'hésite plus à défendre avec force ses valeurs en face de l'extrémisme que stigmatise Zineb. ●

† Le Havre 2015. Zineb El Rhazaoui lors des Universités d'automne de la Licra.



© Guillaume Krebs



## Un Gaulois nommé Magyd

Avec « Ma part de Gaulois », Magyd Cherfi creuse la question de l'identité française.

Marina Lemaire

Souvent cru et corrosif, ce récit intime de Magyd Cherfi, ex leader et parolier du groupe de rock Zebda, mêle quête identitaire et égalité(s) au sein de la République. Au sein d'une cité d'un quartier nord de Toulouse, Magyd, fils d'immigrés algériens, est le « magicien des mots » dont la plume est plus vive que les poings. Passionné par les belles lettres, le lycée, partagé entre ses racines familiales et son attachement à la langue française, il se débat entre le devoir de réussir à l'école et le sentiment de trahison qu'il suscite chez les copains. Comme s'il y avait à prouver quelque chose. « L'exception française, écrit-il, c'est d'être français et de devoir le devenir. » L'acquisition du langage en demeure la clef. Mau-passant ? « C'est un écrivain. – C'est ça. C'est un pédé. » Si Magyd supporte les insultes, il

supporte également les jeunes du quartier, grâce au soutien scolaire et à l'écriture de pièces de théâtre où les jeunes filles ont leur place. Au passage, il énonce un triste constat : la place des femmes au cœur de certains quartiers ne semble pas avoir évolué trente ans après... Mais l'année du bac, pour le futur chanteur de Zebda, est aussi celle d'inquiétude politique avec l'arrivée de la gauche au pouvoir. « Les ouvriers, le peuple, la révolution, ça te parle, connard ? », lui assène un ami. En parallèle à son récit, l'auteur dessine la désillusion ultérieure des immigrés qui n'obtiendront jamais le droit de vote promis par François Mitterrand. « On a été français le temps de la petite école », soupire-t-il.

Le bac, Magyd, l'obtiendra avec en options la reconnaissance de sa mère, des filles, et quelques jalousies obligées. Enfin libre d'exprimer « ses deux cultures », celui qui a pleuré le jour de la mort de Brassens entamera une carrière musicale. « Je suis devenu moi », dit-il. Mais à quel prix ! Qu'il est difficile de trouver sa place... •

### REPÈRES

Magyd Cherfi :  
« Ma part de Gaulois ».  
Ed. Actes Sud,  
272 p., 14,99 €.



### Avec « Charlie » en guise de fonts baptismaux

Après les attentats de novembre 2015, Magyd Cherfi, solennel, avait déclaré dans une tribune de « Libération » : « Il y a des jours comme ça où on aime la France, où on a envie de chanter La Marseillaise [...]. C'était un carnage et c'est mon jour de baptême, je deviens solennellement français, c'est dit. [...] Il y a des jours où, même noir ou même musulman, on veut bien que nos ancêtres soient gaulois. »

Né en novembre 1962 à Toulouse, il a publié chez Actes Sud « Livret de famille » (2004) et « La Trempe » (2007).

## “J’ai voyagé, j’ai voyagé...”

Hommage à l'artiste rom Esmá Redzepova, la reine des cingani chantants, décédée le 11 décembre, à l'âge de 73 ans, à Skopje, en Macédoine.

Pia Garnier



↑ Esmá Redzepova.

### A RÉÉCOUTER

Pour revoir l'un de ses derniers concerts, en 2006 à la bibliothèque du Congrès, à Washington : [https://www.loc.gov/today/cyberlc/feature\\_wdesc.php?rec=7442](https://www.loc.gov/today/cyberlc/feature_wdesc.php?rec=7442)

Elle faisait partie du club très fermé de ces divas dotées d'une voix exceptionnelle et d'un petit supplément d'âme qui explosent les frontières et en font des icônes nationales. Née en Macédoine en 1943, dans une famille de musiciens, elle fut et restera la grande voix des Balkans, la première ambassadrice de cette formidable tradition musicale populaire née d'un melting-pot régional qui coulait dans ses veines. Avec une grand-mère juive, un grand-père rom catholique, une mère musulmane, pas étonnant que la petite Esmá ait, dès l'âge de 14 ans, commencé à braver

tous les interdits, et en premier lieu celui, pour une Rom, de chanter pour des étrangers. Pas étonnant non plus qu'à une époque où c'était une mise au ban assurée, elle ait épousé en 1968 un gadjo, son grand homme, le compositeur Stevo Teodosievi, disparu en 1997. Pas étonnant, enfin, qu'elle se soit autant engagée pour la cause d'une communauté rom rudement malmenée par l'écroulement de la Yougoslavie et les guerres. Au-delà du fait qu'elle fut la première à chanter en romani – comme d'ailleurs dans une douzaine d'autres langues, notamment l'hébreu, l'hindi ou l'arménien –, elle fut également une ardente

militante de la cause féminine et une pionnière de la protection de l'enfance et de son éducation musicale.

Pendant la guerre du Kosovo, elle intensifie son action de terrain en faveur des réfugiés, donne des concerts caritatifs un peu partout dans le monde pour alerter sur la situation dramatique de la communauté rom et lever des fonds pour des hôpitaux, des orphelinats, des centres d'accueil.

Infatigable brûleuse de planches, elle a donné plus de mille concerts humanitaires, et aura pratiquement toujours été sur la route.

« Djelem Djelem » (j'ai voyagé, j'ai voyagé), avec la musique pour vaincre les préjugés culturels. D'elle il nous reste plus de cinquante chansons parlant du manque, de la trahison, mais aussi de la joie, du triomphe, et de la beauté de ce voyage qu'est la vie. •



Scène de la pièce  
« Palestro ».

# Le drame des taiseux d'une guerre refoulée

« *Palestro* » : jouer pour consoler l'homme de ses douleurs. Comment les méfaits de la guerre se lèguent vicieusement d'une génération à l'autre.

**Evelyne Sellés-Fischer**

Que sait-on d'une guerre, hors les grandes batailles et le quotidien de ceux qui y sont impliqués ? Leurs souvenirs, s'ils les livrent, n'en montrent que la face intime et concrète, les lieux, les tâches à accomplir. Quelle influence la guerre a-t-elle eue dans la vie des appelés en Algérie ? L'héritage est plus profond qu'une opposition entre deux peuples.

Avec ce « *Palestro* », Aziz Chouaki, Algérien d'expression française, et Bruno Boulzaguet, faisant fi des tabous, accomplissent un travail de mémoire en faisant dialoguer Histoire et fiction dans un souci de transparence. L'intrigue se tisse autour d'un ancien combattant témoin de l'embuscade Djerrah, en Kabylie, le 18 mai 1956. D'un côté l'armée de libération algérienne, de l'autre une section de l'infanterie coloniale : l'ALN est victorieuse, vingt et un appelés ont été tués,



© Alain Richard

un village détruit et quarante-quatre Algériens liquidés en représailles.

## LA GUERRE EN HÉRITAGE

Le double point de vue de ce documentaire-fiction dénonce le silence coupable des aînés sur l'héritage de la « sale guerre » spoliée de son nom – maintien de l'ordre en Algérie –, qui a gangrené les générations suivantes et pose questions sur la politique actuelle.

Fils de soldats de cette guerre, les auteurs sont héritiers d'un conflit auquel ils n'ont pas participé. Partenaires, ils utilisent le théâtre pour jouer sérieusement à la guerre afin de tenter de la comprendre. Pointilleux sur la précision historique, leur quête de vérité les a conduits à collecter les témoignages d'anciens combattants, lire les historiens spécialisés, fouiller les archives. Comme d'autres, le père de Boulzaguet, qui passa vingt-huit mois en Algérie, était un taiseux, n'abordant son séjour forcé dans le pays qu'à travers des photos plutôt touristiques de la Blanche Alger en noir et blanc, qu'il

consentait à montrer, en famille. Elles ne suscitaient, dans son cerveau d'enfant, que le désir de voir un jour des palmiers en vrai. Plus tard, des réflexions du père, évasives (« À ton âge, j'étais lâbas, à la guerre... »), suivies de silence, donnaient plus envie de prendre ses jambes à son cou que de poser des questions qui seraient restées sans réponses. Ces silences laissent des blessures qui grandissent avec l'âge, que seule la parole pourrait guérir. Les méfaits de la guerre se lèguent vicieusement d'une génération à l'autre, et l'histoire intime, en s'inscrivant dans la grande Histoire, gangrène la vie marquée au fer de la guerre, qui se communique comme un legs muet. Ce silence est une langue d'Esopo qui prête à toutes les interprétations.

Le théâtre peut être exorcisme, catharsis : « *Aziz et moi ne cherchons à être ni des historiens, ni des correcteurs de consciences, ni des juges, ni des pédagogues. Nous cherchons à faire du théâtre avec un esprit de vérité, avec un esprit d'insolence, avec un esprit de jeu. Car le jeu console l'homme de ses douleurs* », dit Bruno Boulzaguet. ●

### A VOIR

« *Palestro* »  
d'Aziz Chouaki,  
Bruno Boulzaguet,  
m.e.s. Bruno Boulzaguet  
• Théâtre 71, Malakoff  
7-12 mars,  
mar et ven 20 h 30,  
mer, jeu, sam 19 h 30,  
dim 16 h.  
Tél. : 01 55 48 91 00.  
• Théâtre de l'Atalante,  
Paris,  
24 mars-1<sup>er</sup> avril,  
lun, mer, ven 20 h 30,  
jeu, sam 19 h, dim 17 h.  
Tél. : 01 46 06 11 90 ;  
• Théâtre des  
Bernardines, Marseille  
21-25 novembre.  
Tél. : 04 91 24 30 40.

### A ne pas manquer

« **La guerre d'Algérie un héritage entre mémoire et représentations** »

Médiathèque Pablo Neruda, 24 rue Béranger, Malakoff, le 11 mars à 15h. Tél. : 01 55 48 91 00.

Cette rencontre lecture avec Jean-Pierre Han s'ouvrira sur la réalité politique actuelle et tentera de se réapproprier la mémoire à partir de textes d'historiens sur la guerre d'Algérie.

« **Parler et écouter, donner et recevoir une mémoire chorale de la guerre d'Algérie** »

Bibliothèque Georges Brassens, 38, rue Gassendi, Paris 14<sup>e</sup>, 28 février, 19 h et au foyer-bar, 14 mars, 19h30, 01 55 48 91 00  
Afin de cerner l'influence de la guerre d'Algérie, Bruno Boulzaguet collectera les témoignages d'anciens combattants malakoffiots et en confiera la lecture à de jeunes acteurs de l'ESCA d'Asnières.

« **La Bataille d'Alger** », de Gillo Pontecorvo.

Cinéma Marcel Pagnol, 17, rue Béranger, Malakoff.  
Le 20 mars à 20 h 30, en présence de Bruno Boulzaguet.  
Les années 1954 à 1957 et Ali la Pointe, Algérien du FLN.  
Boycotté par la délégation française à Venise en 1966, le film reçut Lion d'or. Censuré jusqu'en octobre 2004.

# La guerre en héritage

Une « fable réaliste » menée comme une enquête policière, sur fond de guerre d'Algérie, d'enfance maltraitée, de terrorisme. En passant par l'Espagne franquiste.

Evelyne Sellés-Fischer

Quelles sont les relations entre la violence historique des conflits majeurs qui hypothèquent la vie des générations futures, et la violence quotidienne ? Selon l'auteur, l'empathie passe par le ressenti : « *Cela me semble être le travail de l'artiste, à l'inverse de celui de l'historien.* »

Le combat en trois temps d'Alexandre passe par sa compréhension (« *Les Culs de plomb* »), pour l'affronter (« *La Mante* »), afin de le dépasser et le « transformer en un engagement politique en faveur de la paix » (« *Vivre* »).

Dans « *Les Culs de plomb* », premier volet du triptyque, Alex est bizarrement atteint du syndrome d'Asperger à l'âge adulte. Après avoir découvert, par calcul mental, une nouvelle planète, il quitte la clinique où il séjourne afin de rejoindre le désert algérien, seul endroit d'où l'on devrait voir sa planète. La planète n'existe pas. A l'endroit dit, en 1958, pendant la guerre d'indépendance, un commando de parachutistes français a massacré les enfants d'un douar. Alex rencontre une vieille Algérienne qui implore la vengeance de Dieu pour son enfant qui fut l'une des victimes. Tué par le père d'Alex.

« LES PARENTS ONT MANGÉ DES RAISINS VERTS ET LES DENTS DES ENFANTS EN ONT ÉTÉ AGACÉES. »  
Ezéchie

La mémoire ravive les abus commis par ce père sur Alex durant son enfance. Enfance maltraitée, guerre d'Algérie, maladie mentale, l'auteur montre que la violence publique, historique, des traumatismes de la guerre, et de la société qui nie les faits, prend racine

dans la violence familiale. Dans cette « fable réaliste » menée comme une enquête policière, l'écho et le silence jouent un rôle prépondérant. Seule source de pureté, le chant de la femme qui appelle son enfant disparu.

## VICTIME ET BOURREAU

Dans le second volet, « *La Mante* », le héros, poursuivant ses démons et sa quête initiatique, se retrouve en pleine guerre d'Espagne. Après dix ans, Alex a retrouvé la mémoire. Peintre célèbre, il ne peint que sa muse aux multiples visages, qui s'avère imaginaire. Dépassé par ce personnage, il détruit ses tableaux. Il ne supporte plus ce regard qui, dans ses cauchemars, se confond avec celui de sa mère qui l'a abandonné quand il avait 15 ans. Il la retrouve aveugle et mystique dans le couvent d'un petit village d'Andalousie, où cette espèce de Phèdre est considérée comme une sainte. La religion lui est prétexte à justifier la violence du père de son enfant (l'Alex des « *Culs de plomb* »), un père... tel un prêtre au centre du national-catholicisme franquiste. Elle est à la fois bourreau de son fils (la mante) et victime d'une société dominée par les hommes.

La fable se termine poing levé, sur « *Ay' Carmela* », chanson de la guerre d'Espagne, et pose l'Espagne face à la dictature franquiste et ses zones d'ombre.

« *Vivre* » est l'aboutissement des deux premiers volets. Alexandre a investi dans une fondation des-

tinée aux enfants victimes de maltraitance et de la guerre, il leur fait exprimer leurs traumatismes par le dessin. Il est invité par l'ambassade de France dans une zone du Moyen-Orient dévastée par les bombardements, alors qu'une fillette qui vient de manquer un attentat suicide contre l'ambassadeur de France – le déclenchement de sa ceinture d'explosifs s'étant enrayé – s'est enfuie. Tandis qu'une opération terroriste d'envergure a lieu contre les intérêts occidentaux, Alexandre part à sa recherche afin de la ramener en France. Otage d'un terroriste, il est enfermé dans une cellule. La tension de la situation crée une empathie avec cet anti-héros qui, paradoxalement, trouve ainsi sa liberté.

« *Vivre* » est un monologue, bien qu'Alexandre s'adresse à un personnage non visible, la fillette, ou un preneur d'otage... A l'heure du terrorisme, il donne à voir le rapport contemporain entre Orient et Occident et le rôle de la culture dans l'ouverture à la différence.



© Xavier Cuitat

Il questionne sur les responsabilités de l'Occident et du Moyen-Orient dans la déshumanisation d'une société qui crée des bourreaux à partir des anciennes victimes.

Cette tragédie en trois volets, très remarquée au Festival d'Avignon, se distingue par le parti pris d'une scénographie sobre, un plateau nu où la lumière crée l'espace, et par l'intensité et la gravité du jeu des comédiens, en particulier le charismatique David Arribé dans le rôle d'Alex. ●

## REPÈRES

### « La Trilogie d'Alexandre »

Texte et mise en scène Hugo Paviot  
Théâtre Jean-Vilar,  
Vitry-sur-Seine.  
Tél. : 01 55 53 10 60.

• 21 avril,  
20 h : « *Les Culs de plomb* ».

• 22 avril, 19 h 30 :  
« *La Mante* ».

• 23 avril  
13 h, « *Les Culs de plomb* »,  
15 h 30, « *La Mante* »,  
17 h 30, « *Vivre* ».

† Spectacle « *Vivre* ».



Le Havre

HOTEL - SPA  
**CASINO**



MACHINES À SOUS

BLACK - JACK

ROULETTES ANGLAISES

TEXAS HOLD'EM POKER

HOLD'EM POKER DE CASINO

ROULETTES ANGLAISES ÉLECTRONIQUES



[www.facebook.com/casinolehavre/](http://www.facebook.com/casinolehavre/)



[pasinoduhavre](https://www.instagram.com/pasinoduhavre)

HÔTEL\*\*\*\* / SPA - CASINO

RESTAURANTS - LOUNGE BAR

PLACE JULES FERRY - 76600 LE HAVRE

T. 02 35 26 00 00 - [WWW.CASINOLEHAVRE.COM](http://WWW.CASINOLEHAVRE.COM)

**MARTOUCHE**  
♣♥♦♠  
#JouezleJeu

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE... APPELEZ ADICTEL : 0 805 02 00 00 (APPEL GRATUIT)

# Malheurs du mauvais genre, de la fin du Moyen Age à 1946

Une formidable exposition au musée des Archives nationales nous fait entendre la voix de femmes durant leurs procès. Qu'elles aient été accusées de sorcellerie, d'empoisonnement, d'infanticide, de révolte politique ou de collaboration avec l'ennemi, elles furent toutes, un jour, « présumées coupables ».

**Pia Garnier**

C'est grâce à un travail de plus de deux ans au sein d'un océan d'archives que ces 320 procès-verbaux d'interrogatoires de justice s'exposent aujourd'hui. Pour nous en faciliter l'accès, ils ont été déchiffrés de façon paléographique et linguistique. Au moyen d'une scénographie dynamique, renforcée par nombreux éléments iconographiques, s'établit naturellement une proximité. Ces femmes nous parlent, ce qu'elles disent est parfois choquant, souvent émouvant.

## CES FAMEUX CRIMES EN QUESTIONS

Ici, ils sont séparés en cinq archétypes où la criminalité féminine est traditionnellement surreprésentée. Cinq grands classiques, en somme : les hérétiques, les vénéneuses, les infanticides, les pétroleuses et les traîtresses. Si certaines furent célèbres, comme Jeanne d'Arc, Louise Michèle ou Violette Nozière..., toutes sont logées à la même enseigne : elles ont rompu ce contrat sexuel qui fut très longtemps un supposé du droit social. Faisant des femmes des mineures sous tutelle, il leur refusait la propriété d'un corps qui seul, ou presque, définissait leurs fonctions dans la société.

## LE DIABLE AUX CORPS

Et justement, voilà bien une affaire de corps dénaturés sur lesquels reviennent encore et toujours les hommes qui jugent. Dès la première partie consacrée aux sorcières, le décor est planté. Plus on entend ces récits de ces *chaires à bûcher*, et plus on entre dans un tableau des enfers de Bosch, tant la folie et la crudité sexuelle se déchaînaient sous la torture

des inquisiteurs. Cette ingérence dans la sphère intime continue avec les empoisonneuses, puis avec les infanticides. Chez ces filles qui scellaient ainsi horriblement leurs grossesses, on est face à une bouleversante dureté des réalités sociales les plus sordides pour les plus pauvres.



Il en va de même, en réalité, avec nos féroces communardes, nos pétroleuses qui s'étaient levées du peuple et qui furent pourtant, avec les Tricoteuses, nos premières femmes politiques. On les interroge beaucoup sur leurs amants, on caricature leur mise et leurs mœurs. En 1871 à Versailles, un Conseil de guerre en condamne un millier très lourdement.

Autre siècle, autres guerres, nous voilà en pleine épuration, où 20 000 femmes ont été empoignées, pas toujours jugées, et publiquement tondues sous les cris de haine. Ici, beaucoup de photos : des couples souriants ayant servi de pièces à charge, des femmes brutalisées, et un procès-verbal parmi d'autres, celui d'une Enfant du Paradis définitivement déchue. Ainsi, c'est donc vrai, les femmes ne sont vraiment pas des anges ! Certes, mais en sortant de l'exposition, on se demande tout de même si on en a bien fini avec toutes ces corrections idéologiques sur le corps des femmes ; s'il est définitivement acquis qu'elles ont bien une conscience indépendante de l'influence masculine...

Curieuses concordances pourtant que ces Women's March aux Etats-Unis ; que l'ambiance de lynchage qui enflait récemment contre la mère de Fiona durant son procès ; que le propos récurrent affirmant que nos femmes terroristes sont forcément manipulées par des hommes. Si l'on ajoute l'étrange débat sur l'avortement, qui ne serait pas un droit humain fondamental, mais un droit particulier, donc sexué..., « *Présumées coupables* » est bien une exposition d'intérêt public, qui tombe à pic. ●

## REPÈRES

« *Présumées coupables* », jusqu'au 27 mars à l'hôtel de Soubise. Livre catalogue « *Présumées coupables, Les grands procès faits aux femmes* ». Ed. L'Iconoclaste. Visite interactive sur Internet. Visites guidées et débats : <http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr>

## L'AFFAIRE FIONA

Cécile Bourgeon et Berkane Makhoulouf, poursuivis pour violences volontaires ayant entraîné la mort de la petite Fiona, ont été condamnés, en novembre dernier, à 5 ans et 20 ans de prison par la cour d'assises de Riom (Puy-de-Dôme). L'avocat général avait requis 30 ans de prison pour les deux, mais les jurés ont distingué les responsabilités.

## Paroles de femmes

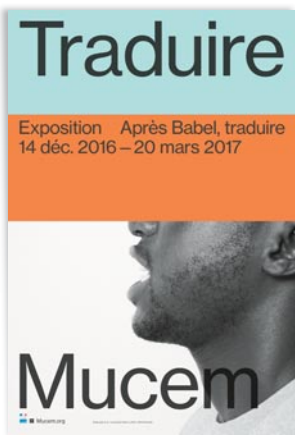
- « *Il la marca (le diable) en la cuisse gauche, un peu plus haut que le jarret.* » Catherine Polus, 8 ans, 1662.
- « *Je n'avais qu'une passion, la Révolution.* » Louise Michel, 1871.
- « *Apparut le diable son maître, appelé Venant, comme il lui déclara ensuite sous la forme d'un homme noir.* » Claude Venier, 1571

- « *Amboise, sabine et cyprès blanc...* » Recette de la Brinvilliers, Les poisons, 1676.
- « *Je supplie la cour de juger plus doucement les femmes accouchées de leurs enfants.* » Jeanne Grumeau, 1640.
- « *Si vous ne vouliez pas que je couche avec les Allemands, fallait pas les laisser entrer.* » Arletty, 1946.

# Babel revisité, ou l'expérience de la pluralité des mondes

Le mythe biblique de Babel passe dans la pensée commune pour une malédiction. Au Mucem, à Marseille, Barbara Cassin<sup>(1)</sup> a imaginé une formidable exposition qui montre de façon très inventive qu'il n'en est rien. Entretien.

Propos recueillis par Karen Benchetrit



## TOUS AU MUCEM

« *Après Babel, traduire* », Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée. Jusqu'au 20 mars.

Le Mucem est situé à l'entrée du Vieux Port de Marseille. L'exposition est organisée dans le cadre du 40<sup>e</sup> anniversaire du Centre Pompidou.

Le très beau catalogue illustré, coédité avec Actes Sud, réunit de nombreuses contributions autour de Barbara Cassin.

Barbara Cassin a consacré une somme avec de nombreux contributeurs, « *Dictionnaire des Intraduisibles* », Seuil / Le Robert, en cours de traduction dans une dizaine de langues.

**DDV** Que serions-nous devenus si l'entreprise Babel avait réussi, si nous avions donc été réduits à parler une seule langue ?

**C'est l'une des questions à laquelle nous renvoie de manière parlante l'exposition que vous avez construite.**

**Barbara Cassin.** Oui, la diversité des langues est souvent perçue comme un obstacle à une société unie, à un espace politique commun. *Babel*, en hébreu, cela veut dire confusion. Et pourtant, cette pluralité nous enrichit, elle témoigne de la diversité des cultures, des visions de notre monde. Babel est bien une chance en effet, à condition qu'on traduise... Car la traduction, c'est un savoir faire avec les différences.

Quand on passe d'une langue à une autre, on fait l'expérience de la pluralité des mondes, on apprend à rechercher « le meilleur pour », et non le vrai/faux qui enferme dans une logique binaire. On complique heureusement l'universel !

La traduction a participé à la construction même des civilisations d'Europe et de Méditerranée. L'exposition veut montrer que passer d'une langue à une autre, d'Athènes à Rome, de Rome au monde arabe, c'est transmettre des savoirs et des pouvoirs...

**DDV** A propos d'universel, vous dites que l'exclusion est une pathologie, car l'universel est toujours celui de quelqu'un...

**B. C.** Prenons les Grecs, fièrement monolingues : pour eux, celui qui ne parle pas grec est appelé « barbare ». Le mot vient d'une onomatopée que l'on retrouve dans presque toutes les langues à pro-

pos de celui qu'on ne comprend pas, dont on n'est pas certain qu'il parle. On se demande si l'étranger est vraiment un homme comme nous, un homme tout court. Au XVIII<sup>e</sup> siècle encore, les cartes indiquaient « Barbarie » pour désigner « l'autre » bord de la Méditerranée.

Quand ils ne comprennent pas, les Français disent : « C'est du grec, c'est de l'hébreu, c'est du chinois. » Les Arabes disent : « C'est du persan ou de l'hindi. »... Très concrètement, l'éducation et la culture sont liées aux différences des langues, surtout à l'attention qu'on donne à la langue de l'autre.

« LA TRADUCTION, C'EST UN SAVOIR-FAIRE AVEC LES DIFFÉRENCES... »

Si on accueillait dans nos écoles aujourd'hui les enfants en leur demandant quelles langues ils parlent, ce qu'ils savent, au lieu de leur dire « asseyez-vous », et « parlez français », cela leur apprendrait à articuler les savoirs. Cela ferait déjà comprendre qu'il y a plus d'une langue, on aurait sans doute une autre manière de construire la citoyenneté...

**DDV** Dans votre ouvrage « *Eloge de la traduction* <sup>(2)</sup> », vous battez contre le *globish*, le *global english* de communication mondiale. De quoi nous menace-t-il ?

**B. C.** Si on pense qu'une langue sert simplement à communiquer, alors, parlons tous *globish*, cela suffira... C'est utile pour traduire des demandes de financement,

avec ou sans Brexit, mais ce n'est pas une langue de culture, elle n'a rien à voir avec l'anglais. Il n'y a pas d'œuvres en *globish*, cela ne suffit ni pour l'Europe, ni pour le monde. Et ce que je trouve dangereux, c'est qu'il s'agit d'une langue qui remplace toutes les autres : le français, l'anglais, l'allemand, toutes ces langues de culture ne seront parlées que chez soi, comme des dialectes.

**DDV** Manuscrits, installations, objets monumentaux ou du quotidien... près de 200 œuvres sont présentées. A première vue, on pouvait se demander ce qu'il peut bien y avoir à montrer sur la traduction...

**B. C.** On pourrait se dire que c'est une idée d'intellectuel, une gageure. Ce ne sont pourtant pas les choses à montrer qui ont manqué : les objets présentés sont autant de témoins et d'indices à interpréter.

L'exposition se présente en trois moments. Le premier, « Babel, malédiction ou chance », est très visuel : on voyage des tablettes de Sumer aux notices qui nous servent à montrer des objets, en passant par des représentations contradictoires de la Tour, bien sûr.

Le deuxième temps, autour des flux et des hommes, est plus historique et didactique : on y aborde notamment la question de la traduction des textes sacrés, on découvre aussi un dispositif poétique interactif créé pour l'exposition : le visiteur peut suivre « les routes de la traduction », les trajets en langues matérialisées un peu comme des lignes de métro, de quelques grandes œuvres qui constituent les savoirs, les techniques, l'imaginaire, à travers la

Méditerranée et au-delà : les stations s'appellent Athènes, Rome, Constantinople, Tolède, Bagdad, ou encore Londres. Et les lignes s'appellent Galien, Euclide, Aristote, Marx ou encore Tintin, qui est traduit en autant de langues que la Bible...

**DDV** On découvre qu'il y a eu plusieurs types de langues uniques, l'esperanto étant sans doute la plus connue..

**B. C.** Oui, le pharaon Akhéaton avait inventé une langue diplomatique, ce dont témoigne une tablette d'argile portant des messages en akadien et découverte en Moyenne Egypte. C'est par excellence une langue internationale pour communiquer, comme par la suite le grec, le latin, le français au XVII<sup>e</sup> siècle, ou l'anglais aujourd'hui. Il y a aussi les pictogrammes d'une plaque qui équipait les sondes Pioneer de la Nasa, destinés à d'éventuels extraterrestres.

**DDV** La troisième partie met en scène des œuvres souvent énigmatiques, pour montrer « les intraduisibles<sup>(3)</sup> » – qui sont, selon vous, si précieux pour nous ouvrir au différent...

**B. C.** On voulait en effet mettre en lumière la résistance des langues, à laquelle nous sommes confrontés, ce qui fait que traduire est à la fois nécessaire et impraticable. Prenez la pluie : on dit en français qu'il pleut des cordes et des halberdes ; mais en portugais on dit qu'il pleut des couteaux ; et en wolof, des pierres ; ou encore, en anglais, des chats et des chiens ! C'est ce que j'appelle l'intraduisible corps des langues. Ces intraduisibles nous permettent d'enrichir notre perception du monde, de comprendre que chaque langue a sa singularité, son génie propre, et cette pluralité fabrique sans cesse un monde avec du différent. Traduire, c'est inventer entre les langues, et au

## DERRIDA

### « Le Monolinguisme de l'autre »

Deux traducteurs en résidence pendant toute l'exposition traduisent ce texte de Jacques Derrida, l'un vers l'hébreu, l'autre vers l'arabe, et dialoguent avec le public sur les difficultés du traduire.

fond, c'est cet entre-deux qui compte : ni tout à fait le même, ni tout à fait un autre. Une langue est une somme d'équivoques, d'ambiguïtés, ça n'appartient pas, ça s'apprend, ça se vole !

**DDV** Pour rendre tangible cette idée d'intraduisible, l'exposition fait un détour par les langues des signes. Il y en a donc plusieurs ?

**B. C.** Oui, je pensais qu'il n'y en avait qu'une, mais il n'en est rien. Les signes pour ciel, amour, bleu ou encore culture... ne sont pas les mêmes en japonais, en américain ou en français.

« L'EXPOSITION VEUT MONTRER QUE PASSER D'UNE LANGUE À UNE AUTRE, D'ATHÈNES À ROME, DE ROME AU MONDE ARABE, C'EST TRANSMETTRE DES SAVOIRS ET DES POUVOIRS... »

La réalisatrice Nurith Aviv a imaginé un film pour l'exposition, en collaboration avec Emmanuelle Laborit, « *Signer en langues* », qui montre bien que ces « génies » singuliers des langues peuvent aussi exister sans nationalisme : pour dire la culture, par exemple, la langue des signes française fait un geste qui part de la tête ; en américain, c'est un doigt qu'une main entoure ; en japonais, ce sont deux mains qui s'emboîtent ; et en indien, on prend la pose d'une statue... ●

## LA TRADUCTION DE ROMANS

Le nombre de livres traduits a augmenté de 50 % entre 1980 et 2000. La palme revient au roman, le genre littéraire le plus traduit.

« *Heavenly City – Skyscraper* », 2008, de Yang Yongliang.



**1.** Barbara Cassin, commissaire de l'exposition, est directrice de recherche au CNRS, philologue et spécialiste de philosophie grecque.

Elle a reçu le grand prix de l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre.

**2.** Aux éditions Fayard.

**3.** Barbara Cassin leur a consacré une somme avec de nombreux contributeurs, « *Dictionnaire des Intraduisibles* », Seuil/ Le Robert, en cours de traduction dans une dizaine de langues.



## Fécamp à l'abordage du racisme !

EMMENÉE PAR PHILIPPE LEMONNIER, LA SECTION DE LA LICRA FÉCAMP TRAVAILLE EN PARTENARIAT AVEC UN ÉTABLISSEMENT PROFESSIONNEL LOCAL.

Justine Mattioli



© Jérôme Decq/Flickr

† Le port de Fécamp

« LES INTERVENTIONS DE LA LICRA SONT SOUTENUES ET PRÉPARÉES PAR LE CORPS PROFESSORAL DU LYCÉE. »

Christophe Molin, 48 ans, est le directeur<sup>(1)</sup>, depuis mars 2015, du lycée professionnel maritime Anita-Conti, à Fécamp. Particularités de l'établissement : il prépare aux métiers de marin en formation initiale, et dispense des compléments de connaissances en formation continue ; et il est placé sous la tutelle du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Quelque 140 élèves venus de France métropolitaine et d'outre-mer fréquentent les lieux<sup>(2)</sup>.

« Il faut présenter des titres de navigation pour percevoir une rémunération et prétendre à la fonction de marin, explique Christophe Molin. Nous proposons un enseignement destiné aux marins au pont, à la passerelle ou à la machinerie, et sur tout type d'embarcation, du bateau de pêche

au ferry ou au bateau de servitude (bateaux pilotes, dragues, remorqueurs...). »

### DES PREMIERS CONTACTS AU PARTENARIAT

Majoritairement masculin – on n'y trouve que sept filles –, ce lycée professionnel est tout aussi homogène socialement. Même s'ils restent marginaux, les problèmes survenus dans l'établissement sont le reflet du malaise sociétal français : repli sur soi, obsession des origines, rejet de la différence. « S'il n'y a pas véritablement d'antisémitisme dans la région, la haine des musulmans et des Arabes est prégnante », déplore le directeur.

Conscients de ces dérives, l'équipe pédagogique et Christophe Molin souhaitent s'attaquer à la source du fléau : le manque ou l'absence de culture qui conduit la plupart des élèves à manquer de distance face aux discours de haine distillés dans les médias ou sur les réseaux sociaux.

En septembre 2015, les propos « extrêmement racistes » d'une jeune élève alertent Christophe Molin. « Nous avons mis en place le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)<sup>(3)</sup>. Notre conseiller principal d'éducation (CPE) nous a alors parlé de l'ouverture d'une section de la Licra à Fécamp, se souvient-il. Nous n'avons pas hésité à les contacter. » Philippe Lemonnier est tout de suite emballé par l'idée, et le partenariat débute sous les meilleurs auspices. La section Fécamp est intervenue à plusieurs reprises au cours de l'année 2016, et trois nouvelles actions de deux heures sont prévues pour 2017. Soutenues et préparées par le corps professoral du lycée, les interventions ont pour objectif de favoriser les échanges avec les classes et faire comprendre aux élèves les rouages à l'origine du racisme.

### UN CHEF D'ÉTABLISSEMENT À LA LICRA ?

Christophe Molin est un homme engagé qui, s'il en trouvait le

temps, serait un militant actif dans les rangs de la Licra. Fervent défenseur de la laïcité, il prône la tolérance, le respect et l'écoute des autres. S'il est d'un naturel souriant et affable, il garde toujours le cap : « Je suis extrêmement déterminé et têtu, je sais où je veux aller, je ne lâche rien », reconnaît-il. Il ne se perçoit pas comme le chef du navire, mais comme membre d'une équipe qui aiguille, avec l'aide des autres, la jeunesse vers l'avenir.

Christophe Molin exprime une grande révérence à l'égard de la Licra : « La Licra ne m'était pas inconnue, elle a une bonne visibilité, une belle aura et de bons retours [...] Les résultats de notre partenariat sont très positifs, et j'espère que ça durera encore longtemps. [...] Elle porte des idées que je partage, à la fois universalistes et humanistes. » Preuve de l'attachement à la Licra de l'établissement Anita-Conti et de son directeur, une contribution de plusieurs centaines d'euros est versée, chaque année, pour contribuer aux dépenses de fonctionnement de la section.

Quand des esprits éclairés et motivés se rencontrent, les étincelles qui jaillissent contribuent à alimenter le feu militant. ●



1. Le ministère de l'Environnement ne parle pas de « proviseur », mais de directeur d'établissement.

2. Les élèves sont répartis entre une classe de CAP matelot, deux classes bac professionnel (bac électromécanicien marin et bac de conduite et gestion des entreprises maritimes) et un BTS des systèmes électro-navals.

3. Créé par décret en 2005, le CESC a pour missions : l'éducation à la citoyenneté, la prévention de la violence et des conduites à risque, l'éducation à la santé et à la sexualité.

# Une section au pays du jasmin

Un défi pour la Licra qui souhaite développer un réseau mondial de soutiens, et pour les Tunisiens qui tentent de se sortir du guet-apens religieux et de son archaïsme.

Justine Mattioli

Dans le précédent numéro du « DDV »<sup>(1)</sup>, Stéphane Louy, le nouveau président de la commission Internationale de la Licra, évoquait la création d'une section à Tunis. Son lancement est prévu courant 2017. L'aventure est liée à la ténacité sans faille d'une femme, Corinne Lahmi. Outre ses activités à la section de Paris, notamment en tant que présidente de la commission Education, elle est aujourd'hui responsable de l'expansion de la Licra internationale au Maghreb. « *Je suis née à Tunis [...] Historiquement, cette capitale était le symbole d'un cosmopolitisme réussi, confie-t-elle. J'ai rencontré sur place beaucoup de Tunisiens qui étaient nostalgiques de cette coexistence disparue.* » Suivant son intuition, elle lance l'idée dès 2013.

Il faudra quatre années pour que cela aboutisse.

## DES BALBUTIEMENTS...

Sur le terrain, Corinne Lahmi a travaillé avec Mohamed Amine Jelassi et Mouna Tekaya, qui seront, semble-t-il, respectivement vice-président et présidente de la nouvelle entité. L'accueil a été chaleureux et l'intérêt indéniable. « *Les débuts ont été difficiles pour former un bureau exécutif. Nous devons trouver des gens qui partageaient les mêmes idées, concède Amine Jelassi. Le racisme en Tunisie est silencieux, larvé, mais il existe [...] Par exemple, dans le dialecte tunisien, il existe encore de nombreux termes à connotation raciste utilisés à l'encontre des minorités.* » Il s'agit d'un défi à la fois pour la Licra, qui souhaite développer un réseau de soutiens mondial pour affermir ses messages et ses combats, et pour les Tunisiens qui tentent de se sortir du guet-apens religieux et de son archaïsme.

Doté d'une nouvelle Constitution depuis 2014, le pays souscrit à la libre création d'associations ou d'ONG, et à la possibilité de se constituer partie civile en justice. Mais dans un contexte où l'islam est religion d'Etat, les droits des minorités sont encore trop souvent niés. Vouées aux gémonies, les homosexuels, les populations noires tunisiennes<sup>(2)</sup>, les juifs<sup>(3)</sup> ou les femmes font l'objet de violences physiques et de diatribes.

## ... À L'ÉCLOSION

« *Notre objectif est d'assister les individus et les minorités qui seraient victimes d'actes racistes ou antisémites. Mais aussi de contribuer, à notre échelle, à un élan de cohésion nationale vers une identité tunisienne qui sera, nous l'espérons, dans l'esprit de la démocratie et du respect des différences* », expose Stéphane Louy. La commission Internationale et la Licra, par l'intermédiaire de Camille Lhopitault<sup>(4)</sup>, accompagneront la nouvelle

section dans les étapes de son développement.

Symboliquement, inscrire une section Licra, association apolitique et laïque, dans un pays marqué par le sceau de la religion est un marqueur très fort ; tout comme de pouvoir héberger la nouvelle entité à l'université de la Manouba, dont l'adage est « *Formons le citoyen, transformons le monde* ».

↓ La médina de Tunis.



© Michael Foley/Flickr

Aujourd'hui, où en est-on ? Si les formalités administratives touchent à leur terme, « *le financement des dépenses de fonctionnement et des actions fait partie des problèmes majeurs* », avoue Corinne Lahmi. Elle se réjouit des avancées et espère que la Licra essaiera au Maghreb à partir de cette expérience. Elle pourra s'appuyer sur l'expérience d'Amine Jelassi qui, dans le cadre de sa thèse de doctorat en France, est venu faire un stage à la Licra, suivant particulièrement le travail de la commission Internationale et de la commission Juridique.

## « HISTORIQUEMENT, TUNIS ÉTAIT LE SYMBOLE D'UN COSMOPOLITISME RÉUSSI... »

Corinne Lahmi, responsable de l'expansion de la Licra internationale au Maghreb.

Il y a ainsi capitalisé des connaissances, ainsi que dans l'association tunisienne de soutien des minorités où il milite. Il indique que la future section se concentrera « *sur le sort des minorités [...] Nous travaillerons sur les aspects pédagogique, culturel et éducatif pour expliquer à la société ce qu'il faut dire et pour lutter contre les poncifs ancrés dans les esprits* ».

La chrysalide est sur le point de se transformer, souhaitons succès et résultats à ce remarquable engagement. ●



1. Décembre 2016, n° 664.

2. L'esclavage et la traite des Noirs par les Arabes ont profondément marqué les représentations collectives tunisiennes. Les minorités noires tunisiennes ne bénéficient pas des mêmes droits et sont stigmatisées.

« *Ils représentent 15 % de la population nationale* » ([http://www.liberation.fr/planete/2016/12/27/la-tunisie-se-decide-a-agir-contre-le-racisme-anti-noirs\\_1537643](http://www.liberation.fr/planete/2016/12/27/la-tunisie-se-decide-a-agir-contre-le-racisme-anti-noirs_1537643)).

3. Les juifs étaient près de 100 000 en 1950, ils ne sont plus que 1 500 aujourd'hui. La fin de la Seconde Guerre mondiale a coïncidé avec le départ massif et constant de cette minorité vers Israël, puis vers la France ou l'Italie.

4. Chargée de mission, elle coordonne au siège l'ensemble des dossiers pour la commission internationale. Son mail : [clhopitault@licra.org](mailto:clhopitault@licra.org)

## La Licra pense les plaies de la société française

La section de Paris a organisé une soirée-débat sur le thème : « Quelles stratégies pour faire face à l'Islam politique ? »

Justine Mattioli

### LES ANIMATEURS

**Jean Birnbaum**, journaliste au « Monde », responsable du supplément « Le Monde des livres », écrivain.

Il est notamment l'auteur de « Un silence religieux. La gauche face au djihadisme », Seuil, 2016.

**Alexandre Devecchio**, écrivain et journaliste au « Figaro ». Il a publié « Les Nouveaux Enfants du siècle. Djihadistes, identitaires, réacs : enquête sur une génération fracturée », éditions du Cerf, 2016.

**Audrey Pulvar**, journaliste, animatrice de télévision.

**Mohamed Sifaoui**, journaliste, écrivain, réalisateur.



1. L'islam sunnite se distingue de l'islam chiite, qui est à la fois « spirituel, mystique, mythique, messianique et politique », explique Mohamed Sifaoui.

2. Affaire qui a eu lieu en septembre 1989 dans l'Oise (60), où des collégiennes qui portaient le voile et avaient été exclues de l'établissement. Finalement, réintégrées en octobre à la suite d'un accord entre parents et proviseur, elles retirent leur voile au collège et le remettent à la sortie.

**A** l'aube de cette nouvelle année particulièrement incertaine sur le plan électoral, la section de Paris a proposé une soirée sur un thème ambitieux : « Quelles stratégies pour faire face à l'Islam politique ? » Mené par la journaliste Audrey Pulvar, le débat a réuni Mohamed Sifaoui, Jean Birnbaum et Alexandre Devecchio.

Depuis les attentats qui ont touché en plein cœur l'Europe et la France, il semble y avoir eu une prise de conscience. Mohamed Sifaoui évoque un retard « de plus de trente ans » pour qu'enfin la réflexion se porte sur la notion complexe d'Islam politique. Le journaliste franco-algérien travaille sur cette question depuis vingt ans : « L'Islam politique est une idéologisation de la religion [...] En l'absence de clergé dans l'islam sunnite<sup>(1)</sup>, toute autorité autoproclamée a pu s'approprier, par la force le plus souvent, le corpus islamique et en a fait une idéologie politique. »

### COMMENT PROCÈDENT CES MOUVANCES ISLAMISTES ?

Elles suivent des canevas bien précis qui se fondent sur trois points, exposés par Mohamed Sifaoui : « Ils travaillent d'abord sur la diabolisation de la société ; puis sur une rationalisation de la haine, c'est-à-dire qu'ils donnent à la haine qu'ils vouent à leur pays un caractère légitime et logique ; et, finalement, ils s'autovictimisent constamment. »

Les invités sont unanimes : l'Islam politique est un phénomène international qui ne connaît pas de frontières ; les solutions ne peuvent être que transnationales.

Principalement issue des banlieues, une jeunesse désabusée se mobilise et nourrit des rêves de justice et de puissance pour une religion, l'islam, et pour aller guerroyer au nom de cette religion.

L'islam, religion monothéiste, ne peut être réduit à un projet politique. Force est de reconnaître pourtant qu'il peut être porté par des mouvances extrémistes comme les salafistes, les Frères Musulmans, ou des pays comme l'Arabie saoudite.

### UNE JEUNESSE VULNÉRABLE ET INSTRUMENTALISÉE

Sans verser dans un fatalisme sombre, les trois journalistes évoquent une société à plusieurs vitesses. La jeunesse, qui ne peut être essentialisée, revêt de multiples courants, dont une partie vit dans des territoires où une ghettoïsation urbaine, sociale et politique laisse le champ libre à de néfastes propa-

gandistes que sont les associations islamistes. Portées d'une vision dogmatique de la religion, elles s'insinuent dans les esprits esseulés, qu'ils soient musulmans ou non. Leur point commun ? Une volonté de rupture avec ce qu'ils connaissent.

Alexandre Devecchio a écrit un ouvrage en 2016 sous la forme d'une enquête auprès d'une jeunesse dont il avait l'intuition qu'elle basculait d'un point de vue idéologique. « J'ai identifié trois groupes : les dieudonnistes, les jeunes Blancs de la France périphérique et les jeunes catholiques, explique-t-il. Les dieudonnistes sont plutôt issus des banlieues et cherchent une identité de substitution dans l'islam radical. »

### « L'ISLAM POLITIQUE EST UNE IDÉOLOGISATION DE LA RELIGION. »

Mohamed Sifaoui

Premier marqueur relevé par Mohamed Sifaoui et Alexandre Devecchio : le voile. Dès 1989, avec l'affaire de l'interdiction du port du voile à Creil<sup>(2)</sup>. « Question qui, sur le plan théologique, n'a jamais été tranchée, rappelle Mohamed Sifaoui. Les islamistes ont réussi à faire admettre que le voile était un référentiel islamique [...]. En Occident, nous avons fini par accepter l'idée que l'image de l'homme et de la femme musulmans devait être celle imposée par les islamistes. »

Une partie de la population, a fortiori les jeunes générations qui alimentent les rangs de Daech, a été abandonnée sciemment par l'Etat.

### LA CONDESCENDANCE OCCIDENTALE

« L'Islam politique a été pris avec un tel dédain en France par la classe politique, mais aussi par la société civile », regrette Mohamed Sifaoui. « Foucault disait, en 1978 déjà, que nous devons, nous Occidentaux, parvenir à prendre au sérieux le religieux, pour penser que la religion n'est pas toujours un voile qui vient masquer le réel, mais qu'elle est parfois le visage même du réel », complète Jean Birnbaum.

Finalement, que nous disent-ils ? Qu'il semble y avoir une condescendance dans la façon occidentale de traiter du fait religieux. Ce qui distingue nos



sociétés occidentales de celles du Maghreb, du Moyen-Orient, etc., ce sont des centaines d'années de sécularisation. Nous considérons le religieux comme un jardin privé, une émanation spirituelle, alors que dans d'autres pays, l'islam est une religion d'Etat, qui s'est fondue dans l'organisation politique.

### LES RESPONSABILITÉS DES ÉLUS

Tous s'accordent pour désigner la responsabilité des pouvoirs publics, et plus particulièrement des élus locaux. Ils fustigent les comportements parfois clientélistes, court-termistes, à la recherche de voix, et qui compromettent la République. « *La République n'a pas su garder la maîtrise totale sur son territoire, fustige Mohamed Sifaoui. Saint-Denis, qui est dirigée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale par le Parti communiste, c'est une catastrophe. Autre exemple, à Aulnay-sous-Bois (93), le maire, Bruno Beschizza (LR), a prêté un gymnase à une association salafiste pour une grand-messe, le 31 décembre 2015, qui a réuni près de 800 salafistes [...] Ces territoires sont sciemment abandonnés pour des calculs électoralistes, par démission et par lâcheté politique, et enfin, par incapacité à avoir de véritables hommes d'Etat, nous avons seulement des hommes de pouvoir.* »

Si le constat est amer et sans concession, c'est que le mal est connu et identifié depuis des décennies. Phénomène aggravant, les constructions urbanistiques de barres et de tours des années 1970, fermées vi-

suellement sur elles-mêmes, à l'origine pour plus de sécurité, se sont révélées progressivement propices à l'entre-soi et à la ghettoïsation.

### QUELLES SOLUTIONS ?

« *Il s'agit d'une violence mondiale, avec des gens qui appartient à une même communauté de gestes et de textes, analyse Jean Birnbaum. Les djihadistes nous exhortent à prendre conscience des propres sources religieuses de la politique en Occident (tous les principes politiques et du droit y sont gorgés de théologie). Il faut cesser de voir la religion comme un archaïsme voué à être dissipé.* » Si les avis divergent sur les solutions à envisager, somme toute peu nombreuses, Mohamed Sifaoui enfonce le clou : « *Il faut travailler d'abord pour casser les ghettos ethno-politiques, et il faut assumer une guerre idéologique contre l'Islam politique.* » Le travail est immense, mais tous ont conclu avec une volonté de garder l'espoir et de combattre cet Islam politique sans jamais tomber dans le racisme primaire, en s'appuyant sur une stricte application des lois dont la France est si richement dotée. ●

↑ De gauche à droite : David-Olivier Kaminski, Alexandre Devecchio, Jean Birnbaum, Audrey Pulvar et Mohamed Sifaoui, lors du débat du 19 janvier.

« J'AI IDENTIFIÉ TROIS GROUPES : LES DIEUDONNISTES, LES JEUNES BLANCS DE LA FRANCE PÉRIPHÉRIQUE, ET LES JEUNES CATHOLIQUES. »

Alexandre Devecchio

## L'ironie voltairienne contre le fanatisme

Au lycée de Sélestat, Gilles Winckler, délégué à la Licra aux relations avec les sections, s'est appuyé sur l'étude de « Zadig » pour susciter les réactions des élèves.

Abel Sorkine

### LA LICRA BAS-RHIN

#### L'implication des élèves

La Licra Bas-Rhin répond à toutes les demandes d'intervention en milieu scolaire, chaque fois différentes car adaptées aux requêtes des établissements. Sont néanmoins privilégiés les projets préparés en amont et en continuité avec le travail de l'enseignant, gages d'une meilleure implication des élèves.

#### Bilan

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, la commission Education de la Licra Bas-Rhin a associé 1 100 élèves à ses projets éducatifs, et organisé plusieurs formations pour adultes, dont une à l'intention du corps enseignant du collège Twinger, dans l'agglomération strasbourgeoise.

#### Gilles Winckler,

militant de la Licra né à Sélestat, dans le Bas-Rhin, Gilles Winckler intervient dans les établissements scolaires alsaciens depuis 2004. Il a par ailleurs été trésorier, puis président de la section du Bas-Rhin, conseiller fédéral à partir de 2010, avant d'intégrer le bureau exécutif de la Licra en 2016.

Gilles Winckler

La commission Education de la Licra Bas-Rhin a laboré la nouvelle année scolaire avec notamment quatre rencontres-débats programmées dès la rentrée dans le lycée Koeberlé de Sélestat, cinquième ville du Bas-Rhin, située à la frontière des deux départements alsaciens.

Le 26 septembre, Gilles Winckler, intervenant de la Licra, a ainsi rencontré trois groupes d'élèves de première. A la demande de Selma Bousseta-Idrissi, leur professeur de lettres, les discussions ont porté sur le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'esprit des Lumières et les valeurs de la République, en lien avec les œuvres que l'enseignante avait sélectionnées sur ces thèmes, en préparation de l'épreuve de français du bac.

L'intervenant de la Licra s'est largement appuyé sur les textes étudiés en classe, d'une cruelle actualité, pour insister sur la nécessité de raviver l'esprit des Lumières pour combattre l'obscurantisme et les extrémismes qui menacent nos démocraties. « Ça dépend de vous, a martelé le militant. Il est de votre responsabilité que la devise républicaine ne soit pas qu'une gravure sur le fronton de votre lycée, mais symbolise un réel esprit fraternel qui animera demain notre société. Il est important que vous fassiez vivre chaque jour la fraternité, car, contrairement aux deux autres valeurs républicaines, celle-ci ne peut pas se concrétiser en lois... elle doit se vivre ! » Les trois débats furent particulièrement animés. Un dernier eut lieu le 24 novembre, cette fois-ci avec des élèves de seconde, immédiatement après une épreuve écrite de rédaction au cours de laquelle ils durent imaginer, soit un chapitre inédit du conte « Zadig » de Voltaire, soit le récit d'un dîner contemporain au cours duquel les convives tiennent des discours intolérants, sur le modèle d'un chapitre de

« Zadig » intitulé « Le Souper ». Gilles Winckler articula entièrement le débat avec les élèves autour de ce texte, faisant à nouveau le lien avec l'actualité.

« La tolérance, c'est laisser s'exprimer ceux qui ne sont pas d'accord avec nous. Mais la tolérance, contrairement à d'autres vertus morales, comme le courage ou la générosité, a une limite, surtout lorsqu'elle s'applique à ses ennemis, à ceux qui veulent une société sans liberté et sans tolérance. C'est pour cela que, dans ce texte, Zadig intervient pour mettre fin aux débats lorsqu'il sent que la discussion va dégénérer dans la violence. Il est de votre responsabilité, à l'instar de Zadig, d'accepter les opinions contraires, mais sans laisser prospérer les ennemis de la tolérance ! »

En conclusion de chaque intervention, les élèves ont réfléchi aux pistes de solutions pour faire reculer l'intolérance et le fanatisme.

« IL VAUT MIEUX HASARDER DE SAUVER UN COUPABLE PLUTÔT QUE DE CONDAMNER UN INNOCENT. »  
Voltaire, « Zadig ».

Plusieurs d'entre eux firent remarquer que le fanatisme ne s'appliquait pas à tous les domaines, mais plus particulièrement à la politique et à la religion. « C'est exact ! Pourquoi n'y a-t-il pas de violence en mathématiques ? Pourquoi est-ce que personne n'a envie de me tuer si j'avance que  $1 + 1 = 3$  ou que la Terre est plate ? »

« Parce qu'il y a des domaines dans lesquels des preuves existent, et d'autres où elles n'existent pas », propose une jeune fille, avant d'ajouter : « Etre tolérant, c'est accepter qu'on est incapable de prouver ce qu'on avance. Il faut respecter les points de vue des autres, car, en religion, personne ne détient la vérité. »

« Le fanatisme est lié à l'ignorance et à l'absence de doute. La solution passe par l'éducation. Accepter de douter, c'est le meilleur moyen d'éviter le fanatisme », conclut magnifiquement un autre adolescent. ●



© Abel Sorkine

# “Le Souper”, tiré du *Zadig* de Voltaire, est toujours d’une brûlante actualité

Rencontre avec Selma Bousseta-Idrissi, professeur de lettres au lycée Koeberlé de Sélestat. Dès la rentrée, en continuité avec son enseignement, elle a invité la Licra à animer des rencontres avec ses classes de seconde et de première.

Propos recueillis par Gilles Winckler

! Selma Bousseta-Idrissi

**DDV** Quels sont les objectifs de la séquence de cours à laquelle vous avez souhaité associer un intervenant de la Licra ? Comment vous est venue cette idée ?

**Selma Bousseta-Idrissi.** En classe de première, la Licra est intervenue dès la rentrée, au cours d’une séquence intitulée « Littérature et ouverture sur le monde : appréhender l’autre pour comprendre l’homme ».

Il s’agissait pour les élèves d’étudier des textes s’inscrivant dans les genres de l’argumentation, en conformité avec les programmes officiels. A une époque où les extrémismes religieux et politiques gagnent du terrain, il était essentiel pour moi de rappeler aux élèves certaines valeurs fondamentales telles que l’ouverture d’esprit, l’altruisme et le respect de l’autre.

L’objectif primordial de cette séquence fut de créer les conditions qui nous permettent de vivre ensemble, en transmettant une culture commune de tolérance et de respect.

L’intervention de la Licra fut ainsi l’occasion de donner à voir aux élèves une association héritière d’une tradition humaniste, s’inscrivant avec force dans le combat contre la haine.

**DDV** Quelles œuvres littéraires avez-vous choisies, et pourquoi ?

**S. B.-I.** « Le Souper », chapitre tiré de « *Zadig* » de Voltaire, est toujours d’une brûlante actualité.

Le personnage éponyme se rend à un banquet lors duquel des convives débattent avec virulence de leurs croyances religieuses. Chacun y expose et défend sa conception de la religion avec force, sans écouter l’autre, voire pire, le menaçant et l’intimidant. Le fanatisme religieux y est donc tourné en dérision et rappelle le combat déjà entrepris par les Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle contre l’obscurantisme.

En parallèle de cette étude, les élèves furent sollicités pour lire des œuvres telles que « *Un barbare en Asie* » d’Henri Michaux, « *Les Identités meurtrières* » d’Amin Maalouf, ou encore « *La Préférence nationale* », de Fatou Diome, œuvres qui interrogent le rapport aux autres, le rapport à l’identité, ou encore l’arrivée dans un pays étranger.

Autant d’ouvrages qui invitent encore une fois à une réflexion anthropologique.



© Abel Sorikine

**DDV** Pensez-vous que la littérature a un rôle à jouer dans la lutte contre le fanatisme religieux et l’intolérance ?

**S. B.-I.** Il est indéniable que la littérature joue un rôle fondamental dans la lutte contre le fanatisme religieux et l’intolérance. A mon sens, elle permet non seulement la connaissance de soi et l’ouverture aux autres, mais elle constitue également un moyen formidable pour un individu de dépasser son expérience limitée et de s’ouvrir à la diversité des situations humaines.

C’est dans sa capacité à nous toucher que la littérature représente une arme incommensurable contre le fanatisme sous toutes ses formes. ●

« LES ÉLÈVES AVAIENT ÉTÉ SOLLICITÉS POUR LIRE DES ŒUVRES TELLES QUE « UN BARBARE EN ASIE » D’HENRI MICHAUX, « LES IDENTITÉS MEURTRIÈRES » D’AMIN MAALOUF, OU ENCORE « LA PRÉFÉRENCE NATIONALE », DE FATOU DIOME. »

## Dijon se dresse contre les génocides

Le 27 janvier 2017, Dijon a vu l'érection d'une stèle dédiée « Aux victimes des guerres, crimes contre l'humanité et génocides », le tout rassemblé dans le mot « PAIX », figurant en lettres capitales.

Alain David

### COLLOQUE

#### Les intervenants

David El Kenz, Pascal Vacher, Alexandra Goujon, Virginie Brinker (université de Bourgogne Franche-Comté), Antoine Spire (Licra), Marcel Kabanda (Ibuka), Pascale Goutagny (IPR en histoire, conseillère et représentante de la rectrice), Yves Ternon (professeur honoraire à l'université de Montpellier), Gérard Bensussan, Géraud de la Pradelle. Modération : Alain David, commission MHDH de la Licra.

#### Remerciements

Alain David fut l'artisan inlassable du succès de cette journée. Le maire de Dijon comme le président de la Licra lui rendirent publiquement hommage.

↓ *Devant la nouvelle stèle de Dijon, dédiée aux victimes de guerres, crimes contre l'humanité et génocides (de gauche à droite) : Gilles Clavreul (Licra), Alain David, François Rebsamen (maire de Dijon) et Alain Jakubowicz (président de la Licra).*

Cette stèle, pendant trois ans la Licra en avait porté et plaidé l'idée auprès de la municipalité, auprès du maire Alain Millot – dont le décès avait interrompu le projet –, puis auprès de François Rebsamen, retourné à sa mairie en quittant le ministère du Travail.

Pourquoi cette stèle ? Nous savons bien que « Paix » est un mot équivoque, qu'il a servi de paravent à la guerre – comme ce fut, par exemple, le cas lorsque le « Mouvement pour la paix » était une arme de Staline contre les pays occidentaux.

Mais la paix revendiquée sur la stèle dijonnaise n'est pas cela, parce qu'elle se réfère à cet absolu que furent les victimes des crimes contre l'humanité et des génocides.

### L'ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION D'AUSCHWITZ

D'où la signification de cette journée – la date du 27 janvier, anniversaire de la libération d'Auschwitz, n'ayant pas été choisie par hasard.

A 11 heures donc, place de l'Europe, après la cérémonie d'inauguration, devant des élus municipaux, devant le sous-préfet de Bourgogne, devant la représentante de la rectrice, l'IPR d'histoire Pascale Goutagny (membre de la Licra), devant un public de plusieurs centaines de personnes, de nombreux militants de la section dijonnaise de la Licra et des représentants divers du monde associatif local, François Rebsamen retraça l'historique de cette aventure qui apportait à Dijon un nouveau monument et un nouveau lieu de mémoire, soulignant que la valeur « paix » recevait un sens plus impérieux du fait de la prise en compte du phénomène génocidaire. Lui succéda Alain Jakubowicz, président de la



Licra, qui s'adressa aux délégations d'écoliers de lycéens, d'enseignants, martelant que toutes les victimes avaient, aux yeux de la Licra, un droit égal à la mémoire, mettant en garde contre le complotisme, en particulier celui diffusé par Internet.

« PERSONNE NE TÉMOIGNE POUR LE TÉMOIN. »

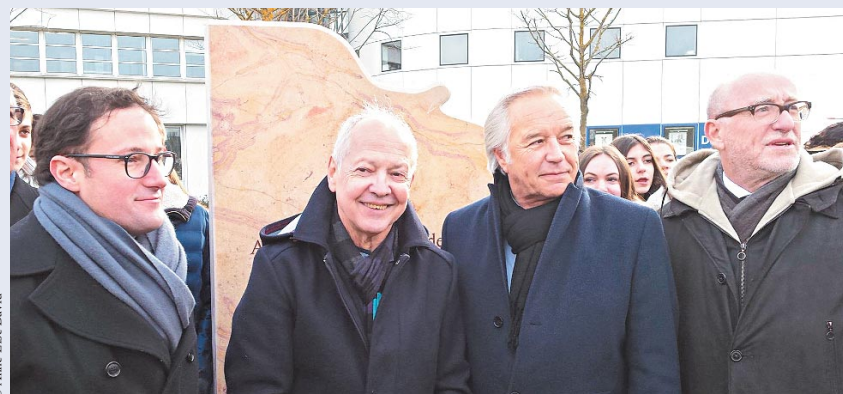
Paul Celan

Il appartient enfin à Gilles Clavreul, délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, de conclure : s'appuyant notamment sur un texte de Primo Levi, il évoqua le difficile chemin de la prise en compte de l'horreur et, selon cette prise en compte, de l'émergence d'une improbable mais absolue figure de l'humanité.

### DU COLLOQUE AUX ÉCOLES PRIMAIRES

L'après-midi, à l'université, après un buffet généreux préparé et servi par une dizaine de membres d'une section dijonnaise décidément très mobilisée, se tint un colloque à l'initiative de Virginie Brinker, jeune professeur de littérature comparée : « Quel impact le fait génocidaire a-t-il sur notre temps, sur notre possibilité de nous penser nous-mêmes ? » Ces questions furent déclinées de multiples façons, déjà par Antoine Spire qui inaugura les débats, lançant face au terrorisme cette maxime qui, de manière récurrente, affleura ensuite dans les divers exposés : « [...] car nous aimons la vie plus que vous ne parviendrez jamais à la haïr ».

Formule qui consonnait étrangement avec ce cri poussé par les enfants d'une classe de CM1 de l'école primaire Beaumarchais, que j'avais eu le privilège de visiter quelques jours auparavant en préparation de l'événement : lesquels, après avoir associé pendant une demi-heure sur les messages qu'ils allaient lancer avec leurs ballons, s'étaient écriés en chœur : « Vive la vie ! » Cri formidable, arc-bouté sur l'horreur passée et présente, et qui, lancé depuis ces bouches enfantines, offre une figure de l'espérance. ●



# Tolérance sous le chapiteau

Proposer une action à destination des familles de réfugiés tout en soutenant le cirque tzigane Romanès, tel est le challenge qu'a relevé la Licra Bordeaux et Gironde.

Justine Mattioli

Sur les bords de la Garonne, au cœur du parc aux Angéliques, à Bordeaux, le cirque tzigane Romanès s'est installé pour l'hiver. Consciente de leurs problèmes financiers, la section lance l'idée d'un spectacle à guichets fermés (400 places).

Parallèlement, la fermeture de la jungle de Calais a entraîné le déplacement de familles de réfugiés, notamment en Gironde. Dès lors la polémique s'insinue dans les chaumières ; des communes s'opposent à l'arrivée des réfugiés, un centre est même incendié

à Arès<sup>(1)</sup>. L'articulation entre ces deux enjeux se réalise rapidement, Alexandre Romanès est enthousiasmé par l'idée.

Concrètement, par le biais d'une cagnotte<sup>(2)</sup>, la Licra Bordeaux et Gironde recueille des dons pour financer une représentation du cirque Romanès, le 22 mars prochain. Il sera suivi d'un goûter pour enfants et parents qui se trouvent dans les centres d'accueil alentour. « Nous voulions faire quelque chose pour ces familles, et rappeler que la Licra est une association de défense des droits de l'homme, que la France a une tradition d'accueil importante, raconte Clothilde Chapuis, la présidente de la section. De plus, grâce à la générosité du magasin La Grande Récré, situé à Villenave d'Ornon (33), chaque enfant repartira avec un jouet. »

Cette initiative est très visible localement par le truchement des relais médiatiques, tels le quotidien régional « Sud-Ouest » ou la station de radio FIP, qui est partenaire de l'événement. L'action est largement saluée par les élus locaux et les centres d'accueil pour les migrants et les réfugiés.

Tout en soutenant le seul cirque tzigane au monde, l'équipe bordelaise donne un peu d'espoir à des populations en exil, brinquebalées çà et là. ●



1. A Arès, située en bordure du bassin d'Arcachon, dans la nuit du 13 au 14 octobre 2016, un centre d'accueil pour réfugiés a été dégradé : deux départs d'incendie volontaire ont été identifiés.

2. SoKengo est une plateforme régionale de financement de campagnes de projets participatifs. La Licra Bordeaux et Gironde est passée par cet outil pour récolter les fonds nécessaires. Elle espère rassembler 4 500 euros.

## Un nouveau local pour la Licra Drôme

Johan Desma

Les travaux de rénovation se sont terminés juste à temps pour l'inauguration du local de la Licra Drôme, le 18 janvier 2017. Les bénévoles avaient travaillé d'arrache-pied pour remettre en état cette ancienne bijouterie de Romans-sur-Isère. (Les complotistes y verront peut-être encore un signe !) Les murs des lieux, ornés d'une tortue du nom de Lili, ont été peints par l'artiste-graffeur Antoine<sup>(1)</sup>.

C'est lors d'une soirée d'inauguration très réussie que plus de soixante-dix adhérents et sympathisants drômois, lyonnais et parisiens, ont pu découvrir ce nouveau lieu, entourés du président de la Licra, Alain Jakubowicz, de son premier vice-président, Mario-Pierre Stasi, du préfet Eric Spitz et du délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, en charge de la lutte contre la haine anti-LGBT, le préfet Gilles Clavreul. Mais il n'est pas question pour les bénévoles de se reposer sur leurs lauriers, comme le précisait le président de la Licra dans son discours, appelant à ne pas se résigner, à nommer et combattre fermement nos ennemis que sont « les extrémismes politiques et religieux ».

Les pilotes de commissions de la Licra, ainsi que les membres du bureau (dont Pierre Pieniek, président, Claire Estève, secrétaire, et Romain Teufert, trésorier) ont pu rassurer les responsables nationaux et régionaux : les militants drômois dé-



© Johan Desma

bordent d'idées pour faire vivre cet endroit et les valeurs qui lui sont associées : organiser des expositions, des rencontres avec d'autres associations, des échanges...

Le local Egalité doit être un lieu de travail, mais aussi de partage et de transmission.

Une première exposition permet d'admirer les toiles de Claude Remy (l'œil) et les photographies de Johan Desma (photos graffées par Monsieur Zéro) Les travaux de rénovation sont à peine terminés, le vrai travail de la Licra Drôme va s'amplifier. ●

† Inauguration du local.



1. Antoine avait été poursuivi pour avoir recouvert d'une tortue une croix gammée sur un mur de Romans.

## Corcuff, Mélenchon, Le Pen, Plenel... et altri

**S**i l'on peut admettre que le « Droit de vivre » présente des points de vue différents de sa ligne, le texte de Corcuff (livraison de décembre 2016) y a-t-il sa place ?

On ne voit pas vraiment ce qu'il apporte de nouveau au débat, notamment quand il avance que « l'islamophobie [...] pollue de manière de plus en plus irrespirable les débats publics ». Ne conviendrait-il pas mieux de s'interroger sur les causes de celle-ci, plutôt que de se préoccuper des conséquences ?

Corcuff, militant de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), membre d'Attac, déclarait en mars 2014 soutenir globalement la campagne BDS (bravo, à cet égard, pour l'excellent papier de Mano Siri, « Où va BDS ? »).

Ajoutons que M. Corcuff s'exprime volontiers dans « L'Humanité » (le 18 novembre 2011, il bénéficie de deux pleines pages), journal qui n'a jamais condamné l'idéologie que l'on sait, laquelle a tout de même dans les 100 millions de morts à son actif, un point de détail, sans doute ! Ce même journal qui, avec notamment son supplément du dimanche, distille sous la plume des Le Hyaric, Barbancey, et en d'autres enceintes – par la voix du député Candelier –, une haine systématique d'Israël, pourtant la seule démocratie de la région, présentée comme un « Etat terroriste », ou pire encore.

L'Erythrée, la Syrie ou les pays africains aux mains de satrapes corrompus, voire sanguinaires, n'intéressent pas les vestiges du parti stalinien en France.

Le même Corcuff se prononçait, en mars 2015, avec d'autres universitaires, en faveur du port du voile à l'université. Contradiction dans « L'Humanité » du 8 novembre 2016, avec son appel au « respect de la laïcité », en compagnie de toute la fine fleur du parti, de la CGT et des habituels compagnons de route. Ainsi que l'a souligné Alain Finkielkraut : « Pour Corcuff, comme pour Boltanski et Edwy Plenel, les années 30 reviennent, et l'on invente une "question musulmane" comme

on construisait autrefois une "question juive". Un nouvel antisémitisme se répand : l'islamophobie. Et le nouveau Maurras est : moi. Censé éclairer la réalité présente, ce splendide raisonnement occulte un fait qui pourtant crève les yeux : l'expansion continue de l'antisémitisme musulman ».

Oui au débat d'idées, mais les extrémistes, de gauche ou de droite, les blanc-bonnet ou bonnet-blanc tendance Mélenchon-Le Pen ont-ils leur place dans le « Droit de vivre » ?

**Vincent Laloy**

### Réponse

Nous publions intégralement votre texte, qui fait l'impasse sur ma présentation (qui énonce nos désaccords avec Corcuff, et celle où j'explique, page 17, son histoire politique)

Proche du PIR, Corcuff s'en est progressivement éloigné, et même s'il n'a pas abouti à partager toutes nos positions, son chemin nous paraît édifiant, d'autant que les questions du journaliste Alain Barbanel sont loin d'être complaisantes.

Vous-même n'avez trouvé qu'un texte de 2011 pour associer Corcuff à « L'Humanité ». Le texte collectif de 2015 ne fait que se prononcer pour la liberté des étudiantes en matière de voile, ce pour quoi la majorité de nos concitoyens se prononcent pour l'heure

Le « DDV », organe de la Licra, s'honore de publier des interviews d'intellectuels qui ne partagent pas toutes nos positions, d'autant plus que nous précisons nos désaccords avec Corcuff de trois façons (pages 17, 24, et à travers les questions d'Alain Barbanel). Le fait que Corcuff ait écrit dans « L'Humanité » ne nous paraît pas de nature à interdire qu'on l'interroge sur son évolution.

**Antoine Spire**

### RETOUR AU VILLAGE : SAINT-DENIS-DE-CABANNE (LOIRE)

Nous vous avons fait parvenir un article rédigé par Christian Avocat, publié dans le numéro de décembre. Vous avez écrit en titre : « Roanne choisit l'accueil... », alors qu'il s'agit d'un village proche de Roanne. Notre titre était : « Quand tout

un village, Saint-Denis-de-Cabanne (Loire), se prépare à accueillir une centaine de migrants. »

Ironie de votre erreur : le maire de Roanne avait déclaré en 2015 qu'il ne voulait accueillir que des réfugiés chrétiens !

Nous demandons qu'une rectification soit publiée dans le prochain numéro.

**Julien Levinger,**

président de la section du Roannais.

### CARNET

Manuela Wyler vient de mourir de son cancer. Directrice de Dorot, association d'histoire créée en 1999 pour documenter l'histoire des familles juives, elle fut la porte-parole de notre président il y a sept ans, et déléguée à la recherche de financements au bureau exécutif. A 57 ans, elle se décrivait, sur son compte Twitter, comme « cancéreuse indocile, ashkénaze, femme libre et auteur ». Manuela Wyler donnait au quotidien, souvent avec humour, des nouvelles de son cancer du sein à ses 2 000 followers. A sa famille et à ses proches, le « Droit de Vivre » témoigne de la solidarité active de la Licra.

## Bouillon de réflexion et poil à gratter

La qualité des réflexions et informations délivrée par le « DDV » s'accroît de numéro en numéro, avec une ligne éditoriale affirmée. Le rôle de bouillon de réflexion, de poil à gratter de la société, et... de la Licra est important à préserver, même si les exposés et prise de positions entraînent réactions, débats et critiques.

Le numéro consacré aux « Pseudo-antiracistes » devrait entraîner de tels retours, et je tiens à témoigner pour dire les retours pour la plupart très positifs que j'ai eu en Drôme sur les articles du n° 664 de décembre 2016. En particulier, l'article « Quand les "Indigènes" colonisent l'antiracisme », page 17, éclaire celles et ceux qui, comme moi, se posaient la question du malaise ressenti à la lecture des discours des « Indigènes ».

Merci au « DDV » d'apporter un éclairage sur ces faits de société, cet envahissement des réseaux sociaux par des propos qui transforment en communautarisme des valeurs républicaines. Continuez à informer, nous apprendre, rapporter le travail des sections, et... provoquer parfois. La vie de la Licra a besoin de cela. La démocratie aussi.

**Pierre Pieniek,**

président. de la section de la Drôme.

# LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

## VOUS INVITE À PARTAGER UNE ANNÉE D'ÉVÉNEMENTS NATIONAUX CULTURELS

### NUIT DE LA LECTURE

14 janvier 2017

[nuitdelalecture.culturecommunication.gouv.fr](http://nuitdelalecture.culturecommunication.gouv.fr)

### SEMAINE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA FRANCOPHONIE

du 18 au 26 mars 2017

[semainelangufrancaise.culture.fr](http://semainelangufrancaise.culture.fr)

### NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

20 mai 2017

[nuitdesmusees.fr](http://nuitdesmusees.fr)

### RENDEZ-VOUS HIP HOP

du 27 mai au 3 juin 2017

[rendezvoushiphop.fr](http://rendezvoushiphop.fr)

### FORUM ENTREPRENDRE DANS LA CULTURE

du 22 au 24 mai 2017

[entreprendre-culture.fr](http://entreprendre-culture.fr)

### FESTIVAL DE L'HISTOIRE DE L'ART

du 2 au 4 juin 2017

[festivaldelhistoiredelart.com](http://festivaldelhistoiredelart.com)

### JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHÉOLOGIE

du 16 au 18 juin 2017

[journées-archeologie.fr](http://journées-archeologie.fr)

### PARTIR EN LIVRE

du 19 au 30 juillet 2017

[partir-en-livre.fr](http://partir-en-livre.fr)

### RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

du 2 au 4 juin 2017

[rendezvousauxjardins.fr](http://rendezvousauxjardins.fr)

### FÊTE DE LA MUSIQUE

21 juin 2017

[fetedelamusique.culturecommunication.gouv.fr](http://fetedelamusique.culturecommunication.gouv.fr)

### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

16 et 17 septembre 2017

[journéesdupatrimoine.fr](http://journéesdupatrimoine.fr)

### C'EST MON PATRIMOINE

Vacances scolaires 2017

[lesportesdutemps.culturecommunication.gouv.fr](http://lesportesdutemps.culturecommunication.gouv.fr)

### JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

du 13 au 15 octobre 2017

[journéesarchitecture.culturecommunication.gouv.fr](http://journéesarchitecture.culturecommunication.gouv.fr)

**ADDICTED  
TO LYON\***

[www.economie.grandlyon.com](http://www.economie.grandlyon.com)

© mrcproduction.fr - Concept Corrida. Saentys pour le Grand Lyon - \*accro à Lyon

### **Shawna SINGER, chanteuse gospel et lyrique**

D'origine américaine, je suis tombée amoureuse de Lyon pendant mes études. C'est donc tout naturellement que j'ai choisi Lyon pour vivre de ma passion : le chant gospel et lyrique. J'ai retrouvé une ville chaleureuse, à taille humaine et inspirante qui me procure ce dont j'ai besoin pour exercer mon art.